

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026 A 18 H 30

LISTE DES DELIBERATIONS

1	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	Adopté à la majorité
2	REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	Adopté à la majorité
3	CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES	Adopté à la majorité
4	DESIGNATION REPRESENTANTS COMMUNE AU SYNDICAT HERSAIN-BOCAGE	Adopté à la majorité
5	DESIGNATION CORRESPONDANT EN MATIERE DE DEFENSE	Adopté à la majorité
6	DESIGNATION CORRESPONDANT EN MATIERE INCENDIE ET DE SECOURS	Adopté à la majorité
7	DESIGNATION REPRESENTANT AU SMEAT	Adopté à la majorité
8	DESIGNATION REPRESENTANTS AU CA DU COLLEGE F. MITTERRAND DE FENOUILLET	Adopté à la majorité
9	DESIGNATION REPRESENTANT AU CNAS	Adopté à la majorité
10	COMPOSITION DE LA CAO DES MARCHES PUBLICS	Adopté à la majorité
11	COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION SERVICE PUBLIC	Adopté à la majorité
12	COMPOSITION COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	Adopté à l'unanimité
13	COMPOSITION COMMISSION DE CONTROLE DES IMPOTS DIRECTS	Adopté à la majorité
14	DESIGNATION REPRESENTANT AUAT	Adopté à la majorité
15	DESIGNATION REPRESENTANTS A HAUTE GARONNE ENVIRONNEMENT	Adopté à la majorité
16	DESIGNATION REPRESENTANTS AU SDEHG	Adopté à la majorité
17	DESIGNATION REPRESENTANT COMMUNE ASSOCIATION CANAL DES DEUX MERS	Adopté à la majorité

18	DESIGNATION REPRESENTANTS COMMUNE A EUROPOLIA	Adopté à la majorité
19	DESIGNATION REPRESENTANT COMMUNE A ZEFIL	Adopté à la majorité
20	RETRAIT DELIBERATION 2025-S8-19 RELATIVE A LA CESSION DE LA PARCELLE BA23 A UN ADMINISTRE DE LA COMMUNE	Adopté à l'unanimité
21	COMPTE RENDUES DECISIONS	L'Assemblée a pris note de l'information
22	APPROBRATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE	Adopté à la majorité
23	APPROBRATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE POUR PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	Adopté à la majorité
24	AFFECTATION RESULTATS 2025 BUDGET PRINCIPAL	Adopté à la majorité
25	AFFECTATION RESULTATS 2025 BUDGET ANNEXE POUR PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	Adopté à la majorité
26	ETAT DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES SUR EXERCICE 2025	Adopté à l'unanimité
27	VOTE DES TAUX 2026	Adopté à la majorité
28	BUDGET PRIMITIF 2026	Adopté à la majorité
29	BUDGET ANNEXE POUR PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	Adopté à la majorité
30	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2026	Adopté à la majorité
31	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026	Adopté à l'unanimité
32	CREATION COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE COLLECTIVITE TERRITORIALE ET LE CCAS	Adopté à l'unanimité
33	REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS	Adopté à l'unanimité
34	TABLEAU DES EFFECTIFS	Adopté à l'unanimité
35	MISE EN PLACE COMMANDE A CLE DE DEUX COFFRETS ECLAIRAGE	Adopté à l'unanimité

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-01 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Thierry DUHAMEL, président de séance, soumet au vote de l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal

Résultat du vote :

Pour : 28
Contre :
Abstention :
Ne prenant pas part au vote :

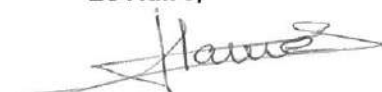
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-02 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vertu de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un règlement intérieur du Conseil municipal qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de valider le règlement intérieur joint en annexe.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-02-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-03 : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire expose que, le conseil municipal peut créer des commissions pour l'examen des affaires soumises à délibération. Si nécessaire, le conseil peut décider de créer une commission spéciale en vue d'examiner une question particulière.

Le conseil municipal fixe le nombre de commissions ainsi que celui de ses membres et désigne, selon le principe de la représentation proportionnelle les conseillers qui y siègent. La désignation des membres peut intervenir au scrutin secret mais le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de procéder aux nominations par un scrutin public. Le Maire précise que si le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir par commission, composée de la majorité et de l'opposition, le vote n'est pas obligatoire et la qualité de membre de la commission est emportée automatiquement.

Le Maire invite les conseillers à se prononcer sur la possibilité de vote à main levée.

Les commissions permanentes et spéciales instruisent les affaires qui les intéressent. Leur avis est simple, ne détenant pas de pouvoir décisionnel. Les commissions peuvent entendre, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées.

Il appartient au Maire de présider les commissions. Il peut déléguer à cet effet un adjoint au maire.

Lors de la première réunion, les membres de la commission procèdent à la désignation du vice-président.

Le Maire propose ainsi que les commissions municipales puissent comporter, en plus de sa présidence de droit 5 membres, dont un membre du groupe d'opposition, afin de respecter la représentation proportionnelle.

Dans le cadre de la création de la Commission démocratie participative il est proposé d'inclure en plus des 5 membres élus, des membres issus de la société civile désignés par le Maire. Cette commission sera donc composée au maximum de 10 membres en plus de la présidence.

Il est ainsi proposé, pour la durée du mandat, de créer les commissions suivantes et de proposer au fur et à mesure de voter leur composition.

- Commission « famille, éducation, jeunesse »,
- Commission « aménagement du territoire »,
- Commission « attractivité locale »,
- Commission « associations »,
- Commission « démocratie participative ».

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de la création des commissions proposées par le Maire et de la nomination des membres.
- **DONNE** pouvoir au maire pour désigner les membres extérieurs à la Commission démocratie participative.

Désignation des membres :

- **Commission « famille, éducation, jeunesse » :**

Liste du groupe majoritaire : S. Chardy, V. Martin, D. Dakos, G. Roques, S. Fourteau

Liste du groupe minoritaire : J. Garcia

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus : S. Chardy, V. Martin, D. Dakos, G. Roques, J. Garcia

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

- **Commission « aménagement du territoire » :**

Liste du groupe majoritaire : P. Monticelli, H. Garcia, T. Montesinos, K. Rechatin, A. Leroy

Liste du groupe minoritaire : C. Dantigny

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus : P. Monticelli, H. Garcia, T. Montesinos, K. Rechatin, C. Dantigny

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

- **Commission « attractivité locale » :**

Liste du groupe majoritaire : D. Dakos, C. Giscard, A. Leroy, S. Fourteau, V. Gaydon

Liste du groupe minoritaire : A. Caverzan

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus : D. Dakos, C. Giscard, A. Leroy, S. Fourteau, A. Caverzan

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

- **Commission « associations » :**

Liste du groupe majoritaire : JL Gouazé, JC Amalric, C. Berni, P. Courneil, G. Gallo

Liste du groupe minoritaire : J. Garcia

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus : JL Gouazé, JC Amalric, C. Berni, P. Courneil, J. Garcia

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

- **Commission « démocratie participative » :**

Liste du groupe majoritaire : S. Fourteau, C. Melquiond, JL Gouazé, C. Giscard, V. Martin

Liste du groupe minoritaire : S. Soula

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus : S. Fourteau, C. Melquiond, JL Gouazé, C. Giscard, S. Soula

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-04 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT HERSAIN-BOCAGE

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire les représentants de la commune au Syndicat intercommunal de l'Hersain-Bocage (3 titulaires et 2 suppléants).

Deux listes sont proposées :

Liste 1 :

Mathieu LUCCHINI titulaire	Thierry MONTESINOS suppléant
Thierry DUHAMEL titulaire	Henri GARCIA suppléant
Jean-Claude AMALRIC titulaire	

Liste 2 :

Charline DANTIGNY titulaire	Jennifer GARCIA suppléante

Il est procédé au vote à main levée.

Les candidats de la liste 1 ont été élus avec 23 voix.

Ils déclarent avoir accepté leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-05 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT EN MATIERE DE DEFENSE

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire un conseiller en matière de défense nationale.

La fonction de correspondant défense a été créée en 2001 par le Ministère délégué aux anciens combattants. Le correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense.

Deux candidats sont proposés : Christophe MELQUIOND et Alexandre CAVERZAN.

Il est procédé au vote à main levée.

Christophe MELQUIOND a été élu avec 23 voix et a déclaré accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-05-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-08 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT EN MATIERE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire un conseiller en matière d'incendie et de secours.

Sous l'autorité du maire, le correspondant Incendie et Secours peut :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant de la Commune,
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Deux candidats sont proposés : Patrick MONTICELLI et Jennifer GARCIA.

Il est procédé au vote à main levée.

Patrick MONTICELLI a été élu avec 23 voix et a déclaré accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-07 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire un représentant de la Commune au sein du SMEAT.

Le SMEAT est l'établissement public chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de cohérence territorial (SCoT) de la Grande agglomération toulousaine, en application de l'article L 143-16 du Code de l'urbanisme. Dans le prolongement de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000 créant les SCoT, il inclut aujourd'hui 114 communes, regroupées en cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), lesquels sont membres du SMEAT.

Deux candidats sont proposés : Patrick MONTICELLI et Charline DANTIGNY.
Il est procédé au vote à main levée.

Patrick MONTICELLI a été élu avec 23 voix et a déclaré accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-07-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-08 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND DE FENOUILLET

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire les représentants au conseil d'administration du collège François Mitterrand.

Deux listes sont proposées :

Liste 1 : Stéphanie CHARDY (titulaire) et Véronique MARTIN (suppléante)

Liste 2 : Jennifer GARCIA (titulaire) et Charline DANTIGNY (suppléante)

Il est procédé au vote à main levée.

La liste 1 a été élue avec 23 voix.

Stéphanie CHARDY et Véronique MARTIN ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-08-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-09 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire le représentant de la commune au Centre National d'Action Sociale (CNAS), collège des élus.

Deux candidats sont proposés : Chantal BERNI et Stéphanie SOULA.

Il est procédé au vote à main levée.

Chantal BERNI a été élue avec 23 voix et a déclaré accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 28

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, G. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERØY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-10 : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES PUBLICS (CAO)

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'appel d'offres est composée du Maire, ou de son représentant et de cinq membres du Conseil Municipal élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (Article 22 du Code des Marchés Publics). Il convient d'élire ces membres.

Liste groupe majoritaire :

Titulaires : M. Lucchini, P. Monticelli, G. Gallo, T. Montesinos, A. Leroy
Suppléants : JL Gouazé, D. Dakos, JC Amalric, G. Roques, AM Denat

Liste groupe minoritaire :

Titulaire : A. Caverzan
Suppléant : C. Dantigny

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus :

Titulaires : M. Lucchini, P. Monticelli, G. Gallo, T. Montesinos, A. Caverzan
Suppléants : JL Gouazé, D. Dakos, JC Amalric, G. Roques, C. Dantigny

Ces conseillers municipaux ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-11 : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que la commission de délégation de service public est une instance de décision qui intervient pour l'attribution des contrats de concession. Elle est composée du Maire, ou de son représentant et de cinq membres du Conseil Municipal élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (Article L1411-522 du Code Général des Collectivités territoriales).

Il convient d'élire ces membres.

Liste groupe majoritaire :

Titulaires : M. Lucchini, P. Monticelli, T. Montesinos, JC Amalric, AM Denat

Suppléants : G. Gallo, H. Garcia, V. Gaydon, A. Leroy, Z. Dir

Liste groupe minoritaire :

Titulaire : S. Soula

Suppléant : J. Garcia

Ont obtenu :

La liste du groupe majoritaire : 23 voix

La liste du groupe minoritaire : 5 voix

Sont élus :

Titulaires : M. Lucchini, P. Monticelli, T. Montesinos, JC Amalric, S. Soula

Suppléants : G. Gallo, H. Garcia, V. Gaydon, A. Leroy, J. Garcia

Ces conseillers municipaux ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-12 : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la loi N° 2016-1048 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Ainsi, les maires se sont vus transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. Un contrôle à posteriori sera opéré par les commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Les réunions de la commission sont publiques. Le maire, peut, sur sa demande ou sur l'invitation de la commission, présenter ses observations.

La commission de contrôle est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et de 2 conseillers municipaux appartenant à la seconde liste, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal du 22 mars 2026 il convient de nommer les membres de cette commission (ne peuvent siéger au sein de cette commission : ni le maire, ni les adjoints titulaires d'une délégation, ni les conseillers titulaires d'une délégation en matière d'inscriptions sur la liste électorale).

3 conseillers titulaires de la liste majoritaire : G. Gallo, P. Courneil, Z. Dir

3 conseillers suppléants de la liste majoritaire : AM Denat, C. Berni, V. Gaydon

2 conseillers titulaires de la liste minoritaire : J. Garcia, S. Soula

2 conseillers suppléants de la liste minoritaire : C. Dantigny, A. Caverzan

Ont été désignés les 5 conseillers suivants à l'unanimité.

Titulaires : G. Gallo, P. Courneil, Z. Dir, J. Garcia, S. Soula

Suppléants : AM Denat, C. Berni, V. Gaydon, C. Dantigny, A. Caverzan

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÖY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-13 : COMPOSITION DE LA COMMISSION CONTRÔLE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'en vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le conseil municipal doit proposer à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques une liste comportant 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants avec mention de leurs adresses. Puis, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La CCID a un rôle essentiellement consultatif : d'une part elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises et, d'autre part, elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations qu'elle juge utiles à la matière imposable dans la commune.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PROPOSE** pour faire partie de la CCID de Fenouillet :

Liste titulaires :

PEYRES Jean-Pierre
MONTINA Paulette
CLAUDEL Bernard
ZANINI Michelle
CULOS Jean-Claude
AVERSENQ Colette
DELMAS Thierry
LAFFONT Chantal

YESILBAS Mutlu
LAURENT Agnès
BOUYSSOUNOUSE Patrick
TALIA Nacera
LEROY Michel
JAUBERT Anne-Marie
BOUAFFIA Samir
BELLEPEAU Brinda

Liste suppléants :

ROQUES Philippe
MILHAS Nathalie
CLERC Maxime
MARCAT Catherine
TECHER Jean-Marc
DE SALEANDRO Nadine
TAILLEFER Gilbert
SCHALL Françoise

GAYDON Michel
LESCURE Colette
COSTAMAGNA Francis
POSTIC-FOURNES Christelle
MANUEL Thierry
CORTES Lydie
DE LA PURIFICATION Thierry
COLIN Christiane

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-14 : DÉSIGNATION DU REPRESENTANT DE L'AUAT

La commune est membre de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire urbaine. Cette association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour objet la réalisation et le suivi, sous forme partenariale, de programmes d'activités et d'études permettant l'observation, l'analyse, la prospective et l'évaluation des politiques publiques.

Elle a également pour objectif la coordination, les études de faisabilité et la gestion des projets de développement urbain, économique et social, l'aménagement du territoire et la programmation dans le domaine de l'habitat, du logement, des transports, des déplacements, du paysage...

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci doit désigner un représentant unique auprès de cette association. Deux candidats sont proposés : Patrick MONTICELLI et Charline DANTIGNY. Il est procédé au vote à main levée.

Patrick MONTICELLI a été élu avec 23 voix et a déclaré accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-14-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-15 : DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS A HAUTE GARONNE ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire les représentants de la commune au Syndicat Mixte Haute Garonne Environnement à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Deux listes sont proposées :

Liste 1 : Thierry MONTESINOS (délégué titulaire) et Geneviève ROQUES (déléguée suppléante)
Liste 2 : Alexandre CAVERZAN (délégué titulaire) et Charline DANTIGNY (déléguée suppléante)

Il est procédé au vote à main levée.

La liste 1 a été élue avec 23 voix.

Thierry MONTESINOS et Geneviève ROQUES ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-15-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-16 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SDEHG

Le Maire explique que le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne est un syndicat mixte composé de 585 communes et de Toulouse Métropole. Le SDEHG est administré par un Comité Syndical dont les membres sont issus de Toulouse Métropole et de 52 commissions territoriales réparties géographiquement sur le département.

Les communes membres sont représentées au sein du SDEHG par le biais des 52 commissions territoriales ayant pour vocation une fonction de relais local.

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, chaque conseil municipal doit élire, parmi ses membres, 2 délégués à la commission territoriale du SDEHG dont il relève. Les 52 commissions territoriales se réunissent ensuite en collèges électoraux pour élire, parmi les délégués issus des communes, leurs représentants au comité syndical.

Le Maire indique que la commune de FENOUILLET relève de la commission territoriale TOULOUSE NORD ET CENTRE.

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des 2 délégués de la commune à ladite commission territoriale, au scrutin secret et à la majorité absolue, ou à la majorité relative si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, conformément aux articles L5211-7, L5212-7 et L5212-8 du code général des collectivités territoriales.

Deux candidatures sont proposées :
Liste 1 : Henri GARCIA et Mathieu LUCCHINI
Liste 2 : Stéphanie SOULA et Jennifer GARCIA

Résultats :

- nombre de votants : 28
- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 28
- majorité absolue : 15

La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié pair immédiatement supérieur.

A obtenu :

Nom et prénom des candidats de la liste 1 : Henri GARCIA et Mathieu LUCCHINI
Nombre de suffrages obtenus : 23

- **délégué n° 1 : Henri GARCIA est élu à la majorité absolue**
- **délégué n° 2 : Mathieu LUCCHINI est élu à la majorité absolue**

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-17 : DÉSIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION CANAL DES DEUX MERS

Monsieur le Maire expose que, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 22 mars 2026, il convient d'élire le représentant de la commune au sein de l'association Canal des deux Mers.

Deux listes sont proposées :

Liste 1 : Anne-Marie DENAT (délégue titulaire) et Vincent GAYDON (délégue suppléant)
Liste 2 : Alexandre CAVERZAN (délégue titulaire) et Jennifer GARCIA (délégue suppléante)

Il est procédé au vote à main levée.

La liste 1 a été élue avec 23 voix.

Anne-Marie DENAT et Vincent GAYDON ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-18 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A EUROPOLIA

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité est actionnaire de la société EUROPOLIA, mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, la Commune de Fenouillet a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal en date du 22 mars 2026, il convient de désigner le représentant :

- A l'assemblée générale des actionnaires,
- A l'assemblée spéciale,

Deux candidats sont proposés : Patrick MONTICELLI et Charline DANTIGNY.

Il est procédé au vote à main levée.

Patrick MONTICELLI a été élu avec 23 voix.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-206-S3-18-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-19 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A ZEFIL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune est actionnaire de la SPL ZEFIL. Cette structure a pour objectif l'établissement et l'exploitation des infrastructures de communications électroniques ainsi que le développement et l'exploitation de services numériques pour le compte exclusif de ses collectivités actionnaires.

A la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal en date du 22 mars 2026, il convient de désigner le représentant de la commune au sein de l'assemblée spéciale.

Deux candidats sont proposés : Kaïs RECHATIN et Charline DANTIGNY. Il est procédé au vote à main levée.

Kaïs RECHATIN a été élu avec 23 voix.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-19-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

**OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-20 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2025-S8-19
RELATIVE A LA CESSION DE LA PARCELLE BA 23 A UN ADMINISTRE DE LA COMMUNE**

Par délibération n° 2025-S8-19 du 18/12/2025, le Conseil Municipal avait approuvé la cession de la parcelle BA 23 au bénéfice d'un administré de la Commune.

Or, par courrier en date du 05 mars 2026, le Préfet de la Haute-Garonne agissant dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité, a fait valoir que la délibération n'est pas conforme à la réglementation.

Monsieur le Préfet rappelle dans son courrier que « *Le conseil municipal doit se prononcer sur la cession au vu de l'avis des services de la direction de l'immobilier de l'Etat [...] et que la cession à une personne privée à un prix inférieur à sa valeur n'est (en l'espèce) pas justifié par des motifs d'intérêts général et des contreparties suffisantes* ».

Au regard des éléments cités ci-dessus et après examen attentif de ces observations, il est proposé au Conseil Municipal de procéder au retrait de la délibération n° 2025-S8-19 conformément à la demande du Préfet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** le retrait de la délibération n° 2025-S9-19

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

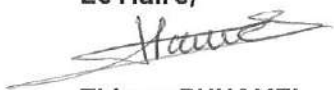
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÓY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-21 : COMPTE RENDU DES DECISIONS

En vertu de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a signé les marchés suivants :

INTITULE	LOTS / TRANCHES	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ANNUEL H.T.	DATE DE SIGNATURE
Travaux toitures divers bâtiments	Lot unique*	ECRIN	22 058.00 €	Janv. 2026
Reconduction Fournitures de denrées alimentaires	Lot N°1 Toutes viandes critère EGALIM	VIANDES OCCITANES	Mini 15 000.00 € Maxi 30 000.00 €	17/02/2026
	Lot N°2 Toutes volailles critère EGALIM	SDA	Mini 10 000.00 € Maxi 20 000.00 €	
	Lot N°3 Toutes viandes + charcuteries	CBS	Mini 20 000.00 € Maxi 30 000.00 €	
	Lot N°4 Toutes volailles	SDA	Mini 20 000.00 € Maxi 35 000.00 €	
	Lot N°6 Poissons frais	SOBOMAR	Mini 4 000.00 € Maxi 8 000.00 €	
	Lot N°7 Produits laitiers et ovoproduits	SYSCO	Mini 15 000.00 € Maxi 27 000.00 €	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

031-213101827-20260415-2026-S3-21-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

	Lot N°9 Yaourts fermiers	TRANSGOURMET	Mini 3 000.00 € Maxi 6 000.00 €	
	Lot N°11 Epicerie Bio	TRANSGOURMET	Mini 5 000.00 € Maxi 8 000.00 €	
	Lot N°12 Légumineuses	SYSCO	Mini 3 000.00 € Maxi 5 000.00 €	
	Lot N°13 Boissons	PRO A PRO	Mini 5 000.00 € Maxi 8 000.00 €	
	Lot N°14 Légumes frais - fruits frais	GARONNE FRUITS	Mini 10 000.00 € Maxi 30 000.00 €	
	Lot N°15 Légumes frais - fruits frais Bio	UNISVERT	Mini 10 000.00 € Maxi 30 000.00 €	
Avenant Transfert marché suite cession commerce Boulangerie MERIOT	Lot N°3 Boulangerie/ viennoiseries fraîches	LA FOURNEE DE FENOUILLET	Mini 8 500.00 € Maxi 18 000.00 €	25/02/2026
Reconduction Nettoyage et entretien des bâtiments communaux	Lot unique	AVESQ	134 659.55 €	28/02/2026
Reconduction Acquisition fournitures médiathèque	Lot N° 1 Documents audiovisuels et électroniques documentaires	COLACO	Mini 700.00 € Maxi 1 000.00 €	07/03/2026
	Lot N° 2 Documents audiovisuels et électroniques fiction	COLACO	Mini 1 500.00 € Maxi 3 500.00 €	
	Lot N° 3 Documents sonores	CVS	Mini 1 000.00 € Maxi 2 000.00 €	
	Lot N°7 Bande - Dessinée	TERRES DE LEGENDE	Mini 1 000.00 € Maxi 3 500.00 €	
Mission d'assistance pour le recouvrement de la TLPE 2026	Lot unique	CYPRIM	6 750.00 €	23/03/2026
Téléphone fixe VPN Accès internet Numéros SVA du 25/4/26 au 24/4/27	Lot unique	BOUYGUES	17 500.00 €	23/03/2026
Reconduction Acquisition fournitures médiathèque 2e consultation	Lot 1 Documentaires adultes	OMBRES BLANCHES	Mini 700.00 € Maxi 1 500.00 €	24/03/2026
	Lot N° 2 Romans adultes (hors policiers et science- fiction) et ouvrages en gros caractères	OMBRES BLANCHES	Mini 900.00 € Maxi 3 000.00 €	
	Lot N° 3 Romans policiers et science-fiction et ouvrages en gros caractères	LIBRAIRIE SERIE B	Mini 500.00 € Maxi 1 000.00 €	
	Lot N° 4 Livres documentaires, Ouvrages de fiction pour la jeunesse (Albums, romans, contes...)	OMBRES BLANCHES	Mini 3 200.00 € Maxi 4 700.00 €	

Le Conseil Municipal, prend acte de l'information qui lui est transmise.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-21-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-22 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal,

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- le rapport de présentation du compte financier unique pour l'année 2025 de la commune de Fenouillet,
- le compte financier unique 2025 de la commune de Fenouillet ;

Considérant :

- que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;

- que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- que la commune de Fenouillet a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025 ;
- les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;
- que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Madame Stéphanie CHARDY, adjointe au Maire ;
- le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 687 553,75 €	7 895 714,83 €	9 583 268,58 €
	Recettes réalisées	1 147 685,24 €	8 590 791,30 €	9 738 476,54 €
	Restes à réaliser	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 540 625,37 €	9 723 398,15 €	11 264 023,52 €
	Dépenses réalisées	934 499,58 €	8 066 437,60 €	9 000 937,18 €
	Restes à réaliser	76 660,95 €	0,00 €	76 660,95 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	213 185,66 €	524 353,70 €	737 539,36 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-146 928,38 €	1 827 683,32 €	1 680 754,94 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	66 257,28 €	2 352 037,02 €	2 418 294,30 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-36 660,95 €	0,00 €	-36 660,95 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	29 596,33 €	2 352 037,02 €	2 381 633,35 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

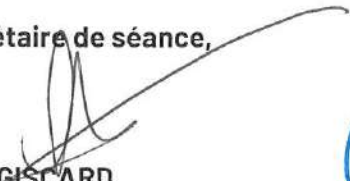
- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de Fenouillet
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Résultat du vote :

Pour : 22
Contre : 05
Abstention :
Ne prenant pas part au vote : 01

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-23 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE POUR LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil municipal,

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- le rapport de présentation du compte financier unique pour l'année 2025 du budget annexe pour la production d'énergie photovoltaïque,
- le compte financier unique 2025 du budget annexe pour la production d'énergie photovoltaïque ;

Considérant :

- que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;

- que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- que la commune de Fenouillet a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025 ;
- les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;
- que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Madame Stéphanie CHARDY, adjointe au Maire ;
- le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Recettes réalisées	0,00 €	4 749,62 €	4 749,62 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00 €	74 621,77 €	74 621,77 €
	Dépenses réalisées	0,00 €	90,40 €	90,40 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00 €	4 659,22 €	4 659,22 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00 €	71 621,77 €	71 621,77 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0,00 €	76 280,99 €	76 280,99 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0,00 €	76 280,99 €	76 280,99 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 du budget annexe pour la production d'énergie photovoltaïque
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote : 01

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-24 : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le compte financier unique 2025 de la commune fait ressortir un excédent de fonctionnement de :**2 352 037,02 €**

L'assemblée délibérante doit décider de l'affectation de ce résultat.

Les éléments à prendre en compte sont :

Un résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à : 66 257,28 €

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de : 76 660,95 €

Les restes à réaliser en recettes d'investissement d'un montant de : 40 000,00 €

Soit un excédent total de financement (excédent de clôture + solde des RAR) de : ...**29 596,33 €**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'affecter à la section d'investissement la somme de **500 000,00 €** et de reporter le solde d'excédent de fonctionnement soit la somme de **1 852 037,02 €** à la section de fonctionnement et le résultat d'investissement de **29 596,33 €** à la section d'investissement (résultat de clôture de 66 257,88€ avec les restes à réaliser de 76 660,95€ en dépenses et 40 000,00 € en recettes).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE d'affecter le résultat 2025 tel qu'il a été proposé.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,



Corinne GISCARD



Le Maire,



Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERDY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-25 : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - BUDGET ANNEXE POUR LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le compte administratif 2025 du budget annexe de la commune fait ressortir un excédent de fonctionnement de : **76 280,99 €**.

L'assemblée délibérante doit décider de l'affectation de ce résultat.

Les éléments à prendre en compte sont :

- Le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à : 0,00 €
- Il n'y a pas de restes à réaliser en 2025.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée délibérante de maintenir l'excédent de fonctionnement de **76 280,99 €** à la section de fonctionnement.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat 2025 tel qu'il a été proposé.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-26 : ETAT DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES SUR L'EXERCICE 2025

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, faisant obligation aux communes de plus de 2 000 habitants de présenter à l'assemblée municipale le bilan des cessions et acquisitions immobilières opérées sur le territoire de la Commune au cours de l'année,

Monsieur le Maire propose de constater l'état des cessions et acquisitions immobilières pour l'exercice 2025.

Références cadastrales	Localisation	Acquéreur / Cédant	Date signature de l'acte	Surface	CESSION ACQUISITION	
					Prix	
BB 73-75 BB80	22 rue des Usines 40 rue Seveso	DE RONCES ET D'ORTIES	13/05/2025	7 a 56 ca	48 000,00 €	
BN 110	Lacourtenours	SNCF RESEAU	17/10/2025	1 a 96 ca	4 116,00 €	
				Prix total	52 116,00 €	

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025 tel que présenté ci-dessus

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-27 : VOTE DES TAUX 2026

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025 :

TAXES	Taux 2026	Taux 2025 (rappel)
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	23,68	23,68
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	52,32	52,32
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	5,51	5,51

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de voter pour 2026 les taux suivants :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 23,68 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 52,32 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 5,51%

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre :

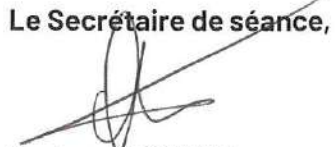
Abstention : 05

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LEROY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-28 : BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2026 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

		Section de fonctionnement	Section d'investissement			TOTAL DU BUDGET
			Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Total	
	Dépenses de l'exercice	9 736 504,04 €	76 660,95 €	2 028 715,45 €	2 105 376,40 €	11 841 880,44 €
+	Déficit antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
=	Dépenses totales	9 736 504,04 €	76 660,95 €	2 028 715,45 €	2 105 376,40 €	
	Recettes de l'exercice	7 884 467,02 €	40 000,00 €	1 999 119,12 €	2 039 119,12 €	11 841 880,44 €
+	Excédent antérieur reporté	1 852 037,02 €	0,00 €	66 257,28 €	66 257,28 €	
=	Recettes totales	9 736 504,04 €	40 000,00 €	2 065 376,40 €	2 105 376,40 €	

Après avoir examiné les documents budgétaires présentés en annexe, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- **D'adopter** le présent budget au niveau du Chapitre pour les sections de Fonctionnement, à l'exception de l'article 65748, et d'investissement, à l'exception des opérations individualisées

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-29 : BUDGET ANNEXE POUR LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Maire présente le budget annexe 2026 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement		Total
		Restes à réaliser	Nouveaux crédits	
	Dépenses de l'exercice	79 280,99 €	0,00 €	79 280,99 €
+	Déficit antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
=	Dépenses totales	79 280,99 €	0,00 €	79 280,99 €
	Recettes de l'exercice	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
+	Excédent antérieur reporté	76 280,99 €	0,00 €	76 280,99 €
+	Affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
=	Recettes totales	79 280,99 €	0,00 €	79 280,99 €

Après avoir examiné les documents budgétaires présentés en annexe, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- **D'adopter** le présent budget au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 05

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,



Corinne GISCARD



Le Maire,



Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Ç. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-30 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2026

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations par délibération distincte de celle du budget.

Quatre membres du Conseil municipal sortent de la salle pour ne pas prendre part au vote et une personne ayant procuration ne participe pas au vote.

En conséquence, Monsieur le Maire donne lecture de l'annexe du budget 2026, annexée à la présente délibération, qui liste par association, l'affectation des subventions.

Il la soumet au vote de l'Assemblée.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de voter l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations tel que défini à l'annexe qui lui est présentée.

Résultat du vote :

Pour : 23
Contre :
Abstention :
Ne prenant pas part au vote : 05

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 04

Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26

Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26

Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY

P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE

Z. DIR a donné procuration à C. BERNI

G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-31 : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS 2026

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est opportun d'encourager et de soutenir l'action associative en attribuant des subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- ☛ Club Canin : 2 000,00 € (organisation concours RING)
- ☛ Corps et Arts : 750,00 € (achat de matériel studio danse)
- ☛ Club Sanitas : 350,00 € (achat de matériel divers)
- ☛ UAF : 3500,00 € (organisation anniversaire 70 ans du club)
- ☛ Solidarité Fenouillet : 2 500,00 € (achat d'un véhicule utilitaire)
- ☛ Les Imposteurs : 250,00 € (achat rangement pour déplacement)

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de voter l'attribution des subventions exceptionnelles aux associations tel que défini ci-dessus.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

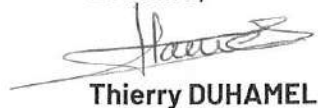
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à J.L. GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-32 : CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE ET LE CCAS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 251-7 ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L. 123-4 ;

Monsieur le Maire rappelle que les comités sociaux territoriaux sont chargés de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'organe délibérant que conformément à l'article L. 251-7 du Code général de la fonction publique, par délibérations concordantes des organes délibérants d'une collectivité territoriale et d'un ou plusieurs établissements publics rattachés à cette collectivité, un comité social territorial commun peut être mise en place, lorsque l'effectif global employé est au moins de cinquante agents.

Compte-tenu des liens étroits entre la Ville de Fenouillet et le Centre Communal d'Action Sociale, il est préférable de disposer d'une seule instance pour l'examen des questions intéressant les services et impactant les agents.

Il a été recensé, dans le respect des conditions prévues par les articles 4 et 31 du décret n° 2021- 571 du 10 mai 2021, les effectifs présents au 1^{er} janvier 2026 :

1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible en ligne sur internet www.telerecours.fr

031-213101827-20260415-2026-S3-32-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- Commune = 98 agents dont 78 femmes et 22 hommes
- CCAS = 2 agents dont 2 femmes

Compte-tenu de cet effectif global de 100 agents, dont 78 femmes (78,00 %) et 22 hommes (22,00%), le Maire propose la création d'un Comité Social Territorial commun compétent pour l'ensemble des agents de la collectivité et du CCAS.

Nombre de représentants du personnel au CST commun :

Considérant que selon l'effectif des agents relevant du comité social territorial, le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé dans les limites suivantes :

- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à cinquante et inférieur à deux cents : trois à cinq représentants,
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à deux cents et inférieur à mille : quatre à six représentants,
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à mille et inférieur à deux mille : cinq à huit représentants,
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à deux mille : sept à quinze représentants.

Ce nombre est fixé pour la durée du mandat du comité au moment de la création du comité et actualisé avant chaque élection.

Après consultation des organisations syndicales, il est proposé de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

Recueil de l'avis des représentants de la collectivité et de l'établissement public rattaché :

La présente délibération doit ou non prévoir le recueil par le comité social territorial commun de l'avis des représentants de la collectivité et du CCAS sur tout ou partie des questions sur lesquelles cette instance émet un avis.

Ainsi, il est proposé d'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la collectivité et du CCAS sur l'ensemble des questions sur lesquelles cette instance émet un avis.

Il sera donc maintenu un paritarisme numérique entre les deux collèges en fixant un nombre de représentants de la collectivité et de l'établissement égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

Considérant que la consultation des organisations syndicales siégeant au comité social et celles représentatives au sein de la collectivité est intervenue le 1^{er} avril 2026 soit 6 mois au moins avant la date du scrutin qui aura lieu le 10 décembre 2026,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE :

Article 1 : la création d'un comité social territorial commun compétent à l'égard des agents de la collectivité Fenouillet, du CCAS de Fenouillet.

Article 2 : de placer ce comité social commun auprès de la commune de Fenouillet.

Article 3 : de fixer à trois le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

Article 4 : de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

Ce nombre est ainsi fixé à trois pour les représentants titulaires de la collectivité et nombre égal de suppléants.

Article 5 : de recueillir l'avis du collège des représentants de la collectivité et de son établissement.

Article 6 : de transmettre la présente délibération à Madame la Présidente de Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, Q. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-33 : REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS

Monsieur le Maire informe :

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux sont calculés en application de l'indice brut terminal (indice brut 1027) de la fonction publique prévu par l'article L.2123-23 et L.2123-24 du CGCT.

Monsieur le Maire rappelle que les indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués sont encadrées par une réglementation qui s'appuie sur la population de la commune, la définition de l'enveloppe maximale, ainsi que le taux qui pourra être appliqué aux élus en fonction de leur qualité.

Ainsi pour une commune dont la population est comprise entre 3500 et 9999 habitants :

- l'indemnité maximale du Maire est de **58,30%** de l'indice 1027, soit : 2 396,44 € brut mensuel
- l'indemnité maximale d'un adjoint est de **23,32%** de l'indice 1027, soit : 958,57 € brut mensuel
- l'indemnité des conseillers délégués doit être comprise dans le montant de l'enveloppe budgétaire (maire + adjoints) qui s'élève à 10 065,00€ brut mensuel.

Le Conseil Municipal du 22 mars 2026 a fixé à 8 le nombre d'adjoints et Monsieur le Maire a désigné 8 conseillers délégués.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

- Maire : **42%** de l'indice 1027
- 1er adjoint : **21,5%** de l'indice 1027
- Adjoint : **15%** de l'indice 1027 pour les 7 adjoints suivants
- Conseillers délégués : **9,5%** de l'indice 1027

En conséquence l'enveloppe s'élève à 10 050,22 € brut mensuel.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** les propositions qui lui sont faites concernant le régime indemnitaire des élus locaux.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

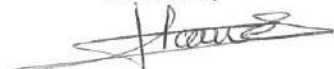
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÖY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-34 : TABLEAU DES EFFECTIFS

- **vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- **vu** la loi n° 84-53 du 26.01.84 modifiée par la loi n°94-1134 du 27/12/94 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- **vu** le budget communal,
- **vu** le tableau des effectifs,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'afin de prendre en compte les besoins de la commune en effectif et le déroulement des carrières des agents, il convient de créer les postes suivants :

- Un poste à temps complet de gardien brigadier
- Deux postes d'animateur à temps complet

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE CREER** les postes sus cités,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

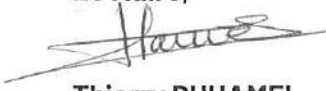
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,


Corinne GISCARD



Le Maire,


Thierry DUHAMEL

SEANCE du 15 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 24
Procurations : 04
Absents : 01

Convocation :

Date d'envoi : 02/04/26
Date de publication : 02/04/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 17/04/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 17/04/26

L'an deux mille vingt-six et le 15 avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, A. LERÔY, JL. GOUAZE, N. BRISBOUT, JC. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO, S. SOULA, J. GARCIA, C. DANTIGNY, A. CAVERZAN

Procurations :

M. LUCCHINI a donné procuration à S. CHARDY
P. MONTICELLI a donné procuration à JL GOUAZE
Z. DIR a donné procuration à C. BERNI
G. BROQUERE a donné procuration à C. DANTIGNY

Absent : T. BELLIDENT

Secrétaire de séance : C. GISCARD

OBJET DE LA DELIBERATION n° 2026-S3-35 : MISE EN PLACE D'UNE COMMANDE A CLE SUR DEUX COFFRETS D'ECLAIRAGE

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 07 octobre 2025 concernant la mise en place d'un interrupteur à clé pour la rue principale du secteur Piquepeyre, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante 11BV181 :

- Mise en place d'une commande à clé sur deux coffrets pour pouvoir forcer l'allumage de l'éclairage, sur le coffret PJ MALMENATS et le coffret PL CES PIQUEPEYRE.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

☐ TVA (récupérée par le SDEHG)	376€
☐ Part SDEHG	954€
☐ Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	1060€
Total	2 390€

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet présenté.
- **DECIDE** de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Ne prenant pas part au vote :

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme aux registres.

Le Secrétaire de séance,

Corinne GISCARD



Le Maire,

Thierry DUHAMEL

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	274 529,69	0,00	840,00	139 193,64	485 302,13	14 417,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	867,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	131 656,72	168 012,28	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 189,78	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	31 302,74	0,00	840,00	6 669,92	34 245,78	6 482,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	243 226,95	0,00	0,00	0,00	270 854,29	7 934,98	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		360 000,00	412 595,22	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	360 000,00	301 957,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		5 545,88	0,00	0,00	0,00		919 828,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		867,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		299 669,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		12 189,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 545,88	0,00	0,00	0,00		85 086,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		522 016,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		852 595,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		661 957,22
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		110 638,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		-87 121,41	2 341 982,66	0,00	917 350,27	1 371 916,91	956 577,70	1 059 035,15	0,00
011	Charges à caractère général	-121 782,68	821 007,35	0,00	25 058,52	618 285,89	620 944,14	461 072,07	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	845 516,59	0,00	892 068,75	738 640,46	299 953,67	597 933,38	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	138 169,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 902,00	535 118,60	0,00	0,00	661,50	0,02	29,70	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-5 240,73	0,00	0,00	0,00	14 270,40	35 679,87	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 170,97	0,00	223,00	58,66	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		-40 000,00	7 380 392,91	0,00	4 751,64	276 765,12	276 011,77	608 097,86	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	141 375,09	0,00	0,00	57,21	230,17	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-40 000,00	12 355,30	0,00	0,00	187 010,63	178 510,41	222 844,67	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	5 440 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 316 718,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	284 791,39	0,00	3 865,00	87 549,00	88 886,43	385 253,19	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	176 136,13	0,00	886,64	2 148,28	8 384,76	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	8,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	8 403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	489 933,03	648 661,26	4 925,09	68 086,92		7 771 347,58
011	Charges à caractère général	0,00	446 343,03	4 199,73	4 925,09	18 346,68		2 898 399,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	644 461,53	0,00	49 740,24		4 068 314,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		138 169,15
65	Autres charges de gestion courante	0,00	43 590,00	0,00	0,00	0,00		619 301,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		44 709,54
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 452,63
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	66 442,42	3 658,58	0,00	0,00		8 576 120,30
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		141 662,47
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	3 658,58	0,00	0,00		564 379,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 440 605,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 316 718,90
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		850 345,01
75	Autres produits de gestion courante	0,00	143,45	0,00	0,00	0,00		187 699,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8,10
77	Produits spécifiques	0,00	66 298,97	0,00	0,00	0,00		74 701,97
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 687 553,75	1 081 427,96	76 660,95	529 464,84
RECETTES	1 687 553,75	1 147 685,24	40 000,00	499 868,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 723 398,15	8 066 437,60	0,00	1 656 960,55
RECETTES	9 723 398,15	10 418 474,62	0,00	-695 076,47

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE/ N°SIRET : 21310182700045				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	74 621,77	90,40	0,00	74 531,37
RECETTES	74 621,77	76 371,39	0,00	-1 749,62

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 687 553,75	1 081 427,96	76 660,95	529 464,84
RECETTES	1 687 553,75	1 147 685,24	40 000,00	499 868,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 798 019,92	8 066 528,00	0,00	1 731 491,92
RECETTES	9 798 019,92	10 494 846,01	0,00	-696 826,09

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 687 553,75	1 081 427,96	76 660,95	529 464,84
RECETTES	1 687 553,75	1 147 685,24	40 000,00	499 868,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 798 019,92	8 066 528,00	0,00	1 731 491,92
RECETTES	9 798 019,92	10 494 846,01	0,00	-696 826,09
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 485 573,67	9 147 955,96	76 660,95	2 260 956,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 485 573,67	11 642 531,25	40 000,00	-196 957,58

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 500 000,00									
02211-00020632802	Banque CREDIT MUTUEL	13/04/2018	01/06/2018	31/05/2019	2 000 000,00	F		1,150	1,151		A	X Echéance constante		A-1
2013/2012-020	Banque CAISSE D'EPARGNE	01/07/2012	01/07/2012	01/01/2013	1 000 000,00	F		4,950	4,953		A	C		A-1
2016-01	Banque BANQUE POSTALE	09/12/2014	31/12/2014	01/01/2016	500 000,00	F		2,230	2,231		A	X Echéance constante	O	A-1
MON542679EUR/0544634/001	Banque BANQUE POSTALE	27/09/2022	10/10/2022	01/02/2023	1 000 000,00	F		2,480	2,504		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					80 000,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					80 000,00									
BAILCONSTRUCTION2025	SA HLM CITE DES JARDINS	05/05/2025		14/01/2026	80 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					4 580 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 227 926,32					299 669,00	49 950,27	0,00	21 553,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 227 926,32					299 669,00	49 950,27	0,00	21 553,88
02211-00020632802		0,00	A-1	1 109 247,68	7,42	F		1,151	131 656,72	14 270,40	0,00	7 514,01
2013/2012-020		0,00	A-1	133 333,29	1,08	F		4,953	66 666,67	9 900,00	0,00	6 600,00
2016-01		0,00	A-1	185 345,39	4,08	F		2,231	34 678,93	4 906,54	0,00	4 133,20
MON542679EUR/0544634/001		0,00	A-1	799 999,96	11,92	F		2,504	66 666,68	20 873,33	0,00	3 306,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		80 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		80 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
BAILCONSTRUCTION2025		0,00	A-1	80 000,00	39,08	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 307 926,32					299 669,00	49 950,27	0,00	21 553,88

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 307 926,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		13-12-2011
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais d'étude urbanisme	10	13/12/2011
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	13/12/2011
L	2041 Réalisation d'équipements	15	13/12/2011
L	205 Logiciels applicatifs, progiciels	5	13/12/2011
L	205 Logiciels bureautiques	2	13/12/2011
L	212 Plantation d'arbres et arbustes et aménagements de terrains	15	13/12/2011
L	2182 Camion, tracteur, remorque, voitures, ...	8	13/12/2011
L	2183 Imprimantes, ordinateurs, claviers, serveurs, écrans, ...	7	13/12/2011
L	2183 Machine à calculer, télécopieur, photocopieur....	8	13/12/2011
L	2184 Bureau, chaises, armoires, caissons livres/DVD/CD, ...	15	13/12/2011
L	2188 Agencements et aménagement de bâtiment, instal élec,...	20	13/12/2011
L	2188 Appareils de chauffage	15	13/12/2011
L	2188 Autres matériels classiques	8	13/12/2011
L	2188 Coffre fort, ascenseurs...	20	13/12/2011
L	2188 Equipement d'atelier, de garage, de cuisine...	15	13/12/2011
L	2188 Equipements de cuisine, lingerie, buanderie,...	12	13/12/2011
L	2188 Equipements sportifs et jeux d'enfants, bancs...	15	13/12/2011
L	2188 Four micro-ondes, réfrigérateur, téléviseurs, Hi Fi, ...	5	13/12/2011
L	2188 Mobilier urbain : corbeilles à papiers de ville, colonne, ...	5	13/12/2011
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	07/04/2015
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	12/11/2015

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		9 207,85	0,00	0,00	9 207,85
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		9 207,85	0,00	0,00	9 207,85
risque irrécouvrabilité	08/04/2021	9 207,85	0,00	0,00	9 207,85
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		9 207,85	0,00	0,00	9 207,85
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		9 207,85	0,00	0,00	9 207,85

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 070 969,59	779 347,77	59 828,43
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 070 969,59	779 347,77											22 416,76	37 411,67
HLM LES CHALETS	2017	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 1120152 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	253 978,43	210 666,16	21,58	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	-	Livret A	3 601,18	7 586,94
HLM LES CHALETS	2017	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 1120117 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	233 836,60	193 959,21	21,58	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	-	Livret A	3 315,59	6 985,25
HLM LES CHALETS	2017	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 120452 (30% garantie)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	35 340,00	28 060,42	21,25	T	V	Livret A	2,100	V	Livret A	2,100	-	Livret A	597,72	998,05
LA CITE JARDINS	1995	X Echéance progressive	Construction HLM Quotité garantie 10 %	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	17 287,71	1 849,52	1,42	A	V	Livret A	4,800	V	Livret A	3,050	-	Livret A	83,26	880,46

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE-SA LANGUEDOCIENNE 05.61.36.26.20	2018	X Durée ajustable	Construction HLM Réaménagement EG 917851 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	237 427,48	152 654,45	11,50	A	V	Livret A	1,550	V	Livret A	3,800	-	Livret A	6 262,68	9 396,83
PATRIMOINE-SA LANGUEDOCIENNE 05.61.36.26.20	2018	X Durée ajustable	Construction HLM Réaménagement EG 917849 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	293 099,37	192 158,01	11,50	A	V	Livret A	1,950	V	Livret A	4,200	-	Livret A	8 556,33	11 564,14
TOTAL GENERAL					1 070 969,59	779 347,77											22 416,76	37 411,67

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	349 619,27
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	349 619,27
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 576 120,30
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,08

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.
- (2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
- (3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	1,00	17,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	1,00	22,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6,00	1,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 1ere cl écoles mat.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Aux. puériculture cl. Normale	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Aux. puériculture cl. Supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
cadre de santé medicosociale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
031 212101927 20260415 2026 S2 22 DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	1,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	3,00	19,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint d'animation	C	6,00	2,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation ppal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation principalde 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
animateur principal 2eme classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Gardien-Brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		78,00	6,00	84,00	72,00	0,00	72,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A article 3-1	CDD
adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A article 3-1	CDD
rédacteur	B	ADM	389	0,00	A article 3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
 Date de télétransmission : 17/04/2026
 Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-146 928,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	80 603,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-66 324,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	360 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-66 324,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	293 675,34

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	350 276,59	299 813,74	76 660,95	376 474,69
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	642 974,02	544 931,24	40 000,00	584 931,24
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	292 697,43	245 117,50	-36 660,95	208 456,55
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-146 928,38			-146 928,38
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	360 000,00	360 000,00		360 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	213 071,62			213 071,62
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				421 528,17

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		350 276,59	I 299 813,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		299 669,00	299 669,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	299 669,00	299 669,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 607,59	144,74
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	50 090,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	517,59	144,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		642 974,02	III 544 931,24
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	301 957,22
10222	FCTVA	200 000,00	301 957,22
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		442 974,02	242 974,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	3 316,50
28031	Frais d'études	18 008,89	14 692,40
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 299,00	2 299,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90,87	90,87
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	745,00	745,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,01	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,01	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	56 144,17	56 144,17
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	2 338,29	2 338,29

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
28181	Installations générales, aménagt divers	2 404,44	2 404,44
281828	Autres matériels de transport	32 907,74	32 907,76
281831	Matériel informatique scolaire	608,77	608,77
281838	Autre matériel informatique	23 844,57	23 844,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 374,48	2 374,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 210,39	19 210,36
28188	Autres immo. corporelles	81 997,39	81 997,39
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	0,00	619 292,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 189,78	0,00	0,00	0,00	12 189,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	24 756,05	0,00	0,00	0,00	24 756,05
A125	Constructions	3 326,48	0,00	0,00	0,00	3 326,48
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	57 004,05	0,00	0,00	0,00	57 004,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	522 016,22	0,00	0,00	0,00	522 016,22
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		619 292,58	0,00	0,00	0,00	619 292,58

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	14 417,24	0,00	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	0,00	620 159,58

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	274 529,69	0,00	0,00	0,00	274 529,69
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	840,00	0,00	0,00	0,00	840,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 536,92	0,00	0,00	0,00	7 536,92
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	317 289,85	0,00	0,00	0,00	317 289,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 417,24	0,00	0,00	0,00	14 417,24
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	5 545,88	0,00	0,00	0,00	5 545,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 159,58	0,00	0,00	0,00	620 159,58

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

ARRETE ET SIGNATURES

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL

CFU

2025

15/04/2026 08:23 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire Thierry DUHAMEL,
A Fenouillet, le 15/04/2026
Le Maire Thierry DUHAMEL

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Fenouillet, le 15/04/2026

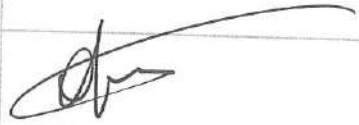
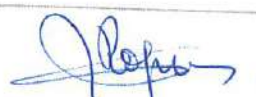
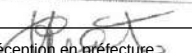
Votes

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 27
4 procurations
Pour : 22
Contre : 5
Abstention : -

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/04/2026

Signataire

Signataire	
01 - Thierry DUHAMEL	a quitté la séance
02 - Mathieu LUCCHINI	procurator à Stéphanie CHARDY
03 - Stéphanie CHARDY	
04 - Patrick MONTICELLI	procurator à Jean-Louis GOUAZE
05 - Corinne GISCARD	
06 - Jean Louis GOUAZE	
07 - Sylvie FOURTEAU	
08 - Dimitri DAKOS	
09 - Chantal BERNI	
10 - Germain GALLO	
11 - Nelly BRISBOUT	
12 - Geneviève ROQUES	
13 - Anne-Marie DENAT	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

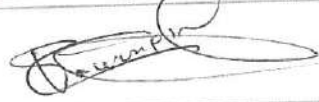
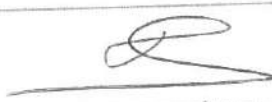
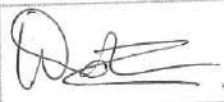
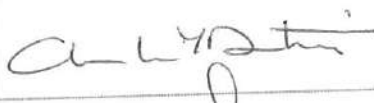
ARRETE ET SIGNATURES

CFU

2025

15/04/2026 08:23 Page 2 / 3

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL

Signataire	
14 - Jean-Claude AMALRIC	
15 - Thierry MONTESINOS	
16 - Patricia COURNEIL	
17 - Aline LEROY	
18 - Henri GARCIA	
19 - Christophe MELQUIOND	
20 - Zouhra DIR <i>procurator à l'hantal BERNI</i>	
21 - Véronique MARTIN	
22 - Vincent GAYDON	
23 - Kaïs RECHATIN	
24 - Gilles BROQUERE <i>procurator à l'hantline DANTIGNY</i>	
25 - Thierry BELLIDENT	
26 - Stéphanie SOULA	
27 - Jennifer GARCIA	
28 - Charline DANTIGNY	
29 - Alexandre CAVERZAN	

ARRETE ET SIGNATURES

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL

CFU

2025

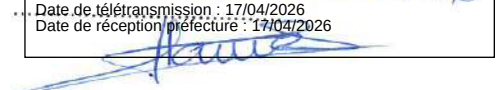
15/04/2026 08:23

Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le Maire Thierry DUHAMEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/26, et de la publication le 17/04/26



Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FENOUILLET -

Numéro SIRET : 21310182700011

POSTE COMPTABLE : 031032 SGC TOULOUSE COURONNE EST

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur 5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur 8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur 9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 12
D	Bilan synthétique	Comptable 13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable 14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur 16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 17
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur 20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur 22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable 23
B2	Recettes d'investissement	Comptable 26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 28
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable 62
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable 67
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 70
B	Compte de résultat	Comptable 74
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 76
D	Balance des comptes	Comptable 77
IV. États annexés		

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	102

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 643

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 997,91

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 377,17
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 519,78
3	Dépenses d'équipement brut / population	109,75
4	Encours de dette / population (2)(3)	447,92
5	DGF / population	13,59
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,35 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,11 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	9,38 %
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	5,89 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	29,47 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	3,14

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 687 553,75	7 895 714,83	9 583 268,58
	Recettes réalisées (1)	B	1 147 685,24	8 590 791,30	9 738 476,54
	Restes à réaliser	C	40 000,00	0,00	40 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 540 625,37	9 723 398,15	11 264 023,52
	Dépenses réalisées (1)	E	934 499,58	8 066 437,60	9 000 937,18
	Restes à réaliser	F	76 660,95	0,00	76 660,95
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	213 185,66	524 353,70	737 539,36
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-146 928,38	1 827 683,32	1 680 754,94
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	66 257,28	2 352 037,02	2 418 294,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-36 660,95	0,00	-36 660,95
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	29 596,33	2 352 037,02	2 381 633,35

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-146 928,38		213 185,66		66 257,28
Fonctionnement	2 187 683,32	360 000,00	524 353,70		2 352 037,02
TOTAL I	2 040 754,94	360 000,00	737 539,36		2 418 294,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
73804-PHOTOVOLTAIQUE - FENOUILLET -					
Investissement					
Fonctionnement	71 621,77		4 659,22		76 280,99
Sous-Total	71 621,77		4 659,22		76 280,99
TOTAL III	71 621,77		4 659,22		76 280,99
TOTAL I + II + III	2 112 376,71	360 000,00	742 198,58		2 494 575,29



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
CBE		SFP	24 569,25
SYNDICAT HERSAIN BOCAGE		SFP	135 460,00
SDEHG		SFP	115 797,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	01/01/2013		21310182700045	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 76 660,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 045,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2601	Opération d'équipement n° 2601	9 750,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	2 045,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 200,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	28 620,84
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 40 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	23 486,48
Subventions d'investissement versées	4,60	Neutralisations et régularisations	-471,81
Autres immobilisations incorporelles	74,28	Réserves	40 539,52
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 827,68
Terrains	7 555,16	Résultat de l'exercice	524,35
Constructions	47 093,79	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	4 402,37	TOTAL FONDS PROPRES (I)	65 906,22
Réseaux divers	190,47	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	111,69	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 386,44	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	475,74	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 249,48
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	4 481,56	Dettes financières et autres emprunts	80,25
Immobilisations financières (nettes)	20,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 329,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	65 796,11	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329,81
Stocks		Autres dettes non financières	77,95
Créances	324,32	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	407,76
Trésorerie	2 569,46	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 893,78	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2 737,50
Comptes de régularisation (III)	20,17	Comptes de régularisation (III)	28,66
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	37,67
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	68 710,06	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	68 710,06

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	82,68	83,74
Participations	643,54	598,18
Compensations, autres attributions et autres participations	124,12	216,14
Dons et legs		
Impôts et taxes	6 619,15	6 243,73
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	564,38	710,09
Produits des cessions d'actifs	52,12	878,13
Autres produits de gestion	210,29	309,40
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	14,53	13,63
Reprises du financement rattaché à un actif	0,14	0,02
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		57,97
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	8 310,95	9 111,03
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	2 814,10	3 693,70
Charges de personnel	3 814,72	3 841,48
Indemnités des élus (et membres du CESR)	127,08	126,81
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	3,91	68,05
Impôts et taxes	196,23	168,93
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	242,97	196,33
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	52,12	733,49
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		202,61
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	7 251,13	9 031,39

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	260,53	272,45
Autres charges	230,23	244,89
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	490,76	517,34
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	569,06	-437,70
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,01	0,01
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	44,71	51,94
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-44,70	-51,93
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	524,35	-489,64



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		23,68	11,80	3 018 963,00
TFPNB		52,32	11,79	23 335,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		5,51	11,76	8 557,00
TOTAL			3 050 855,00	14,57

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 6.00%
- Investissement : 6.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 864,00	12 189,78	26,01	2 045,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	298 817,50	85 086,58	28,47	11 200,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	505 611,23	331 001,77	65,47	28 620,84
	Total des opérations d'équipement (2)	306 417,42	191 014,45	62,34	9 750,00
Total des dépenses d'équipement		1 157 710,15	619 292,58	53,49	51 615,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 090,00	0,00	0,00	25 045,00
13	Subventions d'investissement	0,00	867,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	299 669,00	299 669,00	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		349 759,00	300 536,00	85,93	25 045,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 507 469,15	919 828,58	61,02	76 660,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 989,49	14 671,00	91,75	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	17 166,73	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		33 156,22	14 671,00	44,25	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 540 625,37	934 499,58	60,66	76 660,95
001 Solde d'exécution négatif reporté		146 928,38			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 687 553,75	934 499,58		76 660,95

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	274 950,00	110 638,00	40,24	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	80 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	392 463,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	560 000,00	661 957,22	118,21	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 227 413,00	852 595,22	69,46	40 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	200 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	242 974,02	295 090,02	121,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	17 166,73	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		460 140,75	295 090,02	64,13	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 687 553,75	1 147 685,24	68,01	40 000,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 687 553,75	1 147 685,24		40 000,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	3 791 246,34	2 745 581,42	152 818,40	2 898 399,82	76,45	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 585 000,00	4 068 314,62	0,00	4 068 314,62	88,73	0,00
014	Atténuations de produits	168 500,00	138 169,15	0,00	138 169,15	82,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	682 445,00	578 805,82	40 496,00	619 301,82	90,75	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 227 191,34	7 530 871,01	193 314,40	7 724 185,41	83,71	0,00
66	Charges financières	44 709,54	23 155,66	21 553,88	44 709,54	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	6 523,25	2 452,63	0,00	2 452,63	37,60	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 280 424,13	7 556 479,30	214 868,28	7 771 347,58	83,74	0,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	242 974,02	295 090,02	0,00	295 090,02	121,45	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		442 974,02	295 090,02	0,00	295 090,02	66,62	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 723 398,15	7 851 569,32	214 868,28	8 066 437,60	82,96	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 723 398,15	7 851 569,32	214 868,28	8 066 437,60		0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	78 820,34	141 662,47	0,00	141 662,47	179,73	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	513 710,00	564 379,59	0,00	564 379,59	109,86	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 393 490,00	5 440 605,00	0,00	5 440 605,00	100,87	0,00
731	Fiscalité locale	1 252 940,00	1 316 718,90	0,00	1 316 718,90	105,09	0,00
74	Dotations et participations	540 565,00	850 345,01	0,00	850 345,01	157,31	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 200,00	187 699,26	0,00	187 699,26	187,32	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 879 725,34	8 501 410,23	0,00	8 501 410,23	107,89	0,00
76	Produits financiers	0,00	8,10	0,00	8,10	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	74 701,97	0,00	74 701,97	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		7 879 725,34	8 576 120,30	0,00	8 576 120,30	108,84	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	15 989,49	14 671,00	0,00	14 671,00	91,75	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		15 989,49	14 671,00	0,00	14 671,00	91,75	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		7 895 714,83	8 590 791,30	0,00	8 590 791,30	108,80	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 827 683,32					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 723 398,15	8 590 791,30	0,00	8 590 791,30		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2031	Frais d'études		12 012,00		12 012,00	
2051	Concessions et droits similaires		177,78		177,78	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 864,00	12 189,78		12 189,78	34 674,22
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2128	Autres agencements et aménagements		24 757,05	1,00	24 756,05	
21312	Bâtiments scolaires		3 326,48		3 326,48	
21831	Matériel informatique scolaire		3 357,60		3 357,60	
21838	Autre matériel informatique		21 349,28		21 349,28	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		1 381,20		1 381,20	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 829,76		1 829,76	
2188	Autres		29 086,21		29 086,21	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	298 817,50	85 087,58	1,00	85 086,58	213 730,92
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		331 001,77		331 001,77	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	505 611,23	331 001,77		331 001,77	174 609,46
23130902	Constructions		191 014,45		191 014,45	
total opération n° 0902	Opération d'équipement n° 0902	280 000,00	191 014,45		191 014,45	88 985,55
total opération n° 1302	Opération d'équipement n° 1302	26 285,00				26 285,00
total opération n° 2101	Opération d'équipement n° 2101	132,42				132,42
Total des dépenses d'équipement		1 157 710,15	619 293,58	1,00	619 292,58	538 417,57
10226	Taxe d'aménagement		25 045,00	25 045,00		
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	50 090,00	25 045,00	25 045,00		50 090,00
1313	Départements		867,00		867,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement		867,00		867,00	-867,00
1641	Emprunts en euros		299 669,00		299 669,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	299 669,00	299 669,00		299 669,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		349 759,00	325 581,00	25 045,00	300 536,00	49 223,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 507 469,15	944 874,58	25 046,00	919 828,58	587 640,57
13913	Départements		144,74		144,74	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		780,00		780,00	
28128	Autres agencements et aménagements		6 029,52		6 029,52	
281318	Autres bâtiments publics		140,97		140,97	
281321	Immeubles de rapport		5 332,96		5 332,96	
28152	Installations de voirie		203,76		203,76	
281534	Réseaux d'électrification		47,33		47,33	
281538	Autres réseaux		451,52		451,52	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 540,20		1 540,20	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	15 989,49	14 671,00		14 671,00	1 318,49
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	17 166,73				17 166,73
Total des dépenses d'ordre en investissement		33 156,22	14 671,00		14 671,00	18 485,22
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 540 625,37	959 545,58	25 046,00	934 499,58	606 125,79

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		146 928,38				
Total des dépenses de la section d'investissement		1 687 553,75	959 545,58	25 046,00	934 499,58	753 054,17



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
13251	GFP de rattachement		110 638,00		110 638,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	274 950,00	110 638,00		110 638,00	164 312,00
16878	Autres organismes et particuliers		80 000,00		80 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		80 000,00		80 000,00	-80 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	392 463,00				392 463,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		301 957,22		301 957,22	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		360 000,00		360 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	560 000,00	661 957,22		661 957,22	-101 957,22
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-52 116,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		1 175 297,00	852 595,22		852 595,22	322 701,78
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00				
2111	Terrains nus		52 116,00		52 116,00	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		3 316,50		3 316,50	
28031	Frais d'études		14 692,40		14 692,40	
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		2 299,00		2 299,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		90,87		90,87	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		745,00		745,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		56 144,17		56 144,17	
281752	Installations de voirie		2 338,29		2 338,29	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		2 404,44		2 404,44	
281828	Autres matériels de transport		32 907,76		32 907,76	
281831	Matériel informatique scolaire		608,77		608,77	
281838	Autre matériel informatique		23 844,59		23 844,59	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		2 374,48		2 374,48	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		19 210,36		19 210,36	
28188	Autres		81 997,39		81 997,39	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	295 090,02	295 090,02		295 090,02	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	17 166,73				17 166,73
Total des recettes d'ordre en investissement		512 256,75	295 090,02		295 090,02	217 166,73
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 687 553,75	1 147 685,24		1 147 685,24	539 868,51
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		1 687 553,75	1 147 685,24		1 147 685,24	539 868,51

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0902(1)
LIBELLE : Création Structure jeunesse Ramier

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		280 000,00	A 191 014,45	68,22	0,00	B 1 390 513,35
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	70,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 029,60
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	3 345,91
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	5 683,69
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	280 000,00	191 014,45	68,22	0,00	1 381 413,75
2313	Constructions	280 000,00	191 014,45		0,00	1 381 413,75

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		110 000,00	c 0,00	0,00	0,00	D 65 654,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	110 000,00	0,00	0,00	0,00	65 654,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	45 958,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	110 000,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	19 696,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -191 014,45	D - B -1 324 859,35

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001(1)
LIBELLE : Parcs Municipaux (Les Combes)

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 557 946,43
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	70,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	550,79
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	550,79
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	557 325,64
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	4 770,84
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	541 950,20
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	10 604,60

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 42 604,60
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	12 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		0,00	20 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	10 604,60
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	10 604,60

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -515 341,83

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104(1)
LIBELLE : Réaménagement Locaux Mairie

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 12 367,58
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 367,58
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	12 367,58
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 12 367,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106(1)
LIBELLE : Espace Jeune

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 54 371,18
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	17 605,12
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	17 605,12
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	36 766,06
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	36 766,06

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-54 371,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108(1)
LIBELLE : Aménagement Centre Ville

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 63 456,18
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	42 861,06
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	41 666,48
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	1 194,58
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 595,12
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	20 595,12

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-63 456,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1081(1)
LIBELLE : Traitement Espaces Publics

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 460 496,86
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 117,93
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	9 675,88
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	1 442,05
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	490 506,55
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	490 506,55
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	958 872,38
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	302 282,99
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	29 798,34
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	616 942,30
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	9 848,75

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 86 429,08
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	76 580,33
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	76 580,33
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 848,75
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	9 848,75

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -1 374 067,78

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1082(1)
LIBELLE : AGRANDISSEMENT ECOLE MATERNELLE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 436 559,49
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	17 222,76
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	12 289,02
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	4 933,74
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	419 336,73
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	419 336,73

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 205 879,86
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	205 879,86
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	205 879,86
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -230 679,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1084(1)
LIBELLE : GYMNASE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 2 895 294,08
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 246,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	7 176,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	70,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 632,09
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	3 001,78
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	2 015,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	20 614,97
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 862 415,99
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	2 841 838,10
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	20 577,89

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 1 765 697,96
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	765 697,96
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	4 568,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	758 187,71
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	2 942,25
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	1 000 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -1 129 596,12

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109(1)
LIBELLE : Réaménagement locaux Espace

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 378 199,87
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 469,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	6 891,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	8 578,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	362 730,87
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	361 745,37
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	985,50

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 119 681,35
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	119 681,35
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	119 681,35
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -258 518,52

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110(1)
LIBELLE : Extension gendarmerie

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	322 318,82
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 101,66
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	4 305,60
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	2 796,06
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 356,09
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	7 869,69
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	6 486,40
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	300 861,07
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	300 478,77
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	382,30

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 129 963,97
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	84 755,03
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	84 755,03
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	45 208,94
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00		0,00	45 208,94
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -192 354,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1301(1)
LIBELLE : Relocalisation local Police Municipale

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	134 980,37
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	134 980,37

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -134 980,37

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1302(1)
LIBELLE : Groupe scolaire ZAC

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		26 285,00	A 0,00	0,00	0,00	B 6 425 039,62
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	26 285,00	0,00	0,00	0,00	278 800,54
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	18 492,00
21312	Bâtiments scolaires	26 285,00	0,00		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	62 146,88
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	34 101,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	119 888,12
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	44 171,89
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 146 239,08
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	14 724,60
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	5 914 173,19
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	1 996,02
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	146 348,40
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	68 996,87

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 950 463,97
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	860 475,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	80 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	500 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	280 475,54
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00	0,00		0,00	20 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	69 988,43
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	991,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	68 996,87

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -5 474 575,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1304(1)
LIBELLE : Réhabilitation Cuisine Centrale

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 530 785,49
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 333,13
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	6 333,13
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524 452,36
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	1 518 864,75
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	5 587,61

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 277 518,28
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	215 183,11
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	215 183,11
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	62 335,17
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	56 747,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	5 587,61

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 253 267,21

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1701(1)
LIBELLE : Serre Municipale

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 724 981,99
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 264,48
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	8 404,08
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	7 860,40
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	708 717,51
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	676 198,35
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	32 519,16

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 101 666,25
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	98 318,25
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	98 318,25
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 348,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	3 348,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-623 315,74

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1702(1)
LIBELLE : Déplacement du stade / Terrain synthétique

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 725 367,38
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	725 367,38
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	725 367,38

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 117 338,75
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	117 338,75
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	117 338,75
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -608 028,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2101(1)
LIBELLE : Vestiaires Terrain Synthétique

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		132,42	A 0,00	0,00	0,00	B 1 330 987,23
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	132,42	0,00	0,00	0,00	1 330 987,23
2313	Constructions	132,42	0,00		0,00	1 330 987,23

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 330 987,23

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2601(1)
LIBELLE : Réhabilitation Hotel de Ville

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	9 750,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		9 750,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		667 593,94		667 593,94	
60611	Eau et assainissement		45 805,05		45 805,05	
60612	Énergie - Électricité		518 946,45	91 432,55	427 513,90	
60622	Carburants		12 584,58		12 584,58	
60623	Alimentation		277 766,26	6 731,52	271 034,74	
60628	Autres fournitures non stockées		1 805,13		1 805,13	
60631	Fournitures d'entretien		25 693,86		25 693,86	
60632	Fournitures de petit équipement		3 687,46		3 687,46	
60636	Habillement et Vêtements de travail		10 376,45		10 376,45	
6064	Fournitures administratives		7 383,90	248,82	7 135,08	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		15 403,07		15 403,07	
60668	Autres produits pharmaceutiques		2 069,08	65,32	2 003,76	
6067	Fournitures scolaires		30 139,34	8 610,12	21 529,22	
6068	Autres matières et fournitures.		39 672,44	1 920,91	37 751,53	
611	Contrats de prestations de services		13 930,53	664,43	13 266,10	
61351	Matériel roulant		12 697,43		12 697,43	
61358	Autres		23 366,73	3 768,94	19 597,79	
61521	Terrains		403 511,80	60 283,54	343 228,26	
615221	Bâtiments publics		79 627,30	9 856,24	69 771,06	
615231	Voiries		1 692,60		1 692,60	
615232	Réseaux		3 526,19	2 317,18	1 209,01	
61551	Matériel roulant		12 973,47		12 973,47	
61558	Autres biens mobiliers		17 886,91	4 452,00	13 434,91	
6156	Maintenance		259 100,24	23 760,91	235 339,33	
6161	Multirisques		39 069,88		39 069,88	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6168	Autres		1 143,13		1 143,13	
6182	Documentation générale et technique		3 548,99		3 548,99	
6184	Versements à des organismes de formation		10 623,20	5 963,20	4 660,00	
6188	Autres frais divers		27 290,82	641,47	26 649,35	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		1 200,00		1 200,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		27 174,24	1 530,00	25 644,24	
6227	Frais d'actes et de contentieux		1 440,00		1 440,00	
6231	Annonces et insertions		3 564,00	281,22	3 282,78	
6232	Fêtes et cérémonies		162 816,27	34 690,65	128 125,62	
6236	Catalogues et imprimés		23 296,40	2 291,10	21 005,30	
6238	Divers		1 644,00		1 644,00	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		14 502,45	1 914,71	12 587,74	
6251	Voyages, déplacements et missions		674,50		674,50	
6261	Frais d'affranchissement		8 473,50	3 260,01	5 213,49	
6262	Frais de télécommunications		34 769,02	2 568,77	32 200,25	
627	Services bancaires et assimilés.		1 385,45		1 385,45	
6281	Concours divers (cotisations...)		4 547,98		4 547,98	
6282	Frais de gardiennage		2 431,51	2 431,51		
6283	Frais de nettoyage des locaux		158 812,43	10 337,19	148 475,24	
62876	Au GFP de rattachement		27 094,58		27 094,58	
6288	Autres		323 273,08	271 895,06	51 378,02	
63512	Taxes foncières		50 869,00		50 869,00	
63513	Autres impôts locaux		30 907,00		30 907,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		19,30		19,30	
6358	Autres droits		25 045,00	25 045,00		
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés		2 506,25		2 506,25	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général	3 791 246,34	3 475 362,19	576 962,37	2 898 399,82	892 846,52
6331	Versement mobilité		44 304,61		44 304,61	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		11 076,38		11 076,38	
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue		60,48		60,48	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		49 842,25		49 842,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		6 645,70		6 645,70	
64111	Rémunération principale		1 761 739,99		1 761 739,99	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		18 252,84		18 252,84	
64113	NBI		11 960,54		11 960,54	
64118	Autres indemnités.		455 565,93		455 565,93	
64131	Rémunérations		388 713,02	65,86	388 647,16	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		6 527,02		6 527,02	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi		1 758,96		1 758,96	
64138	Primes et autres indemnités		67 233,24		67 233,24	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		417 001,87		417 001,87	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		643 371,38		643 371,38	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		17 383,01		17 383,01	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		131 633,04		131 633,04	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		32 812,20		32 812,20	
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 014,48		1 014,48	
6488	Autres		1 483,54		1 483,54	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 585 000,00	4 068 380,48	65,86	4 068 314,62	516 685,38
739115	Prélèvements au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques		28 049,00		28 049,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU		7 492,15		7 492,15	
739218	Autres prélèvements pour versements de fiscalité entre collectivités locales		78 676,00		78 676,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		23 952,00		23 952,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	168 500,00	138 169,15		138 169,15	30 330,85
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		113 944,20		113 944,20	
65313	Cotisations de retraite		5 378,04		5 378,04	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		6 576,00		6 576,00	
65315	Formation		1 139,40		1 139,40	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		41,43		41,43	
65568	Autres contributions		226 641,40		226 641,40	
6558	Autres contributions obligatoires		3 587,56		3 587,56	
6561	Organismes de regroupement		1 669,89		1 669,89	
657363	CCAS/CIAS		180 000,00		180 000,00	
657382	Organismes publics divers		1 581,00		1 581,00	
65748	Autres personnes de droit privé		77 282,40		77 282,40	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		594,00	594,00		
65818	Autres		1 429,20		1 429,20	
65888	Autres		31,30		31,30	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	682 445,00	619 895,82	594,00	619 301,82	63 143,18
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		9 227 191,34	8 301 807,64	577 622,23	7 724 185,41	1 503 005,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance		49 950,27		49 950,27	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		21 553,88	26 794,61	-5 240,73	
total chapitre 66	Charges financières	44 709,54	71 504,15	26 794,61	44 709,54	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		2 452,63		2 452,63	
total chapitre 67	Charges spécifiques	6 523,25	2 452,63		2 452,63	4 070,62
total chapitre 68	Dotations aux provisions	2 000,00				2 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 280 424,13	8 375 764,42	604 416,84	7 771 347,58	1 509 076,55
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	200 000,00				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		52 116,00		52 116,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		242 974,02		242 974,02	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	295 090,02	295 090,02		295 090,02	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		495 090,02	295 090,02		295 090,02	200 000,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 775 514,15	8 670 854,44	604 416,84	8 066 437,60	1 709 076,55
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 775 514,15	8 670 854,44	604 416,84	8 066 437,60	1 709 076,55

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		141 662,47		141 662,47	
total chapitre 013	Atténuations de charges	78 820,34	141 662,47		141 662,47	-62 842,13
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		1 100,30		1 100,30	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		285,02		285,02	
70388	Autres redevances et recettes diverses		6 600,00		6 600,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		36 078,80		36 078,80	
70631	A caractère sportif		6 412,00		6 412,00	
70632	A caractère de loisirs		74 648,46		74 648,46	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		215 320,76		215 320,76	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		256 584,54	40 000,00	216 584,54	
706888	Autres		3 893,00		3 893,00	
70878	par des tiers		3 456,71		3 456,71	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	513 710,00	604 379,59	40 000,00	564 379,59	-50 669,59
73211	Attribution de compensation		5 353 490,00		5 353 490,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire		87 115,00		87 115,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 393 490,00	5 440 605,00		5 440 605,00	-47 115,00
73111	Impôts directs locaux		716 136,00		716 136,00	
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		762,00		762,00	
73118	Autres contributions directes		9 499,00		9 499,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		282 590,00		282 590,00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		12 940,00		12 940,00	
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		294 791,90		294 791,90	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 731	Fiscalité locale	1 252 940,00	1 316 718,90		1 316 718,90	-63 778,90
74121	Dotation forfaitaire des départements		76 678,00		76 678,00	
742	Dotations aux élus locaux		163,00		163,00	
744	FCTVA		5 843,39		5 843,39	
74718	Autres		82 484,13		82 484,13	
7472	Régions		3 865,00		3 865,00	
7473	Départements		86 226,00		86 226,00	
74748	Autres communes		20 435,88		20 435,88	
74758	Autres groupements		50 976,00		50 976,00	
747888	Autres		399 551,61		399 551,61	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		569,00		569,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		58 590,00		58 590,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		13,00		13,00	
74888	Autres		64 950,00		64 950,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	540 565,00	850 345,01		850 345,01	-309 780,01
752	Revenus des immeubles		153 556,35	17 282,50	136 273,85	
75888	Autres		51 425,41		51 425,41	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	100 200,00	204 981,76	17 282,50	187 699,26	-87 499,26
Total des recettes de gestion des services		7 879 725,34	8 558 692,73	57 282,50	8 501 410,23	-621 684,89
7688	Autres		8,10		8,10	
total chapitre 76	Produits financiers		8,10		8,10	-8,10
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		22 585,97		22 585,97	
775	Produits des cessions d'immobilisations		52 116,00		52 116,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 77	Produits spécifiques	52 116,00	74 701,97		74 701,97	-22 585,97
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		7 931 841,34	8 633 402,80	57 282,50	8 576 120,30	-644 278,96
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		144,74		144,74	
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		14 526,26		14 526,26	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 989,49	14 671,00		14 671,00	1 318,49
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 989,49	14 671,00		14 671,00	1 318,49
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		7 947 830,83	8 648 073,80	57 282,50	8 590 791,30	-642 960,47
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 827 683,32				
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 775 514,15	8 648 073,80	57 282,50	8 590 791,30	1 184 722,85

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		34 485,82	29 887,00	4 598,82	6 897,82
Autres immobilisations incorporelles		108 230,74	33 946,82	74 283,92	80 193,91
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		7 563 574,14	8 417,00	7 555 157,14	6 461 260,50
Constructions		47 094 734,10	945,65	47 093 788,45	26 598 563,32
Réseaux et installations de voirie		4 410 707,64	8 334,49	4 402 373,15	4 365 885,96
Réseaux divers		190 467,82		190 467,82	103 570,20
Installations techniques, agencements et matériel		389 178,35	277 487,84	111 690,51	166 294,48
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 274 717,11	888 275,45	1 386 441,66	1 320 291,01
Immobilisations corporelles en cours		475 743,93		475 743,93	21 930 862,44
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		4 481 560,01		4 481 560,01	4 481 560,01
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		20 000,00		20 000,00	20 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		67 043 399,66	1 247 294,25	65 796 105,41	65 535 379,65
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		36 801,19		36 801,19	21 040,69
Créances sur les redevables et comptes rattachés		196 740,75	23 951,70	172 789,05	221 665,13
Avances et acomptes versés par la collectivité		11 430,02		11 430,02	11 430,02
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		105 288,81	1 989,32	103 299,49	10 687,09
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		350 260,77	25 941,02	324 319,75	264 822,93
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 569 458,80		2 569 458,80	2 671 174,02
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 569 458,80		2 569 458,80	2 671 174,02
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		20 171,80		20 171,80	12 653,25
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		69 983 291,03	1 273 235,27	68 710 055,76	68 484 029,85



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		1 428 311,90	1 428 311,90
Fonds globalisés		11 215 988,02	10 914 030,80
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		9 383,08	10 091,37
Rattachées à un actif non amortissable		10 832 792,72	10 722 154,72
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-471 807,01	-393 803,95
RÉSERVES		40 539 515,15	40 179 818,60
REPORT A NOUVEAU		1 827 683,32	2 677 320,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		524 353,70	-489 637,10
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		65 906 220,88	65 048 286,76
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 249 480,20	2 554 389,93
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		80 252,51	252,51
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 329 732,71	2 554 642,44
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		329 813,64	701 015,01
Dettes fiscales et sociales		1 738,00	2 911,00
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		76 212,30	112 046,66
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		407 763,94	815 972,67
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 737 496,65	3 370 615,11
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		28 664,93	27 454,68
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		37 673,30	37 673,30
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		68 710 055,76	68 484 029,85



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		82 684,39	83 739,76	-1 055,37
Participations		643 538,62	598 184,55	45 354,07
Compensations, autres attributions et autres participations		124 122,00	216 138,97	-92 016,97
Dons et legs				
Impôts et taxes		6 619 154,75	6 243 728,86	375 425,89
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		564 379,59	710 090,21	-145 710,62
Produits des cessions d'actifs		52 116,00	878 129,00	-826 013,00
Autres produits de gestion		210 285,23	309 397,55	-99 112,32
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		14 526,26	13 631,66	894,60
Reprises du financement rattaché à un actif		144,74	17,59	127,15
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession			57 969,24	-57 969,24
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		8 310 951,58	9 111 027,39	-800 075,81
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		2 814 098,27	3 693 701,57	-879 603,30
Charges de personnel		3 814 722,73	3 841 478,75	-26 756,02
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>2 571 506,75</i>	<i>2 685 430,62</i>	<i>-113 923,87</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>1 243 215,98</i>	<i>1 156 048,13</i>	<i>87 167,85</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		127 079,07	126 809,62	269,45
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		3 913,13	68 046,13	-64 133,00
Impôts et taxes		196 230,97	168 925,88	27 305,09
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		242 974,02	196 332,80	46 641,22
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		52 116,00	733 491,88	-681 375,88
Neutralisation des dépréciations et provisions				

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession			202 606,36	-202 606,36
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		7 251 134,19	9 031 392,99	-1 780 258,80
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		260 533,29	272 447,83	-11 914,54
<i>Dont ménages</i>			1 755,94	-1 755,94
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		77 282,40	72 390,00	4 892,40
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		183 250,89	198 301,89	-15 051,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		230 228,96	244 889,78	-14 660,82
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		490 762,25	517 337,61	-26 575,36
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		569 055,14	-437 703,21	1 006 758,35
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		8,10	9,30	-1,20
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		8,10	9,30	-1,20
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		44 709,54	51 943,19	-7 233,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		44 709,54	51 943,19	-7 233,65
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-44 701,44	-51 933,89	7 232,45
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		524 353,70	-489 637,10	1 013 990,80

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		1 428 311,90						1 428 311,90		1 428 311,90
10222	F.C.T.V.A.		9 473 389,66				301 957,22		9 775 346,88		9 775 346,88
10226	Taxe d'aménagement					25 045,00	25 045,00	25 045,00	25 045,00		
10228	Autres fonds d'investissement		1 473 340,47						1 473 340,47		1 473 340,47
102292	Reprise sur FCTVA	32 699,33						32 699,33		32 699,33	
	Sous Total compte 10229	32 699,33						32 699,33		32 699,33	
	Sous Total compte 1022	32 699,33	10 946 730,13			25 045,00	327 002,22	57 744,33	11 273 732,35		11 215 988,02
	Sous Total compte 102	32 699,33	12 375 042,03			25 045,00	327 002,22	57 744,33	12 702 044,25		12 644 299,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		40 179 818,60	303,45			360 000,00	303,45	40 539 818,60		40 539 515,15
	Sous Total compte 106		40 179 818,60	303,45			360 000,00	303,45	40 539 818,60		40 539 515,15
	Sous Total compte 10	32 699,33	52 554 860,63	303,45		25 045,00	687 002,22	58 047,78	53 241 862,85		53 183 815,07
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 677 320,42	849 637,10				849 637,10	2 677 320,42		1 827 683,32
	Sous Total compte 11		2 677 320,42	849 637,10				849 637,10	2 677 320,42		1 827 683,32
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	489 637,10			489 637,10			489 637,10	489 637,10		
	Sous Total compte 12	489 637,10			489 637,10			489 637,10	489 637,10		
1313	Départements		16 673,71			867,00		867,00	16 673,71		15 806,71
	Sous Total compte 131		16 673,71			867,00		867,00	16 673,71		15 806,71
1321	État et établissements nationaux		827 861,70						827 861,70		827 861,70
1322	Régions		201 787,63						201 787,63		201 787,63
1323	Départements		5 980 294,20						5 980 294,20		5 980 294,20
13251	GFP de rattachement		1 554 141,14				110 638,00		1 664 779,14		1 664 779,14
	Sous Total compte 1325		1 554 141,14				110 638,00		1 664 779,14		1 664 779,14

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1326	Autres établissements publics locaux		20 000,00						20 000,00		20 000,00
1328	Autres		937 606,72						937 606,72		937 606,72
	Sous Total compte 132		9 521 691,39				110 638,00		9 632 329,39		9 632 329,39
1345	Amendes de radars automatiques et amende		46 985,12						46 985,12		46 985,12
1348	Autres		983 000,00						983 000,00		983 000,00
	Sous Total compte 134		1 029 985,12						1 029 985,12		1 029 985,12
1383	Départements		51 161,24						51 161,24		51 161,24
1388	Autres		119 316,97						119 316,97		119 316,97
	Sous Total compte 138		170 478,21						170 478,21		170 478,21
13913	Départements	6 582,34			303,45	144,74		6 727,08	303,45	6 423,63	
	Sous Total compte 1391	6 582,34			303,45	144,74		6 727,08	303,45	6 423,63	
	Sous Total compte 139	6 582,34			303,45	144,74		6 727,08	303,45	6 423,63	
	Sous Total compte 13	6 582,34	10 738 828,43		303,45	1 011,74	110 638,00	7 594,08	10 849 769,88		10 842 175,80
1641	Emprunts en euros		2 527 595,32			299 669,00		299 669,00	2 527 595,32		2 227 926,32
	Sous Total compte 164		2 527 595,32			299 669,00		299 669,00	2 527 595,32		2 227 926,32
16873	Départements		252,51						252,51		252,51
16878	Autres organismes et particuliers						80 000,00		80 000,00		80 000,00
	Sous Total compte 1687		252,51				80 000,00		80 252,51		80 252,51
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		26 794,61	26 794,61	21 553,88			26 794,61	48 348,49		21 553,88
	Sous Total compte 1688		26 794,61	26 794,61	21 553,88			26 794,61	48 348,49		21 553,88
	Sous Total compte 168		27 047,12	26 794,61	21 553,88		80 000,00	26 794,61	128 601,00		101 806,39
	Sous Total compte 16		2 554 642,44	26 794,61	21 553,88	299 669,00	80 000,00	326 463,61	2 656 196,32		2 329 732,71

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		687 985,60						687 985,60		687 985,60
193	Autres neutralisations et régularisation	1 081 789,55		78 003,06				1 159 792,61		1 159 792,61	
	Sous Total compte 19	1 081 789,55	687 985,60	78 003,06				1 159 792,61	687 985,60	471 807,01	
	Total classe 1	1 610 708,32	69 213 637,52	954 738,22	511 494,43	325 725,74	877 640,22	2 891 172,28	70 602 772,17	1 198 915,57	68 910 515,46
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	45 240,00						45 240,00		45 240,00	
2031	Frais d'études	34 348,60			15 667,60	12 012,00		46 360,60	15 667,60	30 693,00	
	Sous Total compte 203	34 348,60			15 667,60	12 012,00		46 360,60	15 667,60	30 693,00	
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	34 485,82						34 485,82		34 485,82	
	Sous Total compte 204151	34 485,82						34 485,82		34 485,82	
	Sous Total compte 20415	34 485,82						34 485,82		34 485,82	
	Sous Total compte 2041	34 485,82						34 485,82		34 485,82	
	Sous Total compte 204	34 485,82						34 485,82		34 485,82	
2051	Concessions et droits similaires	32 119,96				177,78		32 297,74		32 297,74	
	Sous Total compte 205	32 119,96				177,78		32 297,74		32 297,74	
	Sous Total compte 20	146 194,38			15 667,60	12 189,78		158 384,16	15 667,60	142 716,56	
2111	Terrains nus	2 510 858,72					52 116,00	2 510 858,72	52 116,00	2 458 742,72	
2112	Terrains de voirie	47 114,73						47 114,73		47 114,73	
2115	Terrains bâtis	1 525 545,96						1 525 545,96		1 525 545,96	
2116	Cimetière	2 007,53						2 007,53		2 007,53	
2118	Autres terrains	867 463,37						867 463,37		867 463,37	
	Sous Total compte 211	4 952 990,31					52 116,00	4 952 990,31	52 116,00	4 900 874,31	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	73 020,34						73 020,34		73 020,34	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2128	Autres agencements et aménagements	1 449 731,37		1 115 192,07		24 757,05	1,00	2 589 680,49	1,00	2 589 679,49	
	Sous Total compte 212	1 522 751,71		1 115 192,07		24 757,05	1,00	2 662 700,83	1,00	2 662 699,83	
21311	Bâtiments administratifs	1 989 231,34		317 373,22	1 883,04			2 306 604,56	1 883,04	2 304 721,52	
21312	Bâtiments scolaires	259 494,51		12 246 614,09	2 644 125,36	3 326,48		12 509 435,08	2 644 125,36	9 865 309,72	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	2 851 840,13						2 851 840,13		2 851 840,13	
21316	Équipements du cimetière	26 883,78						26 883,78		26 883,78	
21318	Autres bâtiments publics	2 220 080,45		11 835 376,23	1 373 853,18			14 055 456,68	1 373 853,18	12 681 603,50	
	Sous Total compte 2131	7 347 530,21		24 399 363,54	4 019 861,58	3 326,48		31 750 220,23	4 019 861,58	27 730 358,65	
21321	Immeubles de rapport	6 278,60						6 278,60		6 278,60	
	Sous Total compte 2132	6 278,60						6 278,60		6 278,60	
21351	Bâtiments publics	799 036,04						799 036,04		799 036,04	
	Sous Total compte 2135	799 036,04						799 036,04		799 036,04	
2138	Autres constructions	18 452 138,05		106 922,76				18 559 060,81		18 559 060,81	
	Sous Total compte 213	26 604 982,90		24 506 286,30	4 019 861,58	3 326,48		51 114 595,68	4 019 861,58	47 094 734,10	
2151	Réseaux de voirie	4 212 871,67						4 212 871,67		4 212 871,67	
2152	Installations de voirie	150 879,76		38 621,72				189 501,48		189 501,48	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 250,12						2 250,12		2 250,12	
21534	Réseaux d'électrification	41 014,55		7 942,16	6 309,10			48 956,71	6 309,10	42 647,61	
21538	Autres réseaux	60 804,38		84 765,71				145 570,09		145 570,09	
	Sous Total compte 2153	104 069,05		92 707,87	6 309,10			196 776,92	6 309,10	190 467,82	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	1 540,20						1 540,20		1 540,20	
	Sous Total compte 2156	1 540,20						1 540,20		1 540,20	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2158	Autres installations, matériel et outill	387 638,15						387 638,15		387 638,15	
	Sous Total compte 215	4 856 998,83		131 329,59	6 309,10			4 988 328,42	6 309,10	4 982 019,32	
21621	Biens sous-jacents	12 341,00						12 341,00		12 341,00	
	Sous Total compte 2162	12 341,00						12 341,00		12 341,00	
	Sous Total compte 216	12 341,00						12 341,00		12 341,00	
21752	Installations de voirie	8 334,49						8 334,49		8 334,49	
	Sous Total compte 2175	8 334,49						8 334,49		8 334,49	
	Sous Total compte 217	8 334,49						8 334,49		8 334,49	
2181	Installations générales, agencements et	18 069,13		935 679,75	935 679,75			953 748,88	935 679,75	18 069,13	
21828	Autres matériels de transport	245 439,30						245 439,30		245 439,30	
	Sous Total compte 2182	245 439,30						245 439,30		245 439,30	
21831	Matériel informatique scolaire	56 883,68				3 357,60		60 241,28		60 241,28	
21838	Autre matériel informatique	172 671,91				21 349,28		194 021,19		194 021,19	
	Sous Total compte 2183	229 555,59				24 706,88		254 262,47		254 262,47	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	143 979,26				1 381,20		145 360,46		145 360,46	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	126 227,63				1 829,76		128 057,39		128 057,39	
	Sous Total compte 2184	270 206,89				3 210,96		273 417,85		273 417,85	
2188	Autres	1 269 606,76		172 494,39		29 086,21		1 471 187,36		1 471 187,36	
	Sous Total compte 218	2 032 877,67		1 108 174,14	935 679,75	57 004,05		3 198 055,86	935 679,75	2 262 376,11	
	Sous Total compte 21	39 991 276,91		26 860 982,10	4 961 850,43	85 087,58	52 117,00	66 937 346,59	5 013 967,43	61 923 379,16	
2312	Agencements et aménagements de terrains	147 641,87			147 641,87			147 641,87	147 641,87		
2313	Constructions	17 837 798,05		329 636,50	18 234 473,57	522 016,22		18 689 450,77	18 234 473,57	454 977,20	

Accusé de réception en préfecture
031-213101027-20200415-2020-33-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2315	Installations, matériel et outillage tec	165 299,81			165 299,81			165 299,81	165 299,81		
2318	Autres immobilisations corporelles	3 762 955,98		258 953,05	4 018 309,03			4 021 909,03	4 018 309,03	3 600,00	
	Sous Total compte 231	21 913 695,71		588 589,55	22 565 724,28	522 016,22		23 024 301,48	22 565 724,28	458 577,20	
238	Avances versées sur commandes d'immobili	17 166,73						17 166,73		17 166,73	
	Sous Total compte 23	21 930 862,44		588 589,55	22 565 724,28	522 016,22		23 041 468,21	22 565 724,28	475 743,93	
2423	d'établissements publics de coopération	4 481 560,01						4 481 560,01		4 481 560,01	
	Sous Total compte 242	4 481 560,01						4 481 560,01		4 481 560,01	
	Sous Total compte 24	4 481 560,01						4 481 560,01		4 481 560,01	
266	Autres formes de participation	20 000,00						20 000,00		20 000,00	
	Sous Total compte 26	20 000,00						20 000,00		20 000,00	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		1 803,00		1 022,60		3 316,50		6 142,10		6 142,10
28031	Frais d'études		19 031,25	16 690,20			14 692,40	16 690,20	33 723,65		17 033,45
	Sous Total compte 2803		19 031,25	16 690,20			14 692,40	16 690,20	33 723,65		17 033,45
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		27 588,00				2 299,00		29 887,00		29 887,00
	Sous Total compte 2804151		27 588,00				2 299,00		29 887,00		29 887,00
	Sous Total compte 280415		27 588,00				2 299,00		29 887,00		29 887,00
	Sous Total compte 28041		27 588,00				2 299,00		29 887,00		29 887,00
	Sous Total compte 2804		27 588,00				2 299,00		29 887,00		29 887,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		10 680,40				90,87		10 771,27		10 771,27
	Sous Total compte 280		59 102,65	16 690,20	1 022,60		20 398,77	16 690,20	80 524,02		63 833,82
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		8 452,00			780,00	745,00	780,00	9 197,00		8 417,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28128	Autres agencements et aménagements		6 029,52			6 029,52		6 029,52	6 029,52		
	Sous Total compte 2812		14 481,52			6 809,52	745,00	6 809,52	15 226,52		8 417,00
281318	Autres bâtiments publics		140,97			140,97		140,97	140,97		
	Sous Total compte 28131		140,97			140,97		140,97	140,97		
281321	Immeubles de rapport		6 278,60			5 332,96		5 332,96	6 278,60		945,64
	Sous Total compte 28132		6 278,60			5 332,96		5 332,96	6 278,60		945,64
281351	Bâtiments publics		0,01						0,01		0,01
	Sous Total compte 28135		0,01						0,01		0,01
	Sous Total compte 2813		6 419,58			5 473,93		5 473,93	6 419,58		945,65
28152	Installations de voirie		203,76			203,76		203,76	203,76		
281534	Réseaux d'électrification		47,33			47,33		47,33	47,33		
281538	Autres réseaux		451,52			451,52		451,52	451,52		
	Sous Total compte 28153		498,85			498,85		498,85	498,85		
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		1 540,20			1 540,20		1 540,20	1 540,20		
	Sous Total compte 28156		1 540,20			1 540,20		1 540,20	1 540,20		
28158	Autres installations, matériel et outill		221 343,67				56 144,17		277 487,84		277 487,84
	Sous Total compte 2815		223 586,48			2 242,81	56 144,17	2 242,81	279 730,65		277 487,84
281752	Installations de voirie		5 996,20				2 338,29		8 334,49		8 334,49
	Sous Total compte 28175		5 996,20				2 338,29		8 334,49		8 334,49
	Sous Total compte 2817		5 996,20				2 338,29		8 334,49		8 334,49
28181	Installations générales, agencements et		4 618,76				2 404,44		7 023,20		7 023,20
281828	Autres matériels de transport		121 639,61				32 907,76		154 547,37		154 547,37

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28182		121 639,61				32 907,76		154 547,37		154 547,37
281831	Matériel informatique scolaire		19 486,64				608,77		20 095,41		20 095,41
281838	Autre matériel informatique		161 304,75				23 844,59		185 149,34		185 149,34
	Sous Total compte 28183		180 791,39				24 453,36		205 244,75		205 244,75
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		31 970,16				2 374,48		34 344,64		34 344,64
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		76 139,22				19 210,36		95 349,58		95 349,58
	Sous Total compte 28184		108 109,38				21 584,84		129 694,22		129 694,22
28188	Autres		309 768,52				81 997,39		391 765,91		391 765,91
	Sous Total compte 2818		724 927,66				163 347,79		888 275,45		888 275,45
	Sous Total compte 281		975 411,44			14 526,26	222 575,25	14 526,26	1 197 986,69		1 183 460,43
	Sous Total compte 28		1 034 514,09	16 690,20	1 022,60	14 526,26	242 974,02	31 216,46	1 278 510,71		1 247 294,25
	Total classe 2	66 569 893,74	1 034 514,09	27 466 261,85	27 544 264,91	633 819,84	295 091,02	94 669 975,43	28 873 870,02	67 043 399,66	1 247 294,25
4011	Fournisseurs		288 180,56	3 059 973,01	2 879 710,21			3 059 973,01	3 167 890,77		107 917,76
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			3 852,66	4 173,64			3 852,66	4 173,64		320,98
	Sous Total compte 4017			3 852,66	4 173,64			3 852,66	4 173,64		320,98
	Sous Total compte 401		288 180,56	3 063 825,67	2 883 883,85			3 063 825,67	3 172 064,41		108 238,74
4041	Fournisseurs d'immobilisations		60 016,13	668 567,86	619 293,58			668 567,86	679 309,71		10 741,85
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		68 146,42	27 223,12	17 091,35			27 223,12	85 237,77		58 014,65
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession		9 476,82	9 476,82				9 476,82	9 476,82		
	Sous Total compte 4047		77 623,24	36 699,94	17 091,35			36 699,94	94 714,59		58 014,65
	Sous Total compte 404		137 639,37	705 267,80	636 384,93			705 267,80	774 024,30		68 756,50

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		275 195,08	275 195,08	152 818,40			275 195,08	428 013,48		152 818,40
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	11 430,02						11 430,02		11 430,02	
	Sous Total compte 409	11 430,02						11 430,02		11 430,02	
	Sous Total compte 40	11 430,02	701 015,01	4 044 288,55	3 673 087,18			4 055 718,57	4 374 102,19		318 383,62
411	Redevables	113 810,45		335 907,13	368 390,78			449 717,58	368 390,78	81 326,80	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	34 685,41		81 596,35	70 797,06			116 281,76	70 797,06	45 484,70	
4161	Créances douteuses	57 120,97		86 402,93	73 594,65			143 523,90	73 594,65	69 929,25	
	Sous Total compte 416	57 120,97		86 402,93	73 594,65			143 523,90	73 594,65	69 929,25	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	40 000,00			40 000,00			40 000,00	40 000,00		
	Sous Total compte 418	40 000,00			40 000,00			40 000,00	40 000,00		
	Sous Total compte 41	245 616,83		503 906,41	552 782,49			749 523,24	552 782,49	196 740,75	
421	Personnel - Rémunérations dues			2 142 932,26	2 142 932,26			2 142 932,26	2 142 932,26		
427	Personnel - Oppositions			7 087,17	7 087,17			7 087,17	7 087,17		
	Sous Total compte 42			2 150 019,43	2 150 019,43			2 150 019,43	2 150 019,43		
431	Sécurité sociale			831 902,63	833 418,63			831 902,63	833 418,63		1 516,00
437	Autres organismes sociaux			1 056 518,61	1 056 740,61			1 056 518,61	1 056 740,61		222,00
	Sous Total compte 43			1 888 421,24	1 890 159,24			1 888 421,24	1 890 159,24		1 738,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			45 628,06	45 628,06			45 628,06	45 628,06		
	Sous Total compte 442			45 628,06	45 628,06			45 628,06	45 628,06		
44311	Dépenses			83 514,55	83 514,55			83 514,55	83 514,55		
	Sous Total compte 4431			83 514,55	83 514,55			83 514,55	83 514,55		
44331	Dépenses			52 452,00	52 452,00			52 452,00	52 452,00		

Accusé de réception en préfecture
031-213101027-20260415-2026-33-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44332	Recettes - Amiable			867,00	867,00			867,00	867,00		
	Sous Total compte 4433			53 319,00	53 319,00			53 319,00	53 319,00		
44341	Dépenses		1 578,90	37 093,48	35 514,58			37 093,48	37 093,48		
44342	Recettes - Amiable	21 040,69		20 435,88	31 258,63			41 476,57	31 258,63	10 217,94	
	Sous Total compte 4434	21 040,69	1 578,90	57 529,36	66 773,21			78 570,05	68 352,11	10 217,94	
44351	Dépenses			27 256,58	27 256,58			27 256,58	27 256,58		
44352	Recettes - Amiable			26 583,25				26 583,25		26 583,25	
	Sous Total compte 4435			53 839,83	27 256,58			53 839,83	27 256,58	26 583,25	
44371	Dépenses			180 600,00	180 600,00			180 600,00	180 600,00		
	Sous Total compte 4437			180 600,00	180 600,00			180 600,00	180 600,00		
44381	Dépenses			3 435,12	3 435,12			3 435,12	3 435,12		
	Sous Total compte 4438			3 435,12	3 435,12			3 435,12	3 435,12		
	Sous Total compte 443	21 040,69	1 578,90	432 237,86	414 898,46			453 278,55	416 477,36	36 801,19	
447	Autres impôts, taxes et versements assim		2 911,00	99 779,32	96 868,32			99 779,32	99 779,32		
	Sous Total compte 44	21 040,69	4 489,90	577 645,24	557 394,84			598 685,93	561 884,74	36 801,19	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			52 116,00	52 116,00			52 116,00	52 116,00		
	Sous Total compte 462			52 116,00	52 116,00			52 116,00	52 116,00		
466	Excédents de versement		374,35	1 350,64	2 400,93			1 350,64	2 775,28		1 424,64
46711	Autres comptes créditeurs		109 304,51	432 477,70	357 464,85			432 477,70	466 769,36		34 291,66
	Sous Total compte 4671		109 304,51	432 477,70	357 464,85			432 477,70	466 769,36		34 291,66
46721	Débiteurs divers - Amiable	10 901,74		745 275,96	653 162,45			756 177,70	653 162,45	103 015,25	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	1 774,67		539,74	40,85			2 314,41	40,85	2 273,56	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46752	Sous Total compte 4672	12 676,41		745 815,70	653 203,30			758 492,11	653 203,30	105 288,81	
	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			1 830,00	1 830,00			1 830,00	1 830,00		
	Sous Total compte 4675			1 830,00	1 830,00			1 830,00	1 830,00		
4686	Sous Total compte 467	12 676,41	109 304,51	1 180 123,40	1 012 498,15			1 192 799,81	1 121 802,66	70 997,15	
	Charges à payer				40 496,00				40 496,00		40 496,00
	Sous Total compte 468				40 496,00				40 496,00		40 496,00
4711	Sous Total compte 46	12 676,41	109 678,86	1 233 590,04	1 107 511,08			1 246 266,45	1 217 189,94	29 076,51	
	Versements des régisseurs			560 302,68	560 302,68			560 302,68	560 302,68		
	Virements réimputés		788,90	2 188,90	1 400,00			2 188,90	2 188,90		
47131	Versements sur contributions directes			736 021,00	736 021,00			736 021,00	736 021,00		
	Versements sur dotation globale de fonct			80 761,00	80 761,00			80 761,00	80 761,00		
	Autres		532,29	7 230 263,22	7 229 737,71			7 230 263,22	7 230 270,00		6,78
47138	Sous Total compte 4713		532,29	8 047 045,22	8 046 519,71			8 047 045,22	8 047 052,00		6,78
	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		395,65	1 147,17	1 036,09			1 147,17	1 431,74		284,57
	Excédent à réimputer - Personnes morales		26 526,74	21 397,70	23 244,54			21 397,70	49 771,28		28 373,58
471411	Sous Total compte 47141		26 922,39	22 544,87	24 280,63			22 544,87	51 203,02		28 658,15
	Flux d'encaissements à réimputer			222,08	222,08			222,08	222,08		
	Sous Total compte 4714		26 922,39	22 766,95	24 502,71			22 766,95	51 425,10		28 658,15
4718	Autres recettes à régulariser			6 301,87	6 301,87			6 301,87	6 301,87		
	Sous Total compte 471		28 243,58	8 638 605,62	8 639 026,97			8 638 605,62	8 667 270,55		28 664,93
	Remboursement d'annuités d'emprunt			349 619,27	349 619,27			349 619,27	349 619,27		
47211											

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses			327 157,21	306 985,41			327 157,21	306 985,41	20 171,80	
	Sous Total compte 4721			676 776,48	656 604,68			676 776,48	656 604,68	20 171,80	
4722	Commissions bancaires en instance de man			5,33	5,33			5,33	5,33		
4728	Autres dépenses à régulariser	12 653,25		50 793,91	63 447,16			63 447,16	63 447,16		
	Sous Total compte 472	12 653,25		727 575,72	720 057,17			740 228,97	720 057,17	20 171,80	
47712	Augmentation d'autres créances		37 673,30						37 673,30		37 673,30
	Sous Total compte 4771		37 673,30						37 673,30		37 673,30
	Sous Total compte 477		37 673,30						37 673,30		37 673,30
	Sous Total compte 47	12 653,25	65 916,88	9 366 181,34	9 359 084,14			9 378 834,59	9 425 001,02		46 166,43
4911	Dépréciations des comptes de redevables		23 951,70						23 951,70		23 951,70
	Sous Total compte 491		23 951,70						23 951,70		23 951,70
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d		1 989,32						1 989,32		1 989,32
	Sous Total compte 496		1 989,32						1 989,32		1 989,32
	Sous Total compte 49		25 941,02						25 941,02		25 941,02
	Total classe 4	303 417,20	907 041,67	19 764 052,25	19 290 038,40			20 067 469,45	20 197 080,07	370 432,57	500 043,19
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			1 208,65	1 208,65			1 208,65	1 208,65		
51178	Autres valeurs impayées	8,80		111,03	111,03			119,83	111,03	8,80	
	Sous Total compte 5117	8,80		111,03	111,03			119,83	111,03	8,80	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	80,81		4 191,33	4 272,14			4 272,14	4 272,14		
	Sous Total compte 511	89,61		5 511,01	5 591,82			5 600,62	5 591,82	8,80	
515	Compte au Trésor	2 670 447,70		8 897 097,03	8 998 854,73			11 567 544,73	8 998 854,73	2 568 690,00	
	Sous Total compte 51	2 670 537,31		8 902 608,04	9 004 446,55			11 573 145,35	9 004 446,55	2 568 698,80	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5411	Régisseurs d'avances (avances)	176,71		123,29				300,00		300,00	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	460,00						460,00		460,00	
	Sous Total compte 541	636,71		123,29				760,00		760,00	
	Sous Total compte 54	636,71		123,29				760,00		760,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			309 761,02	309 761,02			309 761,02	309 761,02		
584	Encaissement par lecture optique			62 648,97	62 648,97			62 648,97	62 648,97		
	Sous Total compte 58			372 409,99	372 409,99			372 409,99	372 409,99		
	Total classe 5	2 671 174,02		9 275 141,32	9 376 856,54			11 946 315,34	9 376 856,54	2 569 458,80	
6042	Achats de prestations de services (autre					667 593,94		667 593,94		667 593,94	
	Sous Total compte 604					667 593,94		667 593,94		667 593,94	
60611	Eau et assainissement					45 805,05		45 805,05		45 805,05	
60612	Énergie - Électricité					518 946,45	91 432,55	518 946,45	91 432,55	427 513,90	
	Sous Total compte 6061					564 751,50	91 432,55	564 751,50	91 432,55	473 318,95	
60622	Carburants					12 584,58		12 584,58		12 584,58	
60623	Alimentation					277 766,26	6 731,52	277 766,26	6 731,52	271 034,74	
60628	Autres fournitures non stockées					1 805,13		1 805,13		1 805,13	
	Sous Total compte 6062					292 155,97	6 731,52	292 155,97	6 731,52	285 424,45	
60631	Fournitures d'entretien					25 693,86		25 693,86		25 693,86	
60632	Fournitures de petit équipement					3 687,46		3 687,46		3 687,46	
60636	Habillement et Vêtements de travail					10 376,45		10 376,45		10 376,45	
	Sous Total compte 6063					39 757,77		39 757,77		39 757,77	
6064	Fournitures administratives					7 383,90	248,82	7 383,90	248,82	7 135,08	

031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					15 403,07		15 403,07		15 403,07	
60668	Autres produits pharmaceutiques					2 069,08	65,32	2 069,08	65,32	2 003,76	
	Sous Total compte 6066					2 069,08	65,32	2 069,08	65,32	2 003,76	
6067	Fournitures scolaires					30 139,34	8 610,12	30 139,34	8 610,12	21 529,22	
6068	Autres matières et fournitures.					39 672,44	1 920,91	39 672,44	1 920,91	37 751,53	
	Sous Total compte 606					991 333,07	109 009,24	991 333,07	109 009,24	882 323,83	
	Sous Total compte 60					1 658 927,01	109 009,24	1 658 927,01	109 009,24	1 549 917,77	
611	Contrats de prestations de services					13 930,53	664,43	13 930,53	664,43	13 266,10	
61351	Matériel roulant					12 697,43		12 697,43		12 697,43	
61358	Autres					23 366,73	3 768,94	23 366,73	3 768,94	19 597,79	
	Sous Total compte 6135					36 064,16	3 768,94	36 064,16	3 768,94	32 295,22	
	Sous Total compte 613					36 064,16	3 768,94	36 064,16	3 768,94	32 295,22	
61521	Terrains					403 511,80	60 283,54	403 511,80	60 283,54	343 228,26	
615221	Bâtiments publics					79 627,30	9 856,24	79 627,30	9 856,24	69 771,06	
	Sous Total compte 61522					79 627,30	9 856,24	79 627,30	9 856,24	69 771,06	
615231	Voiries					1 692,60		1 692,60		1 692,60	
615232	Réseaux					3 526,19	2 317,18	3 526,19	2 317,18	1 209,01	
	Sous Total compte 61523					5 218,79	2 317,18	5 218,79	2 317,18	2 901,61	
	Sous Total compte 6152					488 357,89	72 456,96	488 357,89	72 456,96	415 900,93	
61551	Matériel roulant					12 973,47		12 973,47		12 973,47	
61558	Autres biens mobiliers					17 886,91	4 452,00	17 886,91	4 452,00	13 434,91	
	Sous Total compte 6155					30 860,38	4 452,00	30 860,38	4 452,00	26 408,38	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6156	Maintenance					259 100,24	23 760,91	259 100,24	23 760,91	235 339,33	
	Sous Total compte 615					778 318,51	100 669,87	778 318,51	100 669,87	677 648,64	
6161	Multirisques					39 069,88		39 069,88		39 069,88	
6168	Autres					1 143,13		1 143,13		1 143,13	
	Sous Total compte 616					40 213,01		40 213,01		40 213,01	
6182	Documentation générale et technique					3 548,99		3 548,99		3 548,99	
6184	Versements à des organismes de formation					10 623,20	5 963,20	10 623,20	5 963,20	4 660,00	
6188	Autres frais divers					27 290,82	641,47	27 290,82	641,47	26 649,35	
	Sous Total compte 618					41 463,01	6 604,67	41 463,01	6 604,67	34 858,34	
	Sous Total compte 61					909 989,22	111 707,91	909 989,22	111 707,91	798 281,31	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					27 174,24	1 530,00	27 174,24	1 530,00	25 644,24	
	Sous Total compte 6226					28 374,24	1 530,00	28 374,24	1 530,00	26 844,24	
6227	Frais d'actes et de contentieux					1 440,00		1 440,00		1 440,00	
	Sous Total compte 622					29 814,24	1 530,00	29 814,24	1 530,00	28 284,24	
6231	Annonces et insertions					3 564,00	281,22	3 564,00	281,22	3 282,78	
6232	Fêtes et cérémonies					162 816,27	34 690,65	162 816,27	34 690,65	128 125,62	
6236	Catalogues et imprimés					23 296,40	2 291,10	23 296,40	2 291,10	21 005,30	
6238	Divers					1 644,00		1 644,00		1 644,00	
	Sous Total compte 623					191 320,67	37 262,97	191 320,67	37 262,97	154 057,70	
6245	Transports de personnes extérieures à la					14 502,45	1 914,71	14 502,45	1 914,71	12 587,74	
	Sous Total compte 624					14 502,45	1 914,71	14 502,45	1 914,71	12 587,74	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6251	Voyages, déplacements et missions					674,50		674,50		674,50	
	Sous Total compte 625					674,50		674,50		674,50	
6261	Frais d'affranchissement					8 473,50	3 260,01	8 473,50	3 260,01	5 213,49	
6262	Frais de télécommunications					34 769,02	2 568,77	34 769,02	2 568,77	32 200,25	
	Sous Total compte 626					43 242,52	5 828,78	43 242,52	5 828,78	37 413,74	
627	Services bancaires et assimilés.					1 385,45		1 385,45		1 385,45	
6281	Concours divers (cotisations...)					4 547,98		4 547,98		4 547,98	
6282	Frais de gardiennage					2 431,51	2 431,51	2 431,51	2 431,51		
6283	Frais de nettoyage des locaux					158 812,43	10 337,19	158 812,43	10 337,19	148 475,24	
62876	Au GFP de rattachement					27 094,58		27 094,58		27 094,58	
	Sous Total compte 6287					27 094,58		27 094,58		27 094,58	
6288	Autres					323 273,08	271 895,06	323 273,08	271 895,06	51 378,02	
	Sous Total compte 628					516 159,58	284 663,76	516 159,58	284 663,76	231 495,82	
	Sous Total compte 62					797 099,41	331 200,22	797 099,41	331 200,22	465 899,19	
6331	Versement mobilité					44 304,61		44 304,61		44 304,61	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					11 076,38		11 076,38		11 076,38	
6333	Participation des employeurs à la format					60,48		60,48		60,48	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					49 842,25		49 842,25		49 842,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					6 645,70		6 645,70		6 645,70	
	Sous Total compte 633					111 929,42		111 929,42		111 929,42	
63512	Taxes foncières					50 869,00		50 869,00		50 869,00	
63513	Autres impôts locaux					30 907,00		30 907,00		30 907,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6351					81 776,00		81 776,00		81 776,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					19,30		19,30		19,30	
6358	Autres droits					25 045,00	25 045,00	25 045,00	25 045,00		
	Sous Total compte 635					106 840,30	25 045,00	106 840,30	25 045,00	81 795,30	
6378	Autres impôts, taxes et versements assim					2 506,25		2 506,25		2 506,25	
	Sous Total compte 637					2 506,25		2 506,25		2 506,25	
	Sous Total compte 63					221 275,97	25 045,00	221 275,97	25 045,00	196 230,97	
64111	Rémunération principale					1 761 739,99		1 761 739,99		1 761 739,99	
64112	Supplément familial de traitement et ind					18 252,84		18 252,84		18 252,84	
64113	NBI					11 960,54		11 960,54		11 960,54	
64118	Autres indemnités.					455 565,93		455 565,93		455 565,93	
	Sous Total compte 6411					2 247 519,30		2 247 519,30		2 247 519,30	
64131	Rémunérations					388 713,02	65,86	388 713,02	65,86	388 647,16	
64132	Supplément familial de traitement et ind					6 527,02		6 527,02		6 527,02	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					1 758,96		1 758,96		1 758,96	
64138	Primes et autres indemnités					67 233,24		67 233,24		67 233,24	
	Sous Total compte 6413					464 232,24	65,86	464 232,24	65,86	464 166,38	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						141 662,47		141 662,47		141 662,47
	Sous Total compte 641					2 711 751,54	141 728,33	2 711 751,54	141 728,33	2 570 023,21	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					417 001,87		417 001,87		417 001,87	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					643 371,38		643 371,38		643 371,38	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					17 383,01		17 383,01		17 383,01	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					131 633,04		131 633,04		131 633,04	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					32 812,20		32 812,20		32 812,20	
	Sous Total compte 645					1 242 201,50		1 242 201,50		1 242 201,50	
6475	Médecine du travail, pharmacie					1 014,48		1 014,48		1 014,48	
	Sous Total compte 647					1 014,48		1 014,48		1 014,48	
6488	Autres					1 483,54		1 483,54		1 483,54	
	Sous Total compte 648					1 483,54		1 483,54		1 483,54	
	Sous Total compte 64					3 956 451,06	141 728,33	3 956 451,06	141 728,33	3 814 722,73	
65311	Indemnités de fonction					113 944,20		113 944,20		113 944,20	
65313	Cotisations de retraite					5 378,04		5 378,04		5 378,04	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					6 576,00		6 576,00		6 576,00	
65315	Formation					1 139,40		1 139,40		1 139,40	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					41,43		41,43		41,43	
	Sous Total compte 65317					41,43		41,43		41,43	
	Sous Total compte 6531					127 079,07		127 079,07		127 079,07	
	Sous Total compte 653					127 079,07		127 079,07		127 079,07	
65568	Autres contributions					226 641,40		226 641,40		226 641,40	
	Sous Total compte 6556					226 641,40		226 641,40		226 641,40	
6558	Autres contributions obligatoires					3 587,56		3 587,56		3 587,56	
	Sous Total compte 655					230 228,96		230 228,96		230 228,96	
6561	Organismes de regroupement					1 669,89		1 669,89		1 669,89	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 656					1 669,89		1 669,89		1 669,89	
657363	CCAS/CIAS					180 000,00		180 000,00		180 000,00	
	Sous Total compte 65736					180 000,00		180 000,00		180 000,00	
657382	Organismes publics divers					1 581,00		1 581,00		1 581,00	
	Sous Total compte 65738					1 581,00		1 581,00		1 581,00	
	Sous Total compte 6573					181 581,00		181 581,00		181 581,00	
65748	Autres personnes de droit privé					77 282,40		77 282,40		77 282,40	
	Sous Total compte 6574					77 282,40		77 282,40		77 282,40	
	Sous Total compte 657					258 863,40		258 863,40		258 863,40	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					594,00	594,00	594,00	594,00		
65818	Autres					1 429,20		1 429,20		1 429,20	
	Sous Total compte 6581					2 023,20	594,00	2 023,20	594,00	1 429,20	
65888	Autres					31,30		31,30		31,30	
	Sous Total compte 6588					31,30		31,30		31,30	
	Sous Total compte 658					2 054,50	594,00	2 054,50	594,00	1 460,50	
	Sous Total compte 65					619 895,82	594,00	619 895,82	594,00	619 301,82	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					49 950,27		49 950,27		49 950,27	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					21 553,88	26 794,61	21 553,88	26 794,61		5 240,73
	Sous Total compte 6611					71 504,15	26 794,61	71 504,15	26 794,61	44 709,54	
	Sous Total compte 661					71 504,15	26 794,61	71 504,15	26 794,61	44 709,54	
	Sous Total compte 66					71 504,15	26 794,61	71 504,15	26 794,61	44 709,54	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					2 452,63		2 452,63		2 452,63	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
675	Valeurs comptables des immobilisations c					52 116,00		52 116,00		52 116,00	
	Sous Total compte 67					54 568,63		54 568,63		54 568,63	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					242 974,02		242 974,02		242 974,02	
	Sous Total compte 681					242 974,02		242 974,02		242 974,02	
	Sous Total compte 68					242 974,02		242 974,02		242 974,02	
	Total classe 6					8 532 685,29	746 079,31	8 532 685,29	746 079,31	7 933 509,18	146 903,20
70311	Concession dans les cimetières (produit)						1 100,30		1 100,30		1 100,30
	Sous Total compte 7031						1 100,30		1 100,30		1 100,30
70323	Redevance d'occupation du domaine public						285,02		285,02		285,02
	Sous Total compte 7032						285,02		285,02		285,02
70388	Autres redevances et recettes diverses						6 600,00		6 600,00		6 600,00
	Sous Total compte 7038						6 600,00		6 600,00		6 600,00
	Sous Total compte 703						7 985,32		7 985,32		7 985,32
7062	Redevances et droits des services à cara						36 078,80		36 078,80		36 078,80
70631	A caractère sportif						6 412,00		6 412,00		6 412,00
70632	A caractère de loisirs						74 648,46		74 648,46		74 648,46
	Sous Total compte 7063						81 060,46		81 060,46		81 060,46
7066	Redevances et droits des services à cara						215 320,76		215 320,76		215 320,76
7067	Redevances et droits des services périsc					40 000,00	256 584,54	40 000,00	256 584,54		216 584,54
706888	Autres						3 893,00		3 893,00		3 893,00
	Sous Total compte 70688						3 893,00		3 893,00		3 893,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7068						3 893,00		3 893,00		3 893,00
	Sous Total compte 706					40 000,00	592 937,56	40 000,00	592 937,56		552 937,56
70878	par des tiers						3 456,71		3 456,71		3 456,71
	Sous Total compte 7087						3 456,71		3 456,71		3 456,71
	Sous Total compte 708						3 456,71		3 456,71		3 456,71
	Sous Total compte 70					40 000,00	604 379,59	40 000,00	604 379,59		564 379,59
73111	Impôts directs locaux						716 136,00		716 136,00		716 136,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises						762,00		762,00		762,00
73118	Autres contributions directes						9 499,00		9 499,00		9 499,00
	Sous Total compte 7311						726 397,00		726 397,00		726 397,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						282 590,00		282 590,00		282 590,00
	Sous Total compte 7312						282 590,00		282 590,00		282 590,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques						12 940,00		12 940,00		12 940,00
	Sous Total compte 7313						12 940,00		12 940,00		12 940,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure						294 791,90		294 791,90		294 791,90
	Sous Total compte 7317						294 791,90		294 791,90		294 791,90
	Sous Total compte 731						1 316 718,90		1 316 718,90		1 316 718,90
73211	Attribution de compensation						5 353 490,00		5 353 490,00		5 353 490,00
73212	Dotation de solidarité communautaire						87 115,00		87 115,00		87 115,00
	Sous Total compte 7321						5 440 605,00		5 440 605,00		5 440 605,00
	Sous Total compte 732						5 440 605,00		5 440 605,00		5 440 605,00
739115	Prélèvements au titre de la contribution					28 049,00		28 049,00		28 049,00	

Accusé de réception en préfecture
031-213101027-20260415-2026-35-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de					7 492,15		7 492,15		7 492,15	
	Sous Total compte 73911					35 541,15		35 541,15		35 541,15	
	Sous Total compte 7391					35 541,15		35 541,15		35 541,15	
739218	Autres prélèvements pour versements de					78 676,00		78 676,00		78 676,00	
	Sous Total compte 73921					78 676,00		78 676,00		78 676,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					23 952,00		23 952,00		23 952,00	
	Sous Total compte 739222					23 952,00		23 952,00		23 952,00	
	Sous Total compte 73922					23 952,00		23 952,00		23 952,00	
	Sous Total compte 7392					102 628,00		102 628,00		102 628,00	
	Sous Total compte 739					138 169,15		138 169,15		138 169,15	
	Sous Total compte 73					138 169,15	6 757 323,90	138 169,15	6 757 323,90		6 619 154,75
74121	Dotation forfaitaire des départements						76 678,00		76 678,00		76 678,00
	Sous Total compte 7412						76 678,00		76 678,00		76 678,00
	Sous Total compte 741						76 678,00		76 678,00		76 678,00
742	Dotations aux élus locaux						163,00		163,00		163,00
744	FCTVA						5 843,39		5 843,39		5 843,39
74718	Autres						82 484,13		82 484,13		82 484,13
	Sous Total compte 7471						82 484,13		82 484,13		82 484,13
7472	Régions						3 865,00		3 865,00		3 865,00
7473	Départements						86 226,00		86 226,00		86 226,00
74748	Autres communes						20 435,88		20 435,88		20 435,88
	Sous Total compte 7474						20 435,88		20 435,88		20 435,88

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74758	Autres groupements						50 976,00		50 976,00		50 976,00
	Sous Total compte 7475						50 976,00		50 976,00		50 976,00
747888	Autres						399 551,61		399 551,61		399 551,61
	Sous Total compte 74788						399 551,61		399 551,61		399 551,61
	Sous Total compte 7478						399 551,61		399 551,61		399 551,61
	Sous Total compte 747						643 538,62		643 538,62		643 538,62
7482	Compensation pour perte de taxe addition						569,00		569,00		569,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra						58 590,00		58 590,00		58 590,00
74834	État - compensation au titre des exonéra						13,00		13,00		13,00
	Sous Total compte 7483						58 603,00		58 603,00		58 603,00
74888	Autres						64 950,00		64 950,00		64 950,00
	Sous Total compte 7488						64 950,00		64 950,00		64 950,00
	Sous Total compte 748						124 122,00		124 122,00		124 122,00
	Sous Total compte 74						850 345,01		850 345,01		850 345,01
752	Revenus des immeubles					17 282,50	153 556,35	17 282,50	153 556,35		136 273,85
75888	Autres						51 425,41		51 425,41		51 425,41
	Sous Total compte 7588						51 425,41		51 425,41		51 425,41
	Sous Total compte 758						51 425,41		51 425,41		51 425,41
	Sous Total compte 75					17 282,50	204 981,76	17 282,50	204 981,76		187 699,26
7688	Autres						8,10		8,10		8,10
	Sous Total compte 768						8,10		8,10		8,10
	Sous Total compte 76						8,10		8,10		8,10

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						22 585,97		22 585,97		22 585,97
775	Produits des cessions d'immobilisations						52 116,00		52 116,00		52 116,00
777	Recettes et quote-part des subventions d						144,74		144,74		144,74
	Sous Total compte 77						74 846,71		74 846,71		74 846,71
7811	Reprises sur amortissements des immobili						14 526,26		14 526,26		14 526,26
	Sous Total compte 781						14 526,26		14 526,26		14 526,26
	Sous Total compte 78						14 526,26		14 526,26		14 526,26
	Total classe 7					195 451,65	8 506 411,33	195 451,65	8 506 411,33	138 169,15	8 449 128,83
	Total général	71 155 193,28	71 155 193,28	57 460 193,64	56 722 654,28	9 687 682,52	10 425 221,88	138 303 069,44	138 303 069,44	79 253 884,93	79 253 884,93



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 25/03/2026

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

M Bernard DEGEILH du 01/01/2025 au 25/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VIDAL Priscilla (1036890507-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe A DRFiP DE MIDI-PYRENEES ET HA..., le 26/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DEGEILH Bernard (1013477972-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie A TOULOUSE COURONNE EST, le 26/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 15/04/2026 par l'organe délibérant.
DUHAMEL THIERRY (tduhamel1-xt), Maire A FENOUILLET, le 15/04/2026



IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 723 398,15	8 041 392,60	0,00	8 041 392,60
RECETTES	9 723 398,15	10 418 474,62	0,00	10 418 474,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 687 553,75	1 106 472,96	76 660,95	1 183 133,91
RECETTES	1 687 553,75	1 147 685,24	40 000,00	1 187 685,24

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE / Numéro SIRET : 21310182700045				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	74 621,77	90,40	0,00	90,40
RECETTES	74 621,77	76 371,39	0,00	76 371,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 798 019,92	8 041 483,00	0,00	8 041 483,00
RECETTES	9 798 019,92	10 494 846,01	0,00	10 494 846,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 687 553,75	1 106 472,96	76 660,95	1 183 133,91
RECETTES	1 687 553,75	1 147 685,24	40 000,00	1 187 685,24
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	11 485 573,67	9 147 955,96	76 660,95	9 224 616,91
TOTAL AGREGE DES RECETTES	11 485 573,67	11 642 531,25	40 000,00	11 682 531,25

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
001 213101027 20260415 2026 S3 23 DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE - - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE - - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE - - 2025

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L’ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS		B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 749,62

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DÉPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT							C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

ARRETE ET SIGNATURES

CFU

2025

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

15/04/2026 08:24 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire Thierry DUHAMEL,
A Fenouillet, le 15/04/2026
Le Maire Thierry DUHAMEL

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Fenouillet, le 15/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 27
4 procurations
Pour : 27
Contre : -
Abstention : -

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/04/2026

Signataire

01 - Thierry DUHAMEL

a quitté la séance

02 - Mathieu LUCCHINI *procurator à Stéphanie CHARDY*

03 - Stéphanie CHARDY

[Signature]

04 - Patrick MONTICELLI *procurator à Jean Louis GOUAZE*

05 - Corinne GISCARD

[Signature]

06 - Jean Louis GOUAZE

[Signature]

07 - Sylvie FOURTEAU

[Signature]

08 - Dimitri DAKOS

[Signature]

09 - Chantal BERNI

[Signature]

10 - Germain GALLO

[Signature]

11 - Nelly BRISBOUT

[Signature]

12 - Geneviève ROQUES

[Signature]

13 - Anne-Marie DENAT

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S9-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

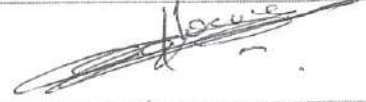
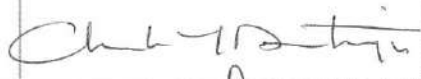
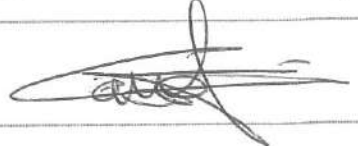
ARRETE ET SIGNATURES

CFU

2025

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

15/04/2026 08:24 Page 2 / 3

Signataire	
14 - Jean-Claude AMALRIC	
15 - Thierry MONTESINOS	
16 - Patricia COURNEIL	
17 - Aline LEROY	
18 - Henri GARCIA	
19 - Christophe MELQUIOND	
20 - Zouhra DIR <i>procuration à Chantal BERNI</i>	
21 - Véronique MARTIN	
22 - Vincent GAYDON	
23 - Kaïs RECHATIN	
24 - Gilles BROQUERE <i>procuration à Charline DANTIGNY</i>	
25 - Thierry BELLIDENT	
26 - Stéphanie SOULA	
27 - Jennifer GARCIA	
28 - Charline DANTIGNY	
29 - Alexandre CAVERZAN	

ARRETE ET SIGNATURES

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

CFU 2025

15/04/2026 08:24 Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le Maire Thierry DUHAMEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/26..., et de la publication le 17/04/26



Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

[Signature]

BALANCE DES VALEURS INACTIVES
arrêtée à la date du 31/12/2025

73804 - PHOTOVOLTAIQUE - FENOUILLET -
BA de FENOUILLET -

Exercice : 2025

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 - Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX								

31182 Code INSEE	MAIRIE FENOUILLET BUDGET COMMUNAL	2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de membres exprimés : 28
VOTES :
Pour : 23 Contre : 5 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	524 353,70
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 827 683,32
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	2 352 037.02
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	66 257,28
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-36 660,95
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	2 352 037.02
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	500 000.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	1 852 037.02
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire **Thierry DUHAMEL**, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 17/04/2026 et de la publication le 17/04/2026

A. Fenouillet
le 17/04/26




Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-24-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

31182
Code INSEE

MAIRIE FENOUILLET
PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de membres exprimés : 28
VOTES :
Pour : 23 Contre : 5 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 659,22
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	71 621.77
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	76 280.99
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	76 280.99
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	76 280.99
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire Thierry DUHAMEL, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 17/04/2026 et de la publication le 17/04/2026

A Fenouillet, le 15/04/2026



Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-25-DE
Date de réimpression : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 182 FENOUILLET
ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC TOULOUSE-COURONNE-EST

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	12 789 591	23,68	112,78	13 236 000	3 134 285	23,68	3 134 285
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	41 577	52,32	209,33	42 000	21 974	52,32	21 974
Taxe d'habitation (TH)	102 114	5,51	52,13	89 600	4 937	5,51	4 937
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					3 161 196		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	3 161 196
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : ☐
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	23,68		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	3 161 196 = 1,000000	52,32		
Taxe d'habitation (TH)	3 161 196	5,51		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	14 060			50 892	0	0	-2 428 333	-2 363 381

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
3 161 196		-2 363 381		797 815

À TOULOUSE

Le 27 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
HUGUES PERRINLe 15 Avril 2026
Pour la Commune,Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-27-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Copie de l'acte de réception en préfecture

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de l'acte de réception en préfecture.



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 182 FENOUILLET
 ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
 TRÉSORERIE DU SGC : SGC TOULOUSE-COURONNE-EST

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS	2. BASES EXONÉRÉES	4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES
Taxe foncière sur le bâti :	Taxe foncière sur le bâti :	a. Éoliennes et hydroliennes
a. Personnes de condition modeste	a. Par le conseil municipal	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	b. Par la loi	b. Centrales électriques
c. Locaux industriels		c. Centrales photovoltaïques
d. Logements sociaux et longue durée		d. Centrales hydrauliques
	Taxe foncière sur le non bâti :	e. Centrales géothermiques
	a. Par le conseil municipal	f. Transformateurs électriques
Taxe foncière sur le non bâti :	b. Par la loi (terres agricoles)	g. Stations radioélectriques
	c. Par la loi (autres)	h. Installations gazières et autres
Taxe d'habitation :	Cotisation foncière des entreprises :	i. Taxe sur les pylônes
a. Dotation pour perte de THLV	a. Par le conseil municipal	
b. Dotation pour recentrage THRS	b. Par la loi	
c. Mayotte		
Cotisation foncière des entreprises :	3. BASES DE TAXE D'HABITATION	5. RÉFORMES FISCALES
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	a. Résidences secondaires et assimilées	a. TVA compensant la TH
b. Base minimum	b. Logements vacants soumis à la THLV	b. TVA compensant la CVAE
c. Locaux industriels	c. Correction des bases THRS	c. Coefficient correcteur
d. Autres allocations	d. Correction des bases THLV	d. Taux FB commune 2020
	e. Correction des bases MTHRS	e. Taux FB département 2020

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	50,39	125,98	13,20	112,78
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	97,23	243,08	33,75	209,33
Taxe d'habitation (TH)	23,67	27,45	68,63	16,50	52,13
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	14,00
b. Taux maximum de la majo	1,40

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

36,58

Date de réception en préfecture : 03/01/2026
 Date de transmission : 17/04/2026
 Date de réception préfecture : 17/04/2026



COMMUNE : C182 FENOUILLET

ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC TOULOUSE-COURONNE-EST

N° 1259 CC

TAUX

FDL

2026

RÉFORME FISCALE - DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année depuis 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021) et à la compensation pour perte de base et de produit de TFPB (article 138 de la loi de finances pour 2024).

Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiale pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

I - RESSOURCES À COMPENSER

Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux de TH 2017*.....	6 386 182	x	4,93	=	314 839
dont bases des rôles supplémentaires de TH de 2020 émis jusqu'au 15 novembre 2021.....	27 952				
					*Taux de TH de 2017 de la commune et, le cas échéant, des syndicats
+ Allocations compensatrices de TH versées à la commune en 2020 au titre des exonérations compensées.....					70 532
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçu par la commune de 2018 à 2020.....					1 904
= Ressources communales supprimées par la réforme.....					387 275 (A)

II - RESSOURCES DE COMPENSATION

Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune.....					2 383 756
+ Allocations compensatrices de TFPB versées au département en 2020 pour les exonérations compensées sur la commune.....					1 212
= Ressources départementales affectées à la commune par la réforme.....					2 384 968 (B)

III - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME

Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune..	922 005	+	2 383 756	=	3 305 761 (C)

IV - SUR- OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR

Différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département...	387 275 (A)	-	2 384 968 (B)	=	-1 997 693 (D)

Coefficient correcteur = 1 +	différence de ressources	= 1 +	-1 997 693 (D)	=	0,395693 (E)
	TFPB « après réforme »		3 305 761 (C)		

Si (D) > 0 et (E) > 1, la commune est sous-compensée.
Si (D) < 0 et (E) < 1, la commune est sur-compensée.
Le coefficient correcteur ne s'applique pas aux communes sur-compensées avec une différence (D) inférieure en valeur absolue à 10 000 €.

Annexe de l'acte de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-27-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES : (4 procurations)

Pour : 23

Contre : 5

Abstentions : -

Date de convocation : 02/04/2026

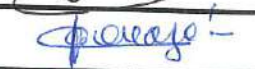
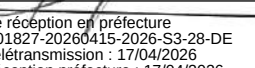
Présenté par Le Maire Thierry DUHAMEL (1),

A Fenouillet, le 15/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Fenouillet, le 15/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01 - Thierry DUHAMEL	
02 - Mathieu LUCCHINI	procurator à Stéphanie CHARDY
03 - Stéphanie CHARDY	
04 - Patrick MONTICELLI	procurator à Jean Louis GOUAZE
05 - Corinne GISCARD	
06 - Jean Louis GOUAZE	
07 - Sylvie FOURTEAU	
08 - Dimitri DAKOS	
09 - Chantal BERNI	
10 - Germain GALLO	
11 - Nelly BRISBOUT	
12 - Geneviève ROQUES	
13 - Anne-Marie DENAT	
14 - Jean-Claude AMALRIC	
15 - Thierry MONTESINOS	
16 - Patricia COURNEIL	
17 - Aline LEROY	
18 - Henri GARCIA	
19 - Christophe MELQUIOND	

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20 - Zouhra DIR	procuration à Rantal BERNI	
21 - Véronique MARTIN		<i>[Signature]</i>
22 - Vincent GAYDON		<i>[Signature]</i>
23 - Kaïs RECHATIN		<i>[Signature]</i>
24 - Gilles BROQUERE	procuration à Charline DANTIGNY	
25 - Thierry BELLIDENT		<i>[Signature]</i>
26 - Stéphanie SOULA		<i>[Signature]</i>
27 - Jennifer GARCIA		<i>[Signature]</i>
28 - Charline DANTIGNY		<i>[Signature]</i>
29 - Alexandre CAVERZAN		<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par Le Maire Thierry DUHAMEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Fenouillet, le 15/04/26

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE FENOUILLET
Commune

Numéro SIRET : 21310182700011
Poste comptable : SGC Toulouse Couronne Est

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	53
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	58

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	61
A1.01 - Opérations non ventilables	64
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	65
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	68
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	69
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	70
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	73
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	77
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	80
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	81
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	84
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	86
A1.908 - Fonction 8 - Transports	89
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	93
A2.01 - Opérations non ventilables	95
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	96
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	102
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	103
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	104
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	108
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	112
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	115
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	116
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	117
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	120
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	122
A2.938 - Fonction 8 - Transports	125

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	129
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	130
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	134
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	136

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	137
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	139
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	140
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	141
B3.1 - Etat des provisions constituées	142
B3.2 - Etalement des provisions	144
B4 - Etat des charges transférées	145
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	146
B6 - Prêts	147
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	148
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	149
B7.3 - Etat des emprunts garantis	150
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	152
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	153
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	154
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	155
B7.8 - Autres engagements donnés	156
B7.9 - Autres engagements reçus	157
B8 - Subventions versées	158
B9 - Etat du personnel	160
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	164
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	165
B11.2 - Liste des établissements publics créés	166
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	167
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	168
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	169
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	170
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	172
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	173
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	174
D3 - Décisions en matière de taux	176
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	177
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	179
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	181
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	182
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	183

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 836

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 974,36

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 572,51
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 351,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	304,37
4	Encours de dette / population (2) (3)	381,76
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,31 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	120,25 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,53 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	28,26 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-16,40 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	9 000 937,18	9 738 476,54	1 680 754,94	A1 2 418 294,30
Investissement	934 499,58	1 147 685,24	(3) -146 928,38	A2 66 257,28
Fonctionnement	8 066 437,60	8 590 791,30	(4) 1 827 683,32	A3 2 352 037,02

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 76 660,95	III + IV 40 000,00	B1	-36 660,95
Investissement	I 76 660,95	III 40 000,00	B2	-36 660,95
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 381 633,35
Investissement	A2 + B2	29 596,33
Fonctionnement	A3 + B3	2 352 037,02

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 76 660,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 045,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2601	Opération d'équipement n° 2601	9 750,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 045,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 200,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	28 620,84
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 40 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 028 715,45	1 999 119,12

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	76 660,95	40 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 66 257,28

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	2 105 376,40	2 105 376,40

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 736 504,04	7 884 467,02

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 852 037,02

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	9 736 504,04	9 736 504,04

TOTAL DU BUDGET (4)	11 841 880,44	11 841 880,44

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	46 864,00	2 045,00	20 000,00	20 000,00	22 045,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	325 102,50	20 950,11	400 263,00	400 263,00	421 213,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	785 743,65	28 620,84	1 304 453,04	1 304 453,04	1 333 073,88
Total des dépenses d'équipement		1 157 710,15	51 615,95	1 724 716,04	1 724 716,04	1 776 331,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 090,00	25 045,00	0,00	0,00	25 045,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	299 669,00	0,00	303 956,39	303 956,39	303 956,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		349 759,00	25 045,00	303 956,39	303 956,39	329 001,39
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 507 469,15	76 660,95	2 028 672,43	2 028 672,43	2 105 333,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	15 989,49		43,02	43,02	43,02
041	Opérations patrimoniales (7)	17 166,73		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 156,22		43,02	43,02	43,02

TOTAL	1 540 625,37	76 660,95	2 028 715,45	2 028 715,45	2 105 376,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 105 376,40

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	274 950,00	40 000,00	752 675,00	752 675,00	792 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	392 463,00	0,00	87 089,00	87 089,00	87 089,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		667 413,00	40 000,00	839 764,00	839 764,00	879 764,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	360 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		560 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 227 413,00	40 000,00	1 439 764,00	1 439 764,00	1 479 764,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	200 000,00		400 880,63	400 880,63	400 880,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	242 974,02		158 474,49	158 474,49	158 474,49
041	Opérations patrimoniales (10)	17 166,73		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		460 140,75		559 355,12	559 355,12	559 355,12

TOTAL	1 687 553,75	40 000,00	1 999 119,12	1 999 119,12	2 039 119,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	66 257,28

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 105 376,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

559 312,10

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 791 246,34	0,00	3 778 670,00	3 778 670,00	3 778 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 585 000,00	0,00	4 708 851,00	4 708 851,00	4 708 851,00
014	Atténuations de produits	168 500,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	682 445,00	0,00	566 686,60	566 686,60	566 686,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 227 191,34	0,00	9 134 207,60	9 134 207,60	9 134 207,60
66	Charges financières	44 709,54	0,00	37 441,32	37 441,32	37 441,32
67	Charges spécifiques (3)	6 523,25	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 280 424,13	0,00	9 177 148,92	9 177 148,92	9 177 148,92

023	Virement à la section d'investissement (4)	200 000,00		400 880,63	400 880,63	400 880,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	242 974,02		158 474,49	158 474,49	158 474,49
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		442 974,02		559 355,12	559 355,12	559 355,12

TOTAL	9 723 398,15	0,00	9 736 504,04	9 736 504,04	9 736 504,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 736 504,04

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	78 820,34	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	513 710,00	0,00	543 650,00	543 650,00	543 650,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 393 490,00	0,00	5 393 490,00	5 393 490,00	5 393 490,00
731	Fiscalité locale	1 252 940,00	0,00	1 260 335,00	1 260 335,00	1 260 335,00
74	Dotations et participations (3)	540 565,00	0,00	516 949,00	516 949,00	516 949,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	100 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 989,49		43,02	43,02	43,02
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 989,49		43,02	43,02	43,02

TOTAL	7 895 714,83	0,00	7 884 467,02	7 884 467,02	7 884 467,02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 852 037,02

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 736 504,04

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	559 312,10	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	25 045,00	0,00	25 045,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	43,02	43,02
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	303 956,39	0,00	303 956,39
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	9 750,00		9 750,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	22 045,00	0,00	22 045,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	411 463,11	0,00	411 463,11
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 333 073,88	0,00	1 333 073,88
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 105 333,38	43,02	2 105 376,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 105 376,40

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	3 778 670,00		3 778 670,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 708 851,00		4 708 851,00
014 Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	566 686,60	0,00	566 686,60
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	37 441,32	0,00	37 441,32
67 Charges spécifiques (9)	3 500,00	0,00	3 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	158 474,49	160 474,49
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		400 880,63	400 880,63
Dépenses de fonctionnement – Total	9 177 148,92	559 355,12	9 736 504,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 736 504,04

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	792 675,00	0,00	792 675,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	87 089,00	0,00	87 089,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		158 474,49	158 474,49
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		400 880,63	400 880,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		979 764,00	559 355,12	1 539 119,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	66 257,28

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	500 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 105 376,40

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	543 650,00		543 650,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 393 490,00		5 393 490,00
731	Fiscalité locale	1 260 335,00		1 260 335,00
74	Dotations et participations (8)	516 949,00		516 949,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	120 000,00	0,00	120 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	43,02	43,02
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 884 424,00	43,02	7 884 467,02

Accusé de réception en préfecture
031-213101027-20260415-2026-S3-26-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception en préfecture : 17/04/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 852 037,02
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 736 504,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 540 625,37	76 660,95	0,00	2 028 715,45	2 028 715,45	0,00	2 028 715,45	2 105 376,40
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 864,00	2 045,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	22 045,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	298 817,50	11 200,11	0,00	400 263,00	400 263,00	0,00	400 263,00	411 463,11
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	505 611,23	28 620,84	0,00	1 304 453,04	1 304 453,04	0,00	1 304 453,04	1 333 073,88
Total des opérations d'équipement (3)	306 417,42	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 750,00
Total des dépenses d'équipement	1 157 710,15	51 615,95	0,00	1 724 716,04	1 724 716,04	0,00	1 724 716,04	1 776 331,99
10 Dotations, fonds divers et réserves	50 090,00	25 045,00		0,00	0,00		0,00	25 045,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	299 669,00	0,00		303 956,39	303 956,39		303 956,39	303 956,39
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	349 759,00	25 045,00	0,00	303 956,39	303 956,39	0,00	303 956,39	329 001,39
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 507 469,15	76 660,95	0,00	2 028 672,43	2 028 672,43	0,00	2 028 672,43	2 105 333,38
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	15 989,49			43,02	43,02		43,02	43,02
041 Opérations patrimoniales (7)	17 166,73			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	33 156,22			43,02	43,02		43,02	43,02

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 105 376,40

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 327 553,75	40 000,00	1 499 119,12	1 499 119,12	1 539 119,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	274 950,00	40 000,00	752 675,00	752 675,00	792 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	392 463,00	0,00	87 089,00	87 089,00	87 089,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		667 413,00	40 000,00	839 764,00	839 764,00	879 764,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		867 413,00	40 000,00	939 764,00	939 764,00	979 764,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		400 880,63	400 880,63	400 880,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	242 974,02		158 474,49	158 474,49	158 474,49
041	Opérations patrimoniales (6)	17 166,73		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		460 140,75		559 355,12	559 355,12	559 355,12

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	66 257,28

Affectation au compte 1068 (8)	500 000,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 105 376,40

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 540 625,37	76 660,95	0,00	2 028 715,45	2 028 715,45	0,00	2 028 715,45	2 105 376,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 864,00	2 045,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	22 045,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	26 864,00	2 045,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 045,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	298 817,50	11 200,11	0,00	400 263,00	400 263,00	0,00	400 263,00	411 463,11
2111	Terrains nus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	24 771,40	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	94 977,00	4 337,83		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	6 837,83
21351	Bâtiments publics	84 322,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
2152	Installations de voirie	4 683,00	0,00		16 606,00	16 606,00	0,00	16 606,00	16 606,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21578	Autre matériel technique	863,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 925,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	885,40	132,46		11 510,00	11 510,00	0,00	11 510,00	11 642,46
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 245,28	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 096,66	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	46 048,76	6 729,82		89 447,00	89 447,00	0,00	89 447,00	96 176,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	505 611,23	28 620,84	0,00	1 304 453,04	1 304 453,04	0,00	1 304 453,04	1 333 073,88

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2313	Constructions	505 611,23	28 620,84		1 304 453,04	1 304 453,04	0,00	1 304 453,04	1 333 073,88
	Total des opérations d'équipement (4)	306 417,42	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 750,00
Total des dépenses d'équipement		1 157 710,15	51 615,95	0,00	1 724 716,04	1 724 716,04	0,00	1 724 716,04	1 776 331,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 090,00	25 045,00		0,00	0,00		0,00	25 045,00
10226	Taxe d'aménagement	50 090,00	25 045,00		0,00	0,00		0,00	25 045,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	299 669,00	0,00		303 956,39	303 956,39		303 956,39	303 956,39
1641	Emprunts en euros	299 669,00	0,00		301 956,39	301 956,39		301 956,39	301 956,39
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		349 759,00	25 045,00	0,00	303 956,39	303 956,39	0,00	303 956,39	329 001,39
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 507 469,15	76 660,95	0,00	2 028 672,43	2 028 672,43	0,00	2 028 672,43	2 105 333,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	15 989,49			43,02	43,02		43,02	43,02
	Reprise sur autofinancement antérieur	15 989,49			43,02	43,02		43,02	43,02
13913	Subv. transf. Départements	517,59			43,02	43,02		43,02	43,02
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	780,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 975,16			0,00	0,00		0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	140,97			0,00	0,00		0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	5 332,96			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28152	Installations de voirie	203,76			0,00	0,00		0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	47,33			0,00	0,00		0,00	0,00
281538	Autres réseaux	451,52			0,00	0,00		0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 540,20			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	17 166,73			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	17 166,73			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 156,22			43,02	43,02		43,02	43,02

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
0902	Création Structure jeunesse Ramier		1 390 513,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	Parcs Municipaux (Les Combes)		557 946,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Espace Jeune		54 371,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	Aménagement Centre Ville		63 456,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1081	Traitement Espaces Publics		1 460 496,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1082	AGRANDISSEMENT ECOLE MATERNELLE		436 559,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1084	GYMNASE		2 895 294,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	Réaménagement locaux Espace		378 199,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	Extension gendarmerie		322 318,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1301	Relocalisation local Police Municipale		134 980,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1302	Groupe scolaire ZAC		6 425 039,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1304	Réhabilitation Cuisine Centrale		1 530 785,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1701	Serre Municipale		724 981,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1702	Déplacement du stade / Terrain synthétique		725 367,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2101	Vestiaires Terrain Synthétique		1 330 987,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2601	Réhabilitation Hotel de Ville		0,00	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			18 431 298,34	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0902
LIBELLE : Création Structure jeunesse Ramier
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 390 513,35	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 029,60	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 345,91	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 683,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 381 413,75	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 381 413,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		65 654,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	65 654,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	45 958,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 696,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001
LIBELLE : Parcs Municipaux (Les Combes)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		557 946,43	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	550,79	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	550,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	557 325,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 770,84	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	541 950,20	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 604,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		42 604,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	32 000,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	12 000,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	20 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	10 604,60	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 604,60	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : Espace Jeune
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		54 371,18	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 605,12	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 605,12	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 766,06	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 766,06	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : Aménagement Centre Ville
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		63 456,18	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 861,06	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	41 666,48	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 194,58	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 595,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 595,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1081
LIBELLE : Traitement Espaces Publics
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 460 496,86	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 117,93	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 675,88	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 442,05	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	490 506,55	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	490 506,55	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	958 872,38	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	302 282,99	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 798,34	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	616 942,30	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 848,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		86 429,08	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	76 580,33	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 580,33	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	9 848,75	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 848,75	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1082
LIBELLE : AGRANDISSEMENT ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		436 559,49	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 222,76	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 289,02	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 933,74	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	419 336,73	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	419 336,73	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		205 879,86	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	205 879,86	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	205 879,86	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1084
LIBELLE : GYMNASSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 895 294,08	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 246,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 176,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 632,09	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 001,78	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 015,34	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 614,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 862 415,99	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 841 838,10	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 577,89	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 765 697,96	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	765 697,96	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 568,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	758 187,71	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 942,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : Réaménagement locaux Espace
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		378 199,87	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 469,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 891,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 578,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	362 730,87	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	361 745,37	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	985,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		119 681,35	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	119 681,35	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	119 681,35	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : Extension gendarmerie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		322 318,82	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 101,66	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 305,60	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 796,06	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 356,09	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 869,69	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 486,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	300 861,07	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	300 478,77	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	382,30	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		129 963,97	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	84 755,03	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	84 755,03	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	45 208,94	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	45 208,94	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1301
LIBELLE : Relocalisation local Police Municipale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		134 980,37	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	134 980,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	134 980,37	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1302
LIBELLE : Groupe scolaire ZAC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 425 039,62	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	278 800,54	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	18 492,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	62 146,88	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	34 101,65	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119 888,12	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 171,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	6 146 239,08	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	14 724,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 914 173,19	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 996,02	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	146 348,40	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	68 996,87	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		950 463,97	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	860 475,54	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	80 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	500 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	280 475,54	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	69 988,43	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	991,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	68 996,87	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

Accusé de réception en préfecture
031 213101027 20260415 2026_03-20-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1304
LIBELLE : Réhabilitation Cuisine Centrale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 530 785,49	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 333,13	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 333,13	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 524 452,36	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 518 864,75	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 587,61	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		277 518,28	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	215 183,11	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	215 183,11	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	62 335,17	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	56 747,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 587,61	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1701
LIBELLE : Serre Municipale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		724 981,99	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 264,48	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	8 404,08	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 860,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	708 717,51	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	676 198,35	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	32 519,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		101 666,25	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	98 318,25	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	98 318,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	3 348,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 348,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1702
LIBELLE : Déplacement du stade / Terrain synthétique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		725 367,38	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	725 367,38	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	725 367,38	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		117 338,75	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	117 338,75	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	117 338,75	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2101
LIBELLE : Vestiaires Terrain Synthétique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 330 987,23	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 330 987,23	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 330 987,23	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2601
LIBELLE : Réhabilitation Hotel de Ville
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 9 750,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 750,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	9 750,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 750,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 327 553,75	40 000,00	1 499 119,12	1 499 119,12	1 539 119,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	274 950,00	40 000,00	752 675,00	752 675,00	792 675,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	40 000,00	752 675,00	752 675,00	792 675,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	174 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	392 463,00	0,00	87 089,00	87 089,00	87 089,00
2111	Terrains nus	392 463,00	0,00	87 089,00	87 089,00	87 089,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		667 413,00	40 000,00	839 764,00	839 764,00	879 764,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		867 413,00	40 000,00	939 764,00	939 764,00	979 764,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		400 880,63	400 880,63	400 880,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	242 974,02		158 474,49	158 474,49	158 474,49
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	18 008,89		9 685,93	9 685,93	9 685,93
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 299,00		2 299,00	2 299,00	2 299,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90,87		2 131,91	2 131,91	2 131,91
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	745,00		745,00	745,00	745,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,01		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,01		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		75,72	75,72	75,72
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	56 144,17		29 115,54	29 115,54	29 115,54
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	2 338,29		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 404,44		934,44	934,44	934,44
281828	Autres matériels de transport	32 907,74		17 449,53	17 449,53	17 449,53
281831	Matériel informatique scolaire	608,77		419,70	419,70	419,70
281838	Autre matériel informatique	23 844,57		23 731,72	23 731,72	23 731,72
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 374,48		1 570,44	1 570,44	1 570,44
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 210,39		14 268,76	14 268,76	14 268,76
28188	Autres immo. corporelles	81 997,39		56 046,80	56 046,80	56 046,80
041	Opérations patrimoniales (9)	17 166,73		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	17 166,73		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		460 140,75		559 355,12	559 355,12	559 355,12

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 723 398,15	0,00	0,00	9 736 504,04	9 736 504,04	0,00	9 736 504,04	9 736 504,04
011	Charges à caractère général (3)	3 791 246,34	0,00	0,00	3 778 670,00	3 778 670,00	0,00	3 778 670,00	3 778 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 585 000,00	0,00		4 708 851,00	4 708 851,00		4 708 851,00	4 708 851,00
014	Atténuations de produits	168 500,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	682 445,00	0,00	0,00	566 686,60	566 686,60	0,00	566 686,60	566 686,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 227 191,34	0,00	0,00	9 134 207,60	9 134 207,60	0,00	9 134 207,60	9 134 207,60
66	Charges financières	44 709,54	0,00		37 441,32	37 441,32		37 441,32	37 441,32
67	Charges spécifiques (3)	6 523,25	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 232,79	0,00	0,00	42 941,32	42 941,32		42 941,32	42 941,32
Total des dépenses réelles		9 280 424,13	0,00	0,00	9 177 148,92	9 177 148,92	0,00	9 177 148,92	9 177 148,92
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			400 880,63	400 880,63		400 880,63	400 880,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	242 974,02			158 474,49	158 474,49		158 474,49	158 474,49
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		442 974,02			559 355,12	559 355,12		559 355,12	559 355,12

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 736 504,04

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 895 714,83	0,00	7 884 467,02	7 884 467,02	7 884 467,02
013	Atténuations de charges (2)	78 820,34	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	513 710,00	0,00	543 650,00	543 650,00	543 650,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 393 490,00	0,00	5 393 490,00	5 393 490,00	5 393 490,00
731	Fiscalité locale	1 252 940,00	0,00	1 260 335,00	1 260 335,00	1 260 335,00
74	Dotations et participations (2)	540 565,00	0,00	516 949,00	516 949,00	516 949,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	100 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 989,49		43,02	43,02	43,02
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 989,49		43,02	43,02	43,02

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 852 037,02

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 736 504,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 723 398,15	0,00	0,00	9 736 504,04	9 736 504,04	0,00	9 736 504,04	9 736 504,04
011	Charges à caractère général (4)	3 791 246,34	0,00	0,00	3 778 670,00	3 778 670,00	0,00	3 778 670,00	3 778 670,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		743 000,00	743 000,00	0,00	743 000,00	743 000,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	741 000,00	0,00		632 500,00	632 500,00	0,00	632 500,00	632 500,00
60621	Combustibles	2 220,00	0,00		720,00	720,00	0,00	720,00	720,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	347 550,00	0,00		318 500,00	318 500,00	0,00	318 500,00	318 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	24 040,00	0,00		27 450,00	27 450,00	0,00	27 450,00	27 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	13 722,00	0,00		14 922,00	14 922,00	0,00	14 922,00	14 922,00
6064	Fournitures administratives	8 830,00	0,00		9 579,00	9 579,00	0,00	9 579,00	9 579,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 850,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	600,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6067	Fournitures scolaires	24 384,00	0,00		24 250,00	24 250,00	0,00	24 250,00	24 250,00
6068	Autres matières et fournitures	53 708,00	0,00		62 013,00	62 013,00	0,00	62 013,00	62 013,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00		17 953,00	17 953,00	0,00	17 953,00	17 953,00
61351	Matériel roulant	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	46 030,00	0,00		38 330,00	38 330,00	0,00	38 330,00	38 330,00
61521	Entretien terrains	465 527,00	0,00		459 498,00	459 498,00	0,00	459 498,00	459 498,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	132 205,00	0,00		199 080,00	199 080,00	0,00	199 080,00	199 080,00
615231	Entretien, réparations voiries	28 190,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
6156	Maintenance	329 475,00	0,00		300 580,00	300 580,00	0,00	300 580,00	300 580,00
6161	Multirisques	46 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00		1 860,00	1 860,00	0,00	1 860,00	1 860,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	3 450,00	0,00		3 970,00	3 970,00	0,00	3 970,00	3 970,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 450,00	0,00		22 530,00	22 530,00	0,00	22 530,00	22 530,00
6188	Autres frais divers	97 040,00	0,00		87 855,00	87 855,00	0,00	87 855,00	87 855,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	156 650,00	0,00		156 950,00	156 950,00	0,00	156 950,00	156 950,00
6236	Catalogues et imprimés	27 656,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		14 397,00	14 397,00	0,00	14 397,00	14 397,00
6248	Divers	13 682,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	54 330,00	0,00		49 930,00	49 930,00	0,00	49 930,00	49 930,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	28 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	723 821,34	0,00		44 766,00	44 766,00	0,00	44 766,00	44 766,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
63513	Autres impôts locaux	13 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	2 136,00	0,00		2 637,00	2 637,00	0,00	2 637,00	2 637,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 585 000,00	0,00		4 708 851,00	4 708 851,00		4 708 851,00	4 708 851,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	50 320,00	0,00		51 120,00	51 120,00		51 120,00	51 120,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 015,00	0,00		10 470,00	10 470,00		10 470,00	10 470,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	20 692,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 040,00	0,00		57 470,00	57 470,00		57 470,00	57 470,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 101,00	0,00		6 490,00	6 490,00		6 490,00	6 490,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 930 680,00	0,00		2 017 770,00	2 017 770,00		2 017 770,00	2 017 770,00
64112	SFT, indemnité de résidence	35 756,00	0,00		22 779,00	22 779,00		22 779,00	22 779,00
64113	NBI	13 370,00	0,00		11 690,00	11 690,00		11 690,00	11 690,00
64118	Autres indemnités	546 960,00	0,00		525 900,00	525 900,00		525 900,00	525 900,00
64131	Rémunérations	467 450,00	0,00		435 400,00	435 400,00		435 400,00	435 400,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	95 220,00	0,00		84 950,00	84 950,00		84 950,00	84 950,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	308 740,00	0,00		466 362,00	466 362,00		466 362,00	466 362,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	846 560,00	0,00		810 830,00	810 830,00		810 830,00	810 830,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	24 270,00	0,00		20 850,00	20 850,00		20 850,00	20 850,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	115 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	26 816,00	0,00		16 060,00	16 060,00		16 060,00	16 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 010,00	0,00		23 410,00	23 410,00		23 410,00	23 410,00
6488	Autres	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
014	Atténuations de produits	168 500,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
7391118	Autres restit. dégrad./contrib. directes	90 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	28 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	682 445,00	0,00	0,00	566 686,60	566 686,60	0,00	566 686,60	566 686,60
65131	Bourses	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	0,00		121 000,00	121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 400,00	0,00		12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 900,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	275 798,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	180 000,00	0,00		154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00	154 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		1 629,00	1 629,00	0,00	1 629,00	1 629,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	71 847,00	0,00		79 107,60	79 107,60	0,00	79 107,60	79 107,60
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		8 250,00	8 250,00	0,00	8 250,00	8 250,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 227 191,34	0,00	0,00	9 134 207,60	9 134 207,60	0,00	9 134 207,60	9 134 207,60
66	Charges financières	44 709,54	0,00		37 441,32	37 441,32		37 441,32	37 441,32
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 950,27	0,00		42 709,55	42 709,55		42 709,55	42 709,55
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 240,73	0,00		-5 268,23	-5 268,23		-5 268,23	-5 268,23
67	Charges spécifiques (4)	6 523,25	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 523,25	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 232,79	0,00	0,00	42 941,32	42 941,32		42 941,32	42 941,32
Total des dépenses réelles		9 280 424,13	0,00	0,00	9 177 148,92	9 177 148,92	0,00	9 177 148,92	9 177 148,92
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			400 880,63	400 880,63		400 880,63	400 880,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	242 974,02			158 474,49	158 474,49		158 474,49	158 474,49

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	242 974,02			158 474,49	158 474,49		158 474,49	158 474,49
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		442 974,02			559 355,12	559 355,12		559 355,12	559 355,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	16 285,65
Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 553,88
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 268,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 895 714,83	0,00	7 884 467,02	7 884 467,02	7 884 467,02
013	Atténuations de charges (3)	78 820,34	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	78 820,34	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	513 710,00	0,00	543 650,00	543 650,00	543 650,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	40 210,00	0,00	37 950,00	37 950,00	37 950,00
70631	Redevances services à caractère sportif	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
7066	Redevances services à caractère social	220 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	238 000,00	238 000,00	238 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 393 490,00	0,00	5 393 490,00	5 393 490,00	5 393 490,00
73211	Attribution de compensation	5 353 490,00	0,00	5 353 490,00	5 353 490,00	5 353 490,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	1 252 940,00	0,00	1 260 335,00	1 260 335,00	1 260 335,00
73111	Impôts directs locaux	780 000,00	0,00	797 815,00	797 815,00	797 815,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	180 000,00	0,00	168 460,00	168 460,00	168 460,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	12 940,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
74	Dotations et participations (3)	540 565,00	0,00	516 949,00	516 949,00	516 949,00
741121	DSR des communes	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	4 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74748	Participation autres communes	21 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	439 000,00	0,00	434 057,00	434 057,00	434 057,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	45 519,00	0,00	50 879,00	50 879,00	50 879,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	15 046,00	0,00	13,00	13,00	13,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	100 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75888	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 879 725,34	0,00	7 884 424,00	7 884 424,00	7 884 424,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	15 989,49		43,02	43,02	43,02
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	517,59		43,02	43,02	43,02
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	15 471,90		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 989,49		43,02	43,02	43,02

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	249 162,00	0,00	44 506,00	151 880,77	200 995,62	1 369 128,04	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	133 170,77	170 785,62	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	246 137,00	0,00	44 506,00	18 710,00	10 210,00	67 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 301 428,04	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		500 000,00	939 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	752 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	87 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	13 000,00	0,00		2 028 672,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		303 956,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	0,00		400 263,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 304 453,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 439 764,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		752 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		87 089,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026_S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	500 000,00
106	Réserves	500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		244 062,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
211	Terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	61 037,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		939 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	752 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	87 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé			04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 162,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 137,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	939 764,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	752 675,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 089,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	44 506,00	0,00	0,00	0,00	44 506,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	16 606,00	0,00	0,00	0,00	16 606,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	27 900,00	0,00	0,00	0,00	27 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)		Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
			201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES			0,00	11 500,00	0,00	133 170,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers		0,00	0,00	0,00	133 170,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.		0,00	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles		0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	7 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 880,77
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 170,77
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 610,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	5 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
Soutien aux sportifs										
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		66 666,67	88 666,68	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	66 666,67	66 666,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		35 452,27	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	200 995,62
164	Emprunts auprès des éta financiers	35 452,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 785,62
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	7 710,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)		Libellé	41 Santé					
			410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 351 428,04	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 301 428,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 128,04
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 301 428,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		15 409,77	4 077 981,60	0,00	431 949,00	1 275 019,35	755 517,20	1 001 693,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 678,00	1 844 615,00	0,00	50 399,00	406 813,00	402 322,00	455 720,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 759 430,00	0,00	373 300,00	855 450,00	323 242,00	545 973,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	388 436,60	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-5 268,23	0,00	0,00	0,00	12 756,35	29 953,20	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 893 217,00	0,00	0,00	200 000,00	195 807,00	595 400,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	18 500,00	0,00	0,00	200 000,00	77 150,00	248 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	5 393 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 260 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	50 892,00	0,00	0,00	0,00	118 657,00	347 400,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	492 848,00	798 348,00	70 085,00	258 298,00		9 177 148,92
011	Charges à caractère général	0,00	492 498,00	4 500,00	69 665,00	31 460,00		3 778 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	350,00	793 848,00	420,00	56 838,00		4 708 851,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00		566 686,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		37 441,32
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 884 424,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		543 650,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 393 490,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 260 335,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		516 949,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		15 409,77
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 478,00
618	Divers	4 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	860,00
628	Divers	5 340,00
661	Charges d'intérêts	-5 268,23
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 590 425,00	137 300,00	0,00	0,00	343 256,60
606	Achats non stockés de matières et fourni	658 220,00	0,00	0,00	0,00	12 850,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	27 970,00	0,00	0,00	0,00	360,00
615	Entretien et réparations	491 680,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
616	Primes d'assurances	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	80 135,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	35 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	36 000,00	0,00	0,00	0,00	131 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	197 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	46 520,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 021 300,00	0,00	0,00	0,00	77 150,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	567 700,00	0,00	0,00	0,00	31 760,00
647	Autres charges sociales	8 950,00	0,00	0,00	0,00	650,00
648	Autres charges de personnel	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	15 000,00	137 300,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	154 000,00	0,00	0,00	0,00	80 236,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 889 717,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
641	Rémunérations du personnel	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
731	Fiscalité locale	1 260 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
732	Fiscalité reversée	5 393 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	50 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 077 981,60
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	674 570,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 330,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 480,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 285,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 620,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 098 450,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	599 460,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 300,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 736,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 893 217,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260 335,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 393 490,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 892,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	351 949,00	80 000,00	0,00	0,00	431 949,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 629,00	0,00	0,00	0,00	7 629,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	9 453,00	0,00	0,00	0,00	9 453,00
615	Entretien et réparations	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
618	Divers	0,00	6 380,00	8 100,00	0,00	0,00	14 480,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	7 400,00	1 800,00	0,00	0,00	9 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	137,00	0,00	0,00	0,00	137,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	211 500,00	48 500,00	0,00	0,00	260 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	80 600,00	18 700,00	0,00	0,00	99 300,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 900,00	2 900,00	0,00	0,00	4 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	434 885,00	34 638,00	12 756,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	14 810,00	17 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	750,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	4 485,00	7 912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 650,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	2 840,00	6 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	14 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	237 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	154 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	12 756,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		445 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	304 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	128 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
706	Prestations de services	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	347 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275 019,35
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	314 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
613	Locations	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
618	Divers	0,00	0,00	2 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 120,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 397,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
628	Divers	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 376,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	542 050,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 756,35
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		95 580,00	147 250,00	0,00	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	500,00	0,00	17 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 900,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	14 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 700,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	61 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	24 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 260,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		86 304,00	37 000,00	0,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	32 000,00	0,00	2 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	86 304,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		218 582,00	19 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	143 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	62 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	6 600,00	19 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		216 263,20	0,00	32 122,00	0,00	0,00	0,00	755 517,20
604	Achats d'études, prestations de services	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	3 922,00	0,00	0,00	0,00	24 522,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	20 250,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 540,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 810,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	18 700,00	0,00	0,00	0,00	106 052,00
647	Autres charges sociales	630,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00
661	Charges d'intérêts	4 133,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 953,20
RECETTES		30 000,00	0,00	39 853,00	0,00	0,00	0,00	195 807,00
706	Prestations de services	30 000,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	76 950,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
747	Participations	0,00	0,00	27 353,00	0,00	0,00	0,00	118 657,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 758,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 950,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 428,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 750,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	381 370,00	411 395,00	0,00	0,00	32 170,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	100 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	21 900,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	3 620,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	5 260,00	4 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	240 000,00	106 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	36 110,00	46 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	71 500,00	0,00	0,00	423 900,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	71 500,00	0,00	0,00	275 900,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	1 001 693,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	401 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	37 450,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 020,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
628	Divers	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	9 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 480,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 283,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 960,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
RECETTES		0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	595 400,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	30 350,00	392 498,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	392 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 848,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 498,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		174 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	120 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	49 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		623 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798 348,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 150,00
641	Rémunérations du personnel	416 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 768,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	181 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 480,00
647	Autres charges sociales	3 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		66 830,00	0,00	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	66 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 835,00	0,00	0,00	70 085,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835,00	0,00	0,00	1 585,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	68 080,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	56 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	38 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	17 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	199 860,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 298,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 860,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 128,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 050,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 500 000,00									
02211-00020632802	Banque CREDIT MUTUEL	13/04/2018	01/06/2018	31/05/2019	2 000 000,00	F		1,150	1,151		A	X Echéance constante		A-1
2013/2012-020	Banque CAISSE D'EPARGNE	01/07/2012	01/07/2012	01/01/2013	1 000 000,00	F		4,950	4,953		A	C		A-1
2016-01	Banque BANQUE POSTALE	09/12/2014	31/12/2014	01/01/2016	500 000,00	F		2,230	2,231		A	X Echéance constante	O	A-1
MON542679EUR/0544634/001	Banque BANQUE POSTALE	27/09/2022	10/10/2022	01/02/2023	1 000 000,00	F		2,480	2,504		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					80 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					80 000,00									
BAILCONSTRUCTION2025	SA HLM CITE DES JARDINS	05/05/2025		14/01/2026	80 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					4 580 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 227 926,32					301 956,39	42 709,55	0,00	16 285,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 227 926,32					301 956,39	42 709,55	0,00	16 285,65
02211-00020632802		0,00	A-1	1 109 247,68	7,08	F		1,151	133 170,77	12 756,35	0,00	6 611,92
2013/2012-020		0,00	A-1	133 333,29	0,75	F		4,953	66 666,67	6 600,00	0,00	3 300,00
2016-01		0,00	A-1	185 345,39	3,75	F		2,231	35 452,27	4 133,20	0,00	3 342,62
MON542679EUR/0544634/001		0,00	A-1	799 999,96	11,58	F		2,504	66 666,68	19 220,00	0,00	3 031,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		80 000,00					4 000,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		80 000,00					4 000,00	0,00	0,00	0,00
BAILCONSTRUCTION2025		0,00	A-1	80 000,00	38,75	F		0,000	4 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 307 926,32					305 956,39	42 709,55	0,00	16 285,65

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 307 926,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		13-12-2011
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais d'étude urbanisme	10	13/12/2011
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	13/12/2011
L	2041 Réalisation d'équipements	15	13/12/2011
L	205 Logiciels applicatifs, progiciels	5	13/12/2011
L	205 Logiciels bureautiques	2	13/12/2011
L	212 Plantation d'arbres et arbustes et aménagements de terrains	15	13/12/2011
L	2182 Camion, tracteur, remorque, voitures, ...	8	13/12/2011
L	2183 Imprimantes, ordinateurs, claviers, serveurs, écrans, ...	7	13/12/2011
L	2183 Machine à calculer, télécopieur, photocopieur....	8	13/12/2011
L	2184 Bureau, chaises, armoires, caissons livres/DVD/CD, ...	15	13/12/2011
L	2188 Agencements et aménagement de bâtiment, instal élec,...	20	13/12/2011
L	2188 Appareils de chauffage	15	13/12/2011
L	2188 Autres matériels classiques	8	13/12/2011
L	2188 Coffre fort, ascenseurs...	20	13/12/2011
L	2188 Equipement d'atelier, de garage, de cuisine...	15	13/12/2011
L	2188 Equipements de cuisine, lingerie, buanderie,...	12	13/12/2011
L	2188 Equipements sportifs et jeux d'enfants, bancs...	15	13/12/2011
L	2188 Four micro-ondes, réfrigérateur, téléviseurs, Hi Fi,...	5	13/12/2011
L	2188 Mobilier urbain : corbeilles à papiers de ville, colonne,...	5	13/12/2011
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	07/04/2015
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	12/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		9 207,85	9 207,85	0,00	9 207,85
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		9 207,85	9 207,85	0,00	9 207,85
risque irrécouvrabilité	0,00	08/04/2021	9 207,85	9 207,85	0,00	9 207,85
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		9 207,85	9 207,85	0,00	9 207,85
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101627-20260415-2026-33-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		9 207,85	9 207,85	0,00	9 207,85

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 961 659,19	1 532 471,34	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 961 659,19	1 532 471,34											47 359,63	53 570,76
HLM LES CHALETS	2018	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 1120152 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	622 982,64	516 050,03	21,25	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	-	Livret A	17 029,65	12 299,82
HLM LES CHALETS	2018	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 1120117 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	687 783,33	582 032,89	21,25	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	-	Livret A	19 207,09	13 872,49
HLM LES CHALETS	2017	X Echéance progressive	Construction HLM Réaménagement EG 120452 (30% garantie)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	103 078,66	85 175,13	20,92	T	V	Livret A	2,100	V	Livret A	2,100	-	Livret A	1 743,70	2 698,27
LA CITE JARDINS	1995	X Echéance progressive	Construction HLM Quotité garantie 10 %	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	17 287,71	1 644,63	1,08	A	V	Livret A	4,800	V	Livret A	4,800	-	Livret A	52,63	807,70
PATRIMOINE-SA LANGUEDOCIENNE 05.61.36.26.20	2018	X Durée ajustable	Construction HLM Réaménagement EG 917851 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	237 427,48	155 410,65	11,17	A	V	Livret A	1,550	V	Livret A	1,550	-	Livret A	2 408,87	10 709,17

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE-SA LANGUEDOCIENNE 05.61.36.26.20	2018	X Durée ajustable	Construction HLM Réaménagement EG 917849 (30%)	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	293 099,37	192 158,01	11,17	A	V	Livret A	1,950	V	Livret A	4,200	-	Livret A	6 917,69	13 183,31
TOTAL GENERAL					1 961 659,19	1 532 471,34											47 359,63	53 570,76

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	348 665,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	348 665,94
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 884 424,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,42

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D’UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					80 736,60
657382	28	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOP SCOLAIRE école élémentaire J.MONNET	Association	672,00
657382	26	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOPERATIVE SCOLAIRE école maternelle LE RAMIER	Association	321,00
657382	27	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOPERATIVE GROUPE SCOL PIQUEPEYRE	Association	636,00
65748	08	Subvention de fonctionnement	Association Bad'In FENOUILLET	Association	750,00
65748	29	Subvention de fonctionnement	Association FEMMES DU MONDE	Association	1 800,00
65748	17	Subvention de fonctionnement	Association LES IMPOSTEURS	Association	450,00
65748	24	Subvention de fonctionnement	Association PARRAINS D'ORASTIE	Association	650,00
65748	25	Subvention de fonctionnement	Association SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	800,00
65748	51	Subvention exceptionnelle	Association CORPS ET ARTS DISTRICT	Association	750,00
65748	34	Subvention de fonctionnement	Association AAPEF Primaire Maternelle	Association	761,60
65748	52	Subvention exceptionnelle	Association LES IMPOSTEURS	Association	250,00
65748	36	Subvention de fonctionnement	Association METISS'ART	Association	400,00
65748	10	Subvention de fonctionnement	Association SAF XV (Seilh/Aussonne/Fenouillet)	Association	5 000,00
65748	07	Subvention de fonctionnement	Association AMICALE DES PECHEURS A LA LIGNE DE FENOUILLET	Association	1 000,00
65748	09	Subvention de fonctionnement	Association section de Tir au BALL TRAP de Fenouillet	Association	850,00
65748	11	Subvention de fonctionnement	Association FENOUILLET BASKET CLUB	Association	3 700,00
65748	06	Subvention de fonctionnement	Association SANITAS FENOUILLET	Association	1 500,00
65748	14	Subvention de fonctionnement	Association CORPS ET ARTS DANCE DISTRICT	Association	2 300,00
65748	27	Subvention de fonctionnement	Association ENERGY BOXIN CLUB	Association	400,00
65748	05	Subvention de fonctionnement	Association JUDO CLUB FENOUILLET	Association	2 250,00
65748	37	Subvention de fonctionnement	Association O Café Bon'heur	Association	500,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	06	Subvention de fonctionnement	Association FENOUILLET KARATE CLUB	Association	2 740,00
65748	12	Subvention de fonctionnement	Association PETANQUE FENOUILLET	Association	10 000,00
65748	13	Subvention de fonctionnement	Association ROCK AND ROLL FENOUILLET	Association	500,00
65748	01	Subvention de fonctionnement	Association TENNIS CLUB FENOUILLET	Association	2 000,00
65748	02	Subvention de fonctionnement	Association TIR SPORTIF FENOUILLET	Association	1 000,00
65748	33	Subvention de fonctionnement	Association AAPEF College	Association	645,00
65748	30	Subvention de fonctionnement	Association FCPE COLLEGE FENOUILLET	Association	645,00
65748	21	Subvention de fonctionnement	Association DON DE SANS BENEVOLE DE FENOUILLET	Association	650,00
65748	32	Subvention de fonctionnement	Association FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE FENOUILLET	Association	500,00
65748	19	Subvention de fonctionnement	Association LES RENDEZ VOUS DE FENOUILLET	Association	600,00
65748	23	Subvention de fonctionnement	Association OSWALDO	Association	1 200,00
65748	18	Subvention de fonctionnement	Association SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE NORD TOULOUSE	Association	400,00
65748	16	Subvention de fonctionnement	Association LES RAYONS DE SOLEIL FENOUILLET	Association	2 300,00
65748	56	Subvention exceptionnelle	Association UNION AVENIR FENOUILLET	Association	3 500,00
65748	60	Subvention exceptionnelle	Association CLUB CANIN	Association	2 000,00
65748	35	Subvention de fonctionnement	Association ASS SPORTIVE COLLEGE FRANCOIS MITTERAND	Association	1 216,00
65748	03	Subvention de fonctionnement	Association UNION AVENIR FENOUILLET	Association	20 000,00
65748	20	Subvention de fonctionnement	Association SOLIDARITE FENOUILLET	Association	400,00
65748	15	Subvention de fonctionnement	Association Amicale anciens combattants d'AFN	Association	500,00
65748	41	Subvention de fonctionnement	Association COMITE DES FETES FENOUILLET	Association	850,00
65748	74	Subvention exceptionnelle	Association SANITAS FENOUILLET	Association	350,00
65748	75	Subvention exceptionnelle	Association SOLIDARITE FENOUILLET	Association	2 500,00
65748	43	Subvention de fonctionnement	Association LES CHATS DE L'ESPOIR 31	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	1,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	1,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ATSEM principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Assitant socio educatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Auxiliaire de puériculture de classe superieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assitant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	3,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint d'animation	C	6,00	2,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation principalde 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
animateur principal 2eme classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier Chef Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Gardien - brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		78,00	6,00	84,00	84,00	0,00	84,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	A ARTICLE 3-1	CDD
adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A ARTICLE 3-1	CDD
adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A ARTICLE 3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326. 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « ~~contrats aidés~~ »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat d'entretien temporaire pris sur le fondement des articles

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
- (4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
CBE		SFP	24 803,00
SDEHG		SFP	51 285,00
SYNDICAT HERSAIN BOCAGE		SFP	93 817,14

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	01/01/2013		21310182700045	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	66 257,28	66 257,28
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-36 660,95	-36 660,95
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	29 596,33	29 596,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	500 000,00	500 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	29 596,33	29 596,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	529 596,33	529 596,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	303 999,41	303 999,41
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	659 355,12	659 355,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	355 355,71	355 355,71

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		303 999,41	I 303 999,41
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		303 956,39	303 956,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	301 956,39	301 956,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 000,00	2 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		43,02	43,02
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	43,02	43,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		659 355,12	III 659 355,12
Ressources propres externes de l'année (a)		100 000,00	100 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		559 355,12	559 355,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	9 685,93	9 685,93
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 299,00	2 299,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 131,91	2 131,91
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	745,00	745,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	75,72	75,72
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 115,54	29 115,54
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	934,44	934,44
281828	Autres matériels de transport	17 449,53	17 449,53
281831	Matériel informatique scolaire	419,70	419,70
281838	Autre matériel informatique	23 731,72	23 731,72
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 570,44	1 570,44
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 268,76	14 268,76
28188	Autres immo. corporelles	56 046,80	56 046,80
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	400 880,63	400 880,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	13 236 000,00	3,82	23,68	0,00	3 134 285,00	3,82
TFPNB	42 000,00	-5,83	52,32	0,00	21 974,00	-5,83
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	89 600,00	-42,31	5,51	0,00	4 937,00	-42,30
TOTAL	13 367 600,00	3,23			3 161 196,00	3,62

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-28-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28 (4 procurations)

VOTES :

Pour : 23

Contre : 5

Abstentions : 1

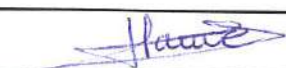
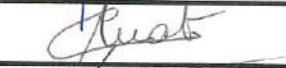
Date de convocation : 02/04/2026

Présenté par Le Maire Thierry DUHAMEL,
A Fenouillet le 15/04/2026

Le Maire Thierry DUHAMEL,

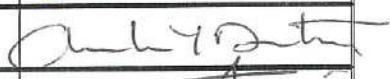
Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
A Fenouillet, le 15/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

01 - Thierry DUHAMEL	
02 - Mathieu LUCCHINI	procuration à Stéphanie CHARDY
03 - Stéphanie CHARDY	
04 - Patrick MONTICELLI	procuration à Jean Louis GOUAZE
05 - Corinne GISCARD	
06 - Jean Louis GOUAZE	
07 - Sylvie FOURTEAU	
08 - Dimitri DAKOS	
09 - Chantal BERNI	
10 - Germain GALLO	
11 - Nelly BRISBOUT	
12 - Geneviève ROQUES	
13 - Anne-Marie DENAT	
14 - Jean-Claude AMALRIC	
15 - Thierry MONTESINOS	
16 - Patricia COURNEIL	
17 - Aline LEROY	
18 - Henri GARCIA	
19 - Christophe MELQUIOND	
20 - Zouhra DIR	procuration à Chantal BERNI
21 - Véronique MARTIN	

Accusé de réception en préfecture
031218101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22 - Vincent GAYDON	
23 - Kais RECHATIN	
24 - Gilles BROQUERE	procuration à Charline DANTIGNY
25 - Thierry BELLIDENT	
26 - Stéphanie SOULA	
27 - Jennifer GARCIA	GARCIA
28 - Charline DANTIGNY	
29 - Alexandre CAVERZAN	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le Maire Thierry DUHAMEL, compte tenu de la transmission en préfecture



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE FENOUILLET Commune

Numéro SIRET : 21310182700045
Poste comptable : SGC Toulouse Couronne Est

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	22
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	25
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	26
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.50% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	79 280,99	3 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 76 280,99
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		79 280,99	79 280,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	79 280,99	79 280,99

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	74 621,77	0,00	78 280,99	78 280,99	78 280,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		74 621,77	0,00	78 280,99	78 280,99	78 280,99
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		74 621,77	0,00	79 280,99	79 280,99	79 280,99
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		74 621,77	0,00	79 280,99	79 280,99	79 280,99

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	76 280,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042)

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 280,99		78 280,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		79 280,99	0,00	79 280,99

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00		3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 000,00	0,00	3 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	76 280,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	74 621,77	78 280,99	78 280,99
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	43 000,00	42 000,00	42 000,00
618	Divers	29 621,77	32 280,99	32 280,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		74 621,77	78 280,99	78 280,99
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		74 621,77	79 280,99	79 280,99
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		74 621,77	79 280,99	79 280,99

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	3 000,00	3 000,00
707	Ventes de marchandises	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		3 000,00	3 000,00	3 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		3 000,00	3 000,00	3 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00	3 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	76 280,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	79 280,99

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à l'origine du contrat (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					0,00									
1641 Emprunts en euros					0,00									
1643 Emprunts en devises					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MAIRIE FENOUILLET - PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ANNEE FINANCIERE PARTANT DU 1ER JANVIER DE L'EXERCICE (1015-1016-1017)											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 031-213101827-20260415-2026-S3-29-DE
 Date de télétransmission : 17/04/2026
 Date de réception préfecture : 17/04/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					80 736,60
657382	28	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOP SCOLAIRE école élémentaire J.MONNET	Association	672,00
657382	26	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOPERATIVE SCOLAIRE école maternelle LE RAMIER	Association	321,00
657382	27	Subvention de fonctionnement	Coopérative COOPERATIVE GROUPE SCOL PIQUEPEYRE	Association	636,00
65748	08	Subvention de fonctionnement	Association Bad'In FENOUILLET	Association	750,00
65748	29	Subvention de fonctionnement	Association FEMMES DU MONDE	Association	1 800,00
65748	17	Subvention de fonctionnement	Association LES IMPOSTEURS	Association	450,00
65748	24	Subvention de fonctionnement	Association PARRAINS D'ORASTIE	Association	650,00
65748	25	Subvention de fonctionnement	Association SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	800,00
65748	51	Subvention exceptionnelle	Association CORPS ET ARTS DISTRICT	Association	750,00
65748	34	Subvention de fonctionnement	Association AAPEF Primaire Maternelle	Association	761,60
65748	52	Subvention exceptionnelle	Association LES IMPOSTEURS	Association	250,00
65748	36	Subvention de fonctionnement	Association METISS'ART	Association	400,00
65748	10	Subvention de fonctionnement	Association SAF XV (Seilh/Aussonne/Fenouillet)	Association	5 000,00
65748	07	Subvention de fonctionnement	Association AMICALE DES PECHEURS A LA LIGNE DE FENOUILLET	Association	1 000,00
65748	09	Subvention de fonctionnement	Association section de Tir au BALL TRAP de Fenouillet	Association	850,00
65748	11	Subvention de fonctionnement	Association FENOUILLET BASKET CLUB	Association	3 700,00
65748	06	Subvention de fonctionnement	Association SANITAS FENOUILLET	Association	1 500,00
65748	14	Subvention de fonctionnement	Association CORPS ET ARTS DANCE DISTRICT	Association	2 300,00
65748	27	Subvention de fonctionnement	Association ENERGY BOXIN CLUB	Association	400,00
65748	05	Subvention de fonctionnement	Association JUDO CLUB FENOUILLET	Association	2 250,00
65748	37	Subvention de fonctionnement	Association O Café Bon'heur	Association	500,00

Accusé de réception en préfecture
31-2026-101101-2026-04153-2026-03-30
Date de télétransmission : 07/04/2026
Date de réception en préfecture : 17/04/2026

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	06	Subvention de fonctionnement	Association FENOUILLET KARATE CLUB	Association	2 740,00
65748	12	Subvention de fonctionnement	Association PETANQUE FENOUILLET	Association	10 000,00
65748	13	Subvention de fonctionnement	Association ROCK AND ROLL FENOUILLET	Association	500,00
65748	01	Subvention de fonctionnement	Association TENNIS CLUB FENOUILLET	Association	2 000,00
65748	02	Subvention de fonctionnement	Association TIR SPORTIF FENOUILLET	Association	1 000,00
65748	33	Subvention de fonctionnement	Association AAPEF College	Association	645,00
65748	30	Subvention de fonctionnement	Association FCPE COLLEGE FENOUILLET	Association	645,00
65748	21	Subvention de fonctionnement	Association DON DE SANS BENEVOLE DE FENOUILLET	Association	650,00
65748	32	Subvention de fonctionnement	Association FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE FENOUILLET	Association	500,00
65748	19	Subvention de fonctionnement	Association LES RENDEZ VOUS DE FENOUILLET	Association	600,00
65748	23	Subvention de fonctionnement	Association OSWALDO	Association	1 200,00
65748	18	Subvention de fonctionnement	Association SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE NORD TOULOUSE	Association	400,00
65748	16	Subvention de fonctionnement	Association LES RAYONS DE SOLEIL FENOUILLET	Association	2 300,00
65748	56	Subvention exceptionnelle	Association UNION AVENIR FENOUILLET	Association	3 500,00
65748	60	Subvention exceptionnelle	Association CLUB CANIN	Association	2 000,00
65748	35	Subvention de fonctionnement	Association ASS SPORTIVE COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND	Association	1 216,00
65748	03	Subvention de fonctionnement	Association UNION AVENIR FENOUILLET	Association	20 000,00
65748	20	Subvention de fonctionnement	Association SOLIDARITE FENOUILLET	Association	400,00
65748	15	Subvention de fonctionnement	Association Amicale anciens combattants d'AFN	Association	500,00
65748	41	Subvention de fonctionnement	Association COMITE DES FETES FENOUILLET	Association	850,00
65748	74	Subvention exceptionnelle	Association SANITAS FENOUILLET	Association	350,00
65748	75	Subvention exceptionnelle	Association SOLIDARITE FENOUILLET	Association	2 500,00
65748	43	Subvention de fonctionnement	Association LES CHATS DE L'ESPOIR 31	Association	500,00

(1) Inclure l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

ANNEXE A LA DELIBERATION N°

Nom de l' élu	prénom de l' élu	Qualité	taux IB 1027	brut mensuel
		(rang des adjoints)		
DUHAMEL	Thierry	Maire	42.00%	1 726.42 €
LUCCHINI	Mathieu	1er adjoint	21.50%	883.76 €
CHARDY	Stéphanie	2ème adjoint	15.00%	616.58 €
MONTICELLI	Patrick	3ème adjoint	15.00%	616.58 €
GISCARD	Corinne	4ème adjoint	15.00%	616.58 €
GOUAZE	Jean-Luis	5ème adjoint	15.00%	616.58 €
FOURTEAU	Sylvie	6ème adjoint	15.00%	616.58 €
DAKOS	Dimitri	7ème adjoint	15.00%	616.58 €
BERNI	Chantal	8ème adjoint	15.00%	616.58 €
ROQUES	Geneviève	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
AMALRIC	Jean-Claude	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
MONTESINOS	Thierry	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
COURNEIL	Patricia	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
GARCIA	Henri	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
MELQUIOND	Christophe	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
MARTIN	Véronique	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €
RECHATIN	Kaïs	Conseiller délégué	9.50%	390.50 €

TABLEAU DES EFFECTIFS

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CM du : 15/04/2026

GRADES OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF TOTAL	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur général des services	A	1	1		
Attaché principal	A	1		1	
Attaché	A	2	1		
			1		
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	1		
			1		
			1		
Rédacteur	B	1	1		
Adjoint administratif principal de 1ème classe	C	5	1		
			1		
			1		
			1		
			1		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1		
Adjoint administratif	C	4	1		
			1		
			1		
			1		
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien	B	1	1		
Agent de maîtrise	C	3		1	
			1		
			1		
Adjoint technique principal 1ère Classe	C	5		1	
				1	
			1		
			1		
				1	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6		1	
			1		
			1		
			1		
			1		1
			1		
Adjoint technique	C	16	1		
			1		
			1		
			1		
				1	
			1		
			1		
			1		
			1		
				1	
			1		
				1	
				1	
				1	1
				1	1
FILIERE SOCIALE					
A.T.S.E.M. principal de 1ère classe	C	5		1	Accusé de réception 001-213101027-202 Date de télétransmis Date de réception p
			1		
			1		

			1		
			1		
A.T.S.E.M. principal de 2ème classe	C	3	1		
			1		
				1	
FILIERE SPORTIVE					
Educateur territorial des APS principal 1è classe	B	1	1		
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine	B	2	1		
			1		
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1		1	1
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	3	1		
				1	
				1	1
Adjoint du patrimoine	C	4		1	
			1		1
				1	
				1	1
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal 1ère classe	B	1		1	
Animateur principal 2ème classe	B	2	1		
			1		
Animateur	B	3	1		
				1	
				1	
Adjoint d'animation principal de 1è cl	C	6	1		
			1		
			1		
			1		
				1	
			1		
Adjoint d'animation principal de 2è cl	C	4		1	
				1	
			1		
			1		
Adjoint d'animation	C	6	1		
			1		
			1		1
			1		1
			1		
			1		
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef de service de police municipale	B	1		1	
Brigadier Chef principal	C	3	1		
			1		
			1		
Gardien / brigadier	C	5	1		
			1		
			1		
				1	
				1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Assistant socio-éducatif 1è classe (ex-assistant socio-éducatif principal - cat B)	A	1	1		
Cadre territorial de santé paramédical	A	1	1		
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	C	2	1		
				1	
Auxiliaire de puériculture classe normale	C	5	1		
			1		
			1		
			1		
			1		
TOTAL		108	78	30	10

Accusé de réception en préfecture
031-213101827-20260415-2026-S3-34-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception en préfecture : 17/04/2026

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FENOUILLET**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la HAUTE-GARONNE
Arrondissement de Toulouse

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal de la commune de
FENOUILLET**

SEANCE du 22 MARS 2026

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 29

Présents : 23
Procurations : 0
Absents : 6

Convocation :

Date d'envoi : 16/03/26
Date de publication : 16/03/26

Acte rendu exécutoire :

Date de publication : 24/03/26
Date de transmission au contrôle de légalité : 24/03/26

L'an deux mille vingt-six et le 22 mars à 10h30, le Conseil municipal de la commune de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL, Maire sortant, qui a ouvert la séance. La séance a été publique.

Présents : T. DUHAMEL, S. CHARDY, M. LUCCHINI, C. GISCARD, H. GARCIA, S. FOURTEAU, D. DAKOS, V. MARTIN, P. MONTICELLI, A. LEROY, J.L. GOUAZE, N. BRISBOUT, J.C. AMALRIC, G. ROQUES, C. MELQUIOND, C. BERNI, T. MONTESINOS, P. COURNEIL, K. RECHATIN, Z. DIR, V. GAYDON, AM. DENAT, G. GALLO,

Absents : G. BROQUERE, C. DANTIGNY, T. BELLIDENT, S. SOULA, S. PASUT, J. GARCIA

Secrétaire de séance : AM. DENAT

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages. **Madame Anne-Marie DENAT** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal,
- 2) Installation du Conseil Municipal,
- 3) Election du Maire,
- 4) Détermination du nombre d'adjoints,
- 5) Election des adjoints.
- 6) Lecture de la charte de l'élu local
- 7) Adoption des délégations au Maire,
- 8) Fixation et nomination des administrateurs au CCAS

Liste des annexes :

PJ Délib n° 01_PV dernière séance du CM

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Thierry DUHAMEL, président de séance, soumet au vote de l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre :

Abstention :

2) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 15 mars 2026.

Monsieur le Maire déclare le Conseil Municipal installé.

Le conseiller municipal le plus âgé poursuit la présidence de l'assemblée conformément à l'Article L -2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre les conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT.

Ces résultats sont les suivants :

- Thierry DUHAMEL	- Chantal BERNI
- Stéphanie CHARDY	- Thierry MONTESINOS
- Mathieu LUCCHINI	- Patricia COURNEIL
- Corinne GISCARD	- Kaïs RECHATIN
- Henri GARCIA	- Zouhra DIR
- Sylvie FOURTEAU	- Vincent GAYDON
- Dimitri DAKOS	- Anne-Marie DENAT
- Véronique MARTIN	- Germain GALLO
- Patrick MONTICELLI	- Gilles BROQUÈRE
- Aline LEROY	- Charline DANTIGNY
- Jean Louis GOUAZÉ	- Thierry BELLIDENT
- Nelly BRISBOUT	- Stéphanie SOULA
- Jean-Claude AMALRIC	- Stéphane PASUT
- Geneviève ROQUES	- Jennifer GARCIA
- Christophe MELQUIOND	

Il déclare installer les conseillers municipaux susnommés dans leur fonction.

3) ELECTION DU MAIRE

Le Président, doyen de l'Assemblée, invite les membres à procéder à l'élection du Maire après avoir donné lecture des articles, L2122-4, 2122-7, 2122-8 et 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président demande que deux assesseurs soient nommés.
Le Président demande à l'assemblée si des candidats se proposent aux fonctions de Maire.
Il invite chaque conseiller à déposer dans l'urne l'enveloppe contenant son bulletin de vote et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : vingt-trois (23)
Nombre de bulletins litigieux énumérés aux art. L65 et L66 du code électoral : zéro (0)
Nombre de suffrages exprimés : vingt-trois (23)
Majorité absolue : douze (12)

A obtenu : Monsieur Thierry DUHAMEL : vingt-trois (23) voix

Monsieur Thierry DUHAMEL ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé Maire et immédiatement installé. Il a accepté son mandat.

4) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Code Général des collectivités territoriales prévoit par son article l'article L2122-1 qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus par les membres du conseil municipal.

L'article L 2122-2 du même code stipule « que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ».

L'effectif légal du conseil municipal étant de 29 conseillers municipaux, le nombre maximal d'adjoint est de 8.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer 8 postes d'adjoints et d'adopter la délibération suivante :

Article unique : Le Conseil municipal décide à l'unanimité, en application de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales la création de huit postes d'adjoints.

5) ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage et sans vote préférentiel. La liste est constituée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après l'appel à candidature de Monsieur Thierry DUHAMEL, une seule liste est candidate :

- Premier adjoint : Monsieur Mathieu LUCCHINI
- Deuxième adjoint : Madame Stéphanie CHARDY
- Troisième adjoint : Monsieur Patrick MONTICELLI
- Quatrième adjoint : Madame Corinne GISCARD
- Cinquième adjoint : Monsieur Jean Louis GOUAZÉ
- Sixième adjoint : Madame Sylvie FOURTEAU
- Septième adjoint : Monsieur Dimitri DAKOS
- Huitième adjoint : Madame Chantal BERNI

Monsieur le Maire demande que deux assesseurs soient nommés.

Monsieur le Maire invite chaque conseiller à déposer dans l'urne l'enveloppe contenant son bulletin de vote et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : vingt-trois (23)

Nombre de bulletins litigieux énumérés aux art. L65 et L66 du code électoral : zéro (0)

Nombre de suffrages exprimés : vingt-trois (23)

Majorité absolue : douze (12)

La liste candidate ayant obtenu l'unanimité, ces membres ont été élus et immédiatement installés.

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

6) LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que conformément à l'article L.2121-7 du CGCT il lui appartient de lire en séance et de donner copie de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-11-1 du code supra cité ainsi que remettre une copie du chapitre du CGCT dédié aux mandats locaux à l'ensemble des conseillers.

Monsieur le Maire donne ainsi lecture de la charte et indique aux conseillers qu'un exemplaire en papier de cette dernière leur a été mise sur table.

7) ADOPTION DES DELEGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée peut décider de déléguer au Maire certaines attributions du Conseil Municipal

Monsieur le Maire indique également que l'article L2122-23 du même code prévoit que le Maire doit informer l'assemblée des décisions qu'il prend dans le cadre de ses délégations spéciales.

Il est proposé d'attribuer à Monsieur le Maire les délégations suivantes durant la durée de son mandat :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

18° De donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L.311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L.332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme ;

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L.240-3 du code de l'urbanisme ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L.523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à charger un ou plusieurs adjoints ou conseillers délégués en application des articles L.2122-18 à L.2122-20 de prendre en son nom toute ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

Le conseil municipal autorise l'application de l'article L.2122-17 fixant le régime de remplacement du Maire afin de prendre les décisions qui lui sont déléguées par la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre :

Abstention :

8) COMPOSITION ET DETERMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles dispose que « Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6. Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par délibération du Conseil Municipal ».

Conformément aux articles L 123-6 et R 123-11 dudit code, les « personnes non membres du Conseil Municipal » sont des « personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune [...]. Au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département ».

Par ailleurs, l'article R 123-10 dudit code prévoit que dès son renouvellement, le Conseil Municipal procède dans un délai maximum de deux mois à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS à 11 personnes réparties de la manière suivante :

- Le Maire- Président
- 5 membres nommés au sein du conseil municipal
- 5 membres représentants des associations nommés dans les conditions du code de l'action sociale

Le Conseil Municipal ayant arrêté le nombre d'administrateurs à élire parmi les membres du Conseil Municipal pour le Conseil d'Administration du CCAS.

L'article R 123-8 dudit code fixe les modalités d'élection des administrateurs issus du Conseil Municipal : « Les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Liste A (groupe majoritaire) :

- Chantal BERNI
- Patricia COURNEIL
- Dimitri DAKOS
- Zouhra DIR
- Nelly BRISBOUT

Chaque conseiller municipal, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé dans l'urne.

Résultat du vote :

- Liste du groupe majoritaire : 23 voix

Sont élus : Chantal BERNI - Patricia COURNEIL - Dimitri DAKOS - Zouhra DIR - Nelly BRISBOUT

La séance est levée à 11h50

Signatures :

Le président,
T. DUHAMEL

Le secrétaire,
AM. DENAT

PROJET

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-2032

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République prévoit l'obligation pour tous les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le règlement intérieur définit le fonctionnement interne du conseil municipal. Son contenu est fixé librement par le conseil municipal dans le respect des lois et règlement en vigueur.

La loi impose néanmoins au conseil municipal l'obligation de fixer dans son règlement intérieur :

- Les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire,
- Les conditions de consultation, par les conseillers municipaux, des projets de contrats ou de marché prévus à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales,
- Les modalités du droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune.

Chapitre 1 : Réunions du conseil municipal

Article 1 : Périodicité des séances	p.2
Article 2 : Convocations.....	p.2
Article 3 : Ordre du jour	p.2
Article 4 : Accès aux dossiers	p.3
Article 5 : Questions orales	p.3
Article 6 : Questions écrites.....	p.3

Chapitre 2 : Commissions

Article 7 : Commissions municipales	p.3
Article 8 : Fonctionnement des commissions municipales.....	p.4
Article 9 : Commissions Obligatoires	p.4
A. Commission d'appel d'offres	p.4
B. Commission délégation de service public	p.4
C. Commission communale des impôts directs.....	p.5
D. Commission de contrôle des listes électorales.....	p.5

Chapitre 3 : Tenue des séances du conseil municipal

Article 10 : Présidence	p.5
Article 11 : Quorum	p.6
Article 12 : Pouvoirs	p.6
Article 13 : Secrétariat de séance	p.6
Article 14 : Séance à huis clos et accès public.....	p.7
Article 15 : Police de l'assemblée	p.7

Chapitre 4 : Débats et vote des délibérations

Article 16 : Déroulement de la séance	p.7
Article 17 : Questions orales, écrites et amendements	p.8
Article 18 : Vote du budget	p.8
Article 19 : Suspension de séance	p.8

Article 20 : Votes.....	p.8
Article 21 : Clôture de toute discussion	p.9
Chapitre 5 : Compte rendus des débats et décisions	
Article 22 : Procès-verbaux	p.9
Article 23 : Délibérations	p.9
Chapitre 6 : Dispositions diverses	
Article 24 : Mise à disposition de locaux aux conseillers municipaux	p.10
Article 25 : Bulletin d'information générale	p.10
Article 26 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.....	p.11
Article 27 : Retrait d'une délégation à un adjoint	p.11
Article 28 : Modification du règlement.....	p.11
Article 29 : Application du règlement	p.11

CHAPITRE 1 : REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : Périodicité des séances

Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Maire peut, en outre, réunir le Conseil Municipal aussi souvent que les affaires l'exigent.

Le Maire est tenu de convoquer le Conseil Municipal chaque fois qu'il en est requis par une demande écrite indiquant les motifs et le but de la convocation et signée par un tiers des membres de ce même conseil.

Article 2 : Convocations

Toute convocation est faite par le Maire ou en cas d'absence par celui qui le remplace. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. La convocation précise la date, l'heure et le lieu de la réunion qui se tiendra en principe à la salle du conseil municipal en Mairie. Une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération sera jointe à la convocation.

Sauf demande écrite des conseillers municipaux, l'envoi des convocations sera effectué par voie dématérialisée, à l'adresse électronique de leur choix.

La convocation est mentionnée au registre des délibérations, affichée sur le panneau d'information numérique de la Mairie et sur le site internet de la Commune.

Le délai de convocation est fixé à cinq jours francs. En cas d'urgence, ce délai peut être abrégé par le Maire sans pouvoir être inférieur à un jour franc.

Le Maire en rend compte dès l'ouverture de la séance au conseil, qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion de tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Article 3 : Ordre du jour

Le Maire fixe l'ordre du jour.

L'ordre du jour est reproduit sur la convocation et porté à connaissance du public.

Article 4 : Accès aux dossiers

Tout membre du conseil a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la Commune qui font l'objet d'une délibération.

Les conseillers municipaux peuvent consulter les dossiers préparatoires et les projets de contrat ou de marchés 5 jours avant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés aux fins de délibération.

L'accès se fait à la mairie aux heures ouvrables.

Dans tous les cas, ces dossiers et projets seront tenus, en séance, à la disposition des membres du conseil municipal.

Article 5 : Questions orales

Les membres du conseil et le public ont le droit d'exposer en fin de séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la Commune. Elles ne donnent pas lieu à des débats, sauf demande de la majorité des conseillers municipaux présents.

Les questions orales sont traitées à la fin de chaque séance à la clôture de l'ordre du jour, la durée consacrée à cette partie pourra être limitée à 20 minutes au total.

Si le nombre, l'importance ou la nature des questions orales le justifient, le Maire peut décider de les traiter dans le cadre d'une séance de conseil municipal spécialement organisée à cet effet.

Article 6 : Questions écrites

Chaque membre du conseil municipal peut adresser au maire des questions écrites sur toute affaire ou tout problème concernant la commune ou l'action municipale.

CHAPITRE 2 : COMMISSIONS

Article 7 : Commissions municipales

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions émettent des avis car elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel.

Le conseil municipal fixe le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission et procède au vote à la proportionnelle pour ceux qui y siègeront.

La désignation des membres du conseil au sein de chaque commission intervient au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide d'y renoncer à l'unanimité.

Le Maire préside les commissions. Lors de la première réunion, les commissions désignent un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Le Maire ou le Vice-Président en charge d'une commission peut inviter un ou plusieurs conseillers de son choix non membre de sa commission, ou des personnes qualifiées à venir assister à une ou plusieurs réunions.

Les réunions des commissions donnent lieu à l'établissement d'un compte rendu sommaire qui sera diffusé à tous les conseillers municipaux.

Les commissions permanentes sont les suivantes :

Nom des commissions
Attractivité locale
Famille / Education / Jeunesse
Aménagement du territoire
Associations
Démocratie participative

Article 8 : Fonctionnement des commissions municipales

Les commissions se réunissent sur convocation du président ou du vice-président.

Il est toutefois tenu de réunir la commission à la demande de la majorité de ses membres.

Les convocations sont envoyées par voie dématérialisée aux élus concernés par le secrétariat.

Les séances des commissions permanentes et spéciales ne sont pas publiques, sauf décision contraire du Maire et à la majorité des membres présents.

La Directrice Générale des Services ou tout agent de la commune concerné par les affaires portées à l'ordre du jour peuvent assister de plein droit aux séances des commissions permanentes et spéciales.

Les commissions statuent à la majorité des membres présents.

Article 9 : Commissions Obligatoires

A. Commission d'appel d'offres

La CAO n'intervient que pour l'attribution des marchés passés en procédures formalisées et dont le montant est supérieur aux seuils européens.

La CAO est constituée du maire ou de son représentant, président et de cinq membres du conseil élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les suppléants sont en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le fonctionnement de la CAO est régi par les dispositions des articles L1414-1 à L1414-4 du CGCT.

B. Commission de délégation de service public

La CDSP intervient pour l'attribution des concessions de services ayant pour objet un service public.

La CDSP est constituée du maire ou de son représentant, président et de cinq membres du conseil élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les suppléants sont en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le fonctionnement de la CDSP est régi par les dispositions des articles L1414-1 à L1414-4 du CGCT.

C. Commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil municipal doit proposer à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques une liste comportant 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants avec mention de leurs adresses. Puis, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La CCID a un rôle essentiellement consultatif : d'une part elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises et, d'autre part, elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations qu'elle juge utiles à la matière imposable dans la commune.

La commission intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants,
- Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties,
- Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties,

D. Commission de contrôle des listes électorales

La loi N° 2016-1048 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Ainsi, les Maires se sont vus transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. Un contrôle à posteriori sera opéré par les commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du Maire et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Les réunions de la commission sont publiques. Le Maire, peut, sur sa demande ou sur l'invitation de la commission, présenter ses observations.

La commission de contrôle est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et de 2 conseillers municipaux appartenant à la seconde liste, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

CHAPITRE 3 : TENUE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Article 10 : Présidence

Le Maire, et à défaut celui qui le remplace préside le Conseil Municipal.

Toutefois, la réunion au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Le Maire procède à l'ouverture des séances, vérifie le quorum et la validité des pouvoirs, dirige les débats, accorde la parole, rappelle les orateurs à la question, met aux voix les propositions et les délibérations, dépouille les scrutins, juge conjointement avec le ou les secrétaires les preuves de votes, en proclamant les résultats.

Il prononce l'interruption des débats ainsi que la clôture de la réunion après épuisement de l'ordre du jour.

Article 11 : Quorum

Le conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice est physiquement présente à la séance. Le quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance.

Le quorum doit être atteint à l'ouverture de la séance mais aussi lors de la mise en discussion de toute question soumise à délibération. Ainsi, si un conseiller municipal s'absente pendant la séance, cette dernière ne peut se poursuivre que si le quorum reste atteint malgré ce départ.

Si le quorum n'est pas atteint à l'occasion de l'examen d'un point à l'ordre du jour soumis à délibération, le Maire lève la séance et renvoie la suite des affaires à une date ultérieure.

Les pouvoirs donnés par les conseillers absents n'entrent pas en compte dans le calcul du quorum.

Après une première séance régulièrement convoquée mais sans quorum, le Maire adresse aux conseillers une seconde convocation qui indique expressément les points à l'ordre du jour et mentionne que le conseil pourra délibérer sans la présence de la majorité de ses membres.

Article 12 : Pouvoirs

Un membre du conseil municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un autre membre de son choix un pouvoir écrit de voter en son nom.

Un même membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable.

La procuration doit être adressée soit au secrétariat du Maire avant la séance, soit remise au Maire en début de séance par le mandataire.

La délégation de vote peut être établie au cours d'une séance à laquelle participe un conseiller obligé de se retirer avant la fin de la séance.

Afin d'éviter toute contestation sur leur participation au vote, les conseillers municipaux qui se retirent de la salle des délibérations doivent faire connaître au Maire leur intention ou leur souhait de se faire représenter.

Article 13 : Secrétariat de séance

A chaque début de séance, le conseil municipal nomme un secrétaire de séance parmi ses membres. Il assiste le Maire pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins. Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

Les auxiliaires de séance, pris en dehors des membres du conseil, ne prennent la parole que sur invitation expresse du Maire et restent tenus à l'obligation de réserve.

Article 14 : Séance à huis clos et accès public

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Le public est autorisé à occuper les places qui lui sont réservées dans la salle. Il doit observer le silence durant toute la durée de la séance. Toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites.

Les représentants de la presse s'installent avec le public.

La décision de tenir une séance à huis clos est prise par un vote public du conseil municipal sur la demande de trois membres ou du Maire, à la majorité absolue des membres présents ou représentés et sans débats.

Lorsqu'il est décidé que le Conseil municipal se réunit à huis clos, le public ainsi que les représentants de la presse doivent se retirer.

Article 15 : Police de l'assemblée

Le Maire a seul le pouvoir de police de l'assemblée.

Il peut faire expulser de l'auditoire tout individu qui trouble l'ordre.

Les prises de photos en cours de séance sont interdites sauf autorisation du président de séance.

Les téléphones portables devront être éteints au cours de la séance du conseil.

En cas de crime ou délit (propos injurieux ou diffamatoires) le Maire en dresse procès-verbal et en saisit immédiatement le Procureur de la République.

Il appartient au Maire ou à celui qui le remplace de faire observer le présent règlement.

CHAPITRE 4 : DEBATS ET VOTE DES DELIBERATIONS

Article 16 : Déroulement de la séance

Le Maire à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum, proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint, cite les pouvoirs reçus, demande au conseil de nommer le secrétaire de séance.

Il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et prend note des rectifications éventuelles.

Le maire appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour ; seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

Il peut aussi soumettre au conseil municipal des « questions diverses » qui ne feront pas l'objet d'une délibération.

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation du conseil municipal conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il aborde ensuite les points à l'ordre du jour tels qu'ils apparaissent dans la convocation.

Chaque point est résumé oralement par le Maire ou par un rapporteur désigné par le Maire.

Article 17 : Questions orales, écrites et amendements

Le Maire donne la parole aux membres du conseil qui la demandent.

Les membres du conseil municipal prennent la parole dans l'ordre chronologique de leur demande.

Lorsqu'un membre du conseil municipal s'écarte de la question traitée ou qu'il trouble le bon déroulement de la séance par des interruptions ou des attaques personnelles, la parole peut lui être retirée par le Maire.

Sous peine d'un rappel à l'ordre, aucune intervention n'est possible pendant le vote d'une affaire soumise à délibération.

Les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires à l'ordre du jour.

Si le nombre, l'importance ou la nature des questions orales le justifie, le Maire peut décider de les transmettre pour examen aux commissions concernées ou bien, répondre après étude, lors d'une séance ultérieure.

Article 18 : Vote du budget

Le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.

Dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, un débat d'orientation budgétaire a lieu au sein du conseil municipal, afin de présenter les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que les engagements pluriannuels envisagés sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune.

Le budget de la commune est proposé par le Maire ou par l'adjoint en charge des finances et voté par le conseil municipal. Le compte financier unique est voté chaque année au plus tard le 15 avril de l'exercice concerné, ou en cas d'élections locales au plus tard le 30 avril.

Article 19 : Suspension de séance

La suspension de séance est décidée par le président de séance.

Le conseil municipal peut se prononcer sur une suspension lorsqu'un tiers des membres la demande.

Il revient au président de fixer la durée des suspensions de séance.

Article 20 : Votes

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Lorsqu'il y a partage égal des voix et sauf en cas de scrutin secret, la voix du président est prépondérante.

Le conseil municipal vote de l'une des trois manières suivantes :

- A main levée,
- Au scrutin public par appel nominal,
- Au scrutin secret.

Le mode de votation ordinaire est le vote à main levée. Il est constaté par le Maire et le secrétaire qui comptent le nombre de votant pour, le nombre de votant contre et le nombre d'absentions, et le nombre de personnes ne prenant pas part au vote. Le vote secret est appliqué à la demande du tiers des membres de l'assemblée délibérante.

Article 21 : Clôture de toute discussion

Le président de séance détermine l'ordre dans lequel les membres du conseil peuvent prendre la parole.

Il appartient au président de séance seul de mettre fin aux débats.

CHAPITRE 5 : COMPTE RENDUS DES DEBATS ET DECISIONS

Article 22 : Procès-verbaux

Un secrétaire établit la liste des délibérations à l'issue de la séance. Elles sont inscrites par ordre de date.

Le procès-verbal et la liste des délibérations sont affichés sur le site internet et le tableau d'affichage numérique de la Mairie sous huitaine.

Les délibérations sont transcrites dans un registre côté et paraphé par le Préfet.

Cette transcription reprend les mentions de l'extrait des délibérations, c'est-à-dire du compte rendu sommaire.

Si un groupe politique le demande, cette transcription reprend les propos tenus ou les arguments échangés par les divers intervenants.

En cas de huis-clos, le procès-verbal rappelle les débats et les votes préalables décidant de la réunion du Conseil en Comité secret ainsi que les mentions de l'extrait des délibérations. Les propos tenus et les arguments échangés ne sont retranscrits que sur décision expresse du Conseil.

La transcription prévue à l'un des trois alinéas ci-dessus constitue le procès-verbal de la séance.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président de séance et le ou les secrétaires.

Il est ensuite inséré dans le registre des délibérations.

Le registre est tenu à la disposition du public.

Article 23 : Délibérations

Les délibérations sont inscrites par ordre d'établissement.

Les actes pris par le conseil municipal sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Les délibérations sont affichées sur le site internet et le tableau d'affichage numérique de la Mairie sous huitaine.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de ces actes.

CHAPITRE 6 : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 : Mise à disposition de locaux aux conseillers municipaux

Chaque représentant de liste n'appartenant pas à la majorité municipale peut solliciter auprès du Maire, sur demande écrite, la mise à disposition d'une salle pour étudier des dossiers communaux, celle-ci doit parvenir 5 jours francs avant la réunion.

Le local mis à disposition ne saurait en aucun cas être destiné à une permanence ou à accueillir des réunions publiques.

Article 25 : Bulletin d'information générale

L'article L2121-21-1 du CGCT dispose : « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Ainsi, le magazine municipal comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Il sera inséré dans le magazine municipal un espace contenant 3000 caractères au total détaillés comme suit :

- Majorité le groupe Ensemble pour Fenouillet : 23/29ème des caractères soit 2379 caractères
- Opposition le groupe Fenouilletains : 6/29ème des caractères soit 621 caractères

Les textes doivent impérativement être signés par leurs auteurs, membres de l'assemblée communale. Ils doivent respecter la charte graphique du journal.

Il est rappelé que la publication territoriale obéit aux règles de la loi du 29 juillet 1881 modifiée, sur la liberté de la Presse. Le Maire est donc responsable des propos qui sont tenus dans la publication. Toutefois, les auteurs des textes sont légalement responsables de leurs écrits.

Le Maire, pris en sa qualité de Directeur de la Publication, se réserve le droit de refuser tout article à caractère injurieux ou diffamatoire et pouvant constituer un délit de presse du fait d'une atteinte à l'ordre public, d'une atteinte à l'honneur ou à l'intimité, d'une entrave à la bonne marche de la justice. Le texte pourra en outre être refusé, s'il met en cause des personnes nommément désignées ou si des faits énoncés sont manifestement erronés.

La remise des textes intervient au plus tard avant le quinze du mois précédant la parution du magazine. A défaut de réception des textes dans les délais cités ci-dessus, l'espace qui leur est réservé sera laissé avec la mention « texte non-communicé ».

Les élus s'engagent à respecter les dispositions du Code électoral encadrant la communication institutionnelle en période pré-électorale et électorale et à ne pas faire publier d'article assimilé à de la propagande électorale. Les auteurs de ces articles éventuels peuvent faire l'objet d'une procédure contentieuse, générant le rejet de leur compte de campagne et leur inéligibilité.

Le Maire veille à la publication conforme des textes remis, dans le respect des règles ci-dessus énoncées.

Article 26 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Le conseil municipal désigne ses membres ou ses délégués au sein d'organismes extérieurs selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales régissant ces organismes.

Le remplacement de ces délégués peut être fait dans les mêmes conditions que leur nomination.

Article 27 : Retrait d'une délégation à un adjoint

Le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal.

Lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Article 28 : Modification du règlement

Le présent règlement peut faire l'objet de modifications à la demande et sur proposition du Maire ou d'un tiers des membres en exercice de l'assemblée délibérante.

Article 29 : Application du règlement

Le présent règlement est applicable dès le 16 avril 2026 et pour la durée de la mandature.

Ces dispositions peuvent être modifiées en cas de décisions dérogatoires exceptionnelles prises par le Président de la république ou le Gouvernement.



DEFINITIF
Date : 26/11/2025



Département de la Haute - Garonne

RESEAU DE DISTRIBUTION D' ENERGIE ELECTRIQUE

PROJET D' EXECUTION

ECLAIRAGE PUBLIC

Interlocuteur S.D.E.H.G. Melle ENJALBERT Magalie Tél : 05.34.31.15.44	Références du projet SDEHG : 11 BV 0181	MAIRIE DE FENOUILLET
Maitre d'Ouvrage et Maitre d'Oeuvre SDEHG 9 rue des trois Banquets - CS 821 31 080 TOULOUSE CEDEX 6		Commune (s) FENOUILLET 31182

Mise en place d'interrupteurs à clé
pour la rue principale

Ind	Date	Libelle	Etudié	Dessine	Verifié	Bureau	d'Etudes :
A	26/11/25	PLAN DEFINITIF	SCH	SCH	SCH		1, Allée de Longue terre Lieu dit TERLON CS 90003 31850 MONTRABE Tel : 05.33.66.18.00 Fax: 05.33.66.18.01
B							
C							
D							

Ci/OS: 20FECF	ETUDE : BVBEK2

PLAN DE SITUATION

